

En téléchargeant ce document, vous souscrivez aux conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché. Les fichiers disponibles au Fonds Gregory-Piché ont été numérisés à partir de documents imprimés et de microfiches dont la qualité d'impression et l'état de conservation sont très variables. Les fichiers sont fournis à l'état brut et aucune garantie quant à la validité ou la complétude des informations qu'ils contiennent n'est offerte.

En diffusant gratuitement ces documents, dont la grande majorité sont quasi introuvables dans une forme autre que le format numérique suggéré ici, le Fonds Gregory-Piché souhaite rendre service à la communauté des scientifiques intéressés aux questions démographiques des pays de la Francophonie, principalement des pays africains et ce, en évitant, autant que possible, de porter préjudice aux droits patrimoniaux des auteurs. Nous recommandons fortement aux usagers de citer adéquatement les ouvrages diffusés via le fonds documentaire numérique Gregory-Piché, en rendant crédit, en tout premier lieu, aux auteurs des documents.

**Pour référencer ce document, veuillez simplement utiliser la notice bibliographique standard du document original.** Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent que ceux-ci et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'ODSEF. La liste des pays, ainsi que les intitulés retenus pour chacun d'eux, n'implique l'expression d'aucune opinion de la part de l'ODSEF quant au statut de ces pays et territoires ni quant à leurs frontières.

Ce fichier a été produit par l'équipe des projets numériques de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le contenu des documents, l'organisation du mode de diffusion et les conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché peuvent être modifiés sans préavis.

Pour toute question relative au contenu ou à l'utilisation du Fonds Gregory-Piché, veuillez adresser vos commentaires à cette adresse : [odsef@fss.ulaval.ca](mailto:odsef@fss.ulaval.ca)



REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
MINISTERE DU PLAN ET DE LA STATISTIQUE  
**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE**

BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT  
UNITE D'ANALYSE ET DE  
FORMATION DEMOGRAPHIQUES



RECENSEMENT GENERAL DE LA  
POPULATION ET DE L'HABITATION  
(MARS 1979)

VOLUME NATIONAL  
Tome II  
Analyse des résultats



✓

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
MINISTERE DU PLAN ET DE LA STATISTIQUE  
**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE**

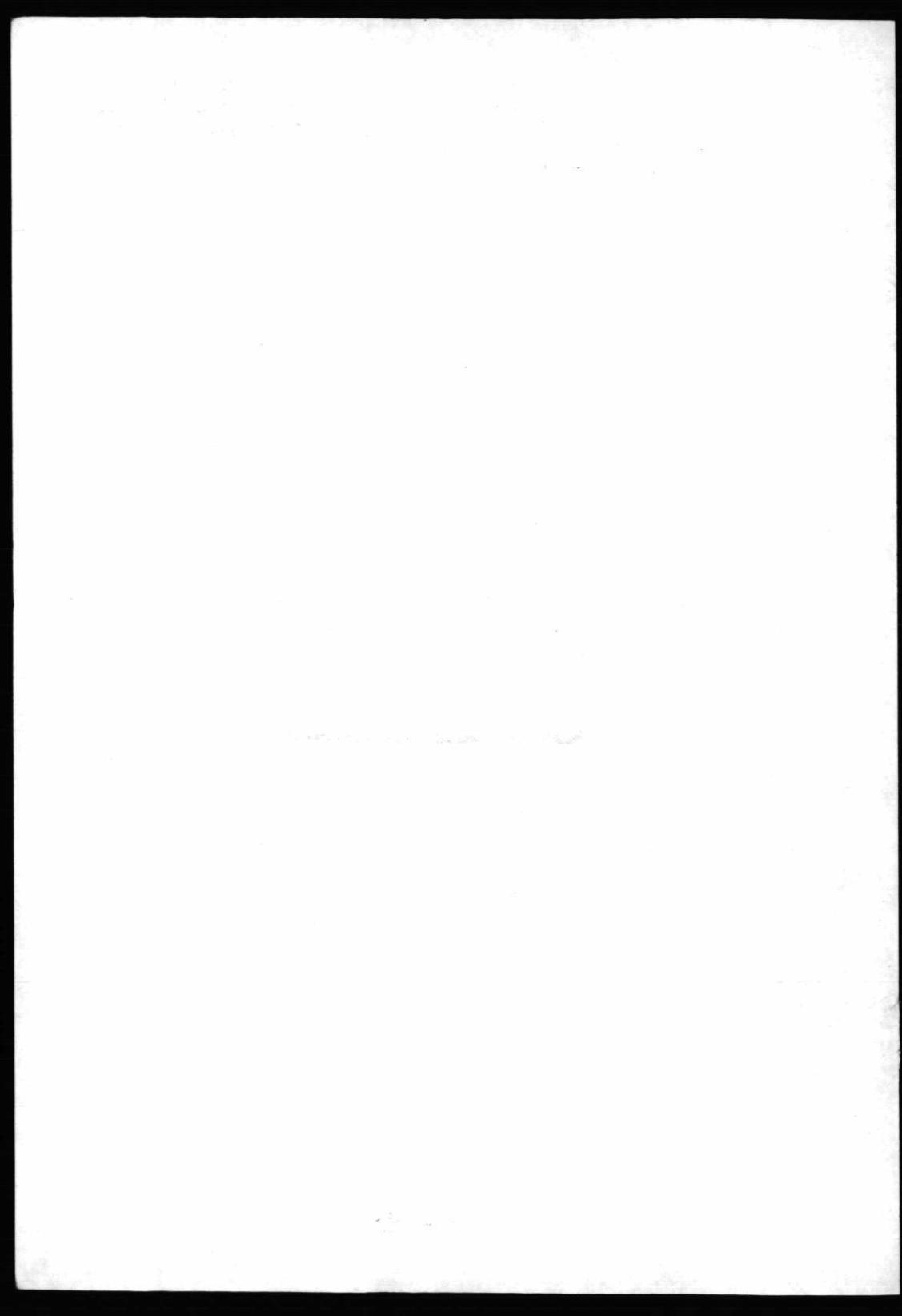
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT  
UNITE D'ANALYSE ET DE  
FORMATION DEMOGRAPHIQUES

Université de Montréal

RECENSEMENT GENERAL DE LA  
POPULATION ET DE L'HABITATION  
(MARS 1979)

VOLUME NATIONAL  
Tome II  
Analyse des résultats

Décembre 1987



S O M M A I R E

	Pages
Avant-propos	3
Introduction	5
<u>Chapitre I</u>	
CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION	
1.1 Répartition spatiale de la population du Bénin	9
1.2 Répartition par zone d'habitat	16
1.3 Répartition de la population selon la nationalité	22
<u>Chapitre II</u>	
STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION	
2.1 Evaluation de la qualité des données	30
2.2 Analyse de la structure par age et par sexe	40
<u>Chapitre III</u>	
CARACTERISTIQUES D'INSTRUCTION	
3.1 Alphabétisation	57
3.2 Niveau d'instruction	58
<u>Chapitre IV</u>	
CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES	
4.1 Participation à l'activité économique	66
4.2 Structure de la population active occupée	69
4.3 Les branches d'activité	73
<u>Chapitre V</u>	
NUPTIALITE DE LA POPULATION	
5.1 Evaluation des données sur l'état matrimonial	80
5.2 Structure de la population par état matrimonial	81
5.3 La polygamie	97

/...

Pages

Chapitre VI

LES MIGRATIONS

6.1 Migration durée de vie au niveau des provinces	106
6.2 Migration nette durée de vie par province	107
6.3 Personnes nées hors du Bénin	112
6.4 Migration durée de vie au niveau des grandes villes	113
6.5 Migrants durée de vie : grands groupes d'âge et durée de séjour au lieu de dénombrement	115

Chapitre VII

CARACTERISTIQUES DES MENAGES

7.1 Caractéristiques générales des ménages	121
7.2 Caractéristiques démographiques des chefs de ménage	123
7.3 Caractéristiques socio-économiques des ménages	127

Chapitre VIII

CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES

8.1 Type d'habitation des ménages	139
8.2 Caractéristiques de l'habitation	141
8.3 Disparités régionales des conditions d'habitation des ménages	148

Conclusion générale 157

Liste des tableaux 158

Liste des figures 164

Personnel de l'Unité 167

## AVANT - PROPOS

---

Le présent tome sur l'analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation qui paraît plus d'un an et demi après le premier tome consacré aux tableaux statistiques est le fruit d'une des principales activités assignées au Projet BEN/83/P02 "Création d'une Unité d'Analyse et de Formation Démographiques" qui peut être considérée comme un outil précieux pour la connaissance de la population béninoise.

Ce document qui fait suite à une série de publications (tome 1 sur les tableaux statistiques, le rapport du séminaire de dissémination des résultats des enquêtes et recensement, la plaquette résumée et la liste des villages) n'aurait pu voir le jour sans la volonté manifeste et le travail assidu des cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, plus particulièrement de ceux de l'Unité d'Analyse et de Formation Démographiques.

La Direction Générale de l'I.N.S.A.E. saisit une fois encore, cette occasion pour remercier :

- le Fonds des Nations Unies pour les activités en Matière de Population (FNUAP) pour son appui au projet ;
- le Département de Coopération Technique pour le Développement (DTCD) ;
- les Autorités politico administratives béninoises pour leur collaboration à différents niveaux ;
- et tous ceux qui ont participé à la réalisation et à l'analyse du 1er Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin.

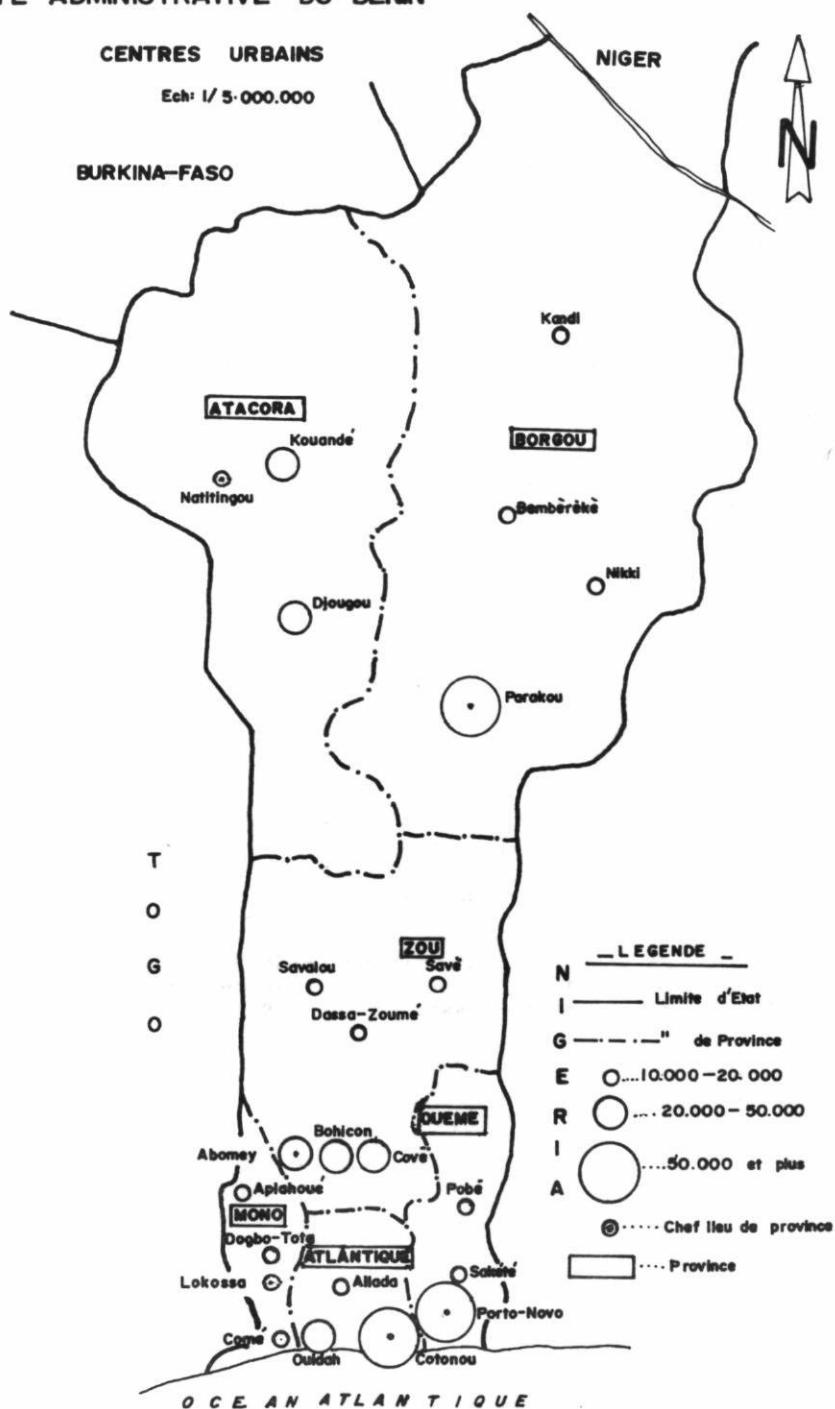
## CARTE ADMINISTRATIVE DU BENIN

### CENTRES URBAINS

Ech: 1 / 5 000 000

BURKINA-FASO

NIGER



## I N T R O D U C T I O N

---

Les données d'ordre démographique, social, culturel et économique sont autant d'informations statistiques de base dont la disponibilité d'une façon exhaustive passe nécessairement par le recensement qui occupe une place importante dans les opérations de collecte.

Le recensement permet de disposer de l'état de la population à une date précise. Cet état est en fait une photographie instantanée de la population du territoire national. Mais cet aspect statique des données recueillies n'altère en rien leur validité à court et moyen terme.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de Mars 1979 a ainsi permis de disposer de données chiffrées sur la structure par âge et par sexe, sur l'état matrimonial, l'appartenance ethnique, la mobilité spatiale, le niveau d'instruction, l'activité économique.

L'interprétation et la compréhension de ces données brutes contenues dans le premier tome du Volume National sont parfois malaisées. Ce deuxième tome du Volume National RGPH présente l'analyse de ces chiffres bruts sur huit chapitres.

Dans le premier chapitre, la population du Bénin au recensement de Mars 1979 est analysée à travers sa répartition spatiale, la répartition en zone d'habitat et à travers les différentes ethnies.

La structure par âge et par sexe est une donnée fondamentale de toute analyse démographique. Elle est la caractéristique essentielle de l'état d'une population et conditionne dans une large mesure, l'évolution future d'une population. C'est l'objet du chapitre II.

Le degré d'instruction est un excellent critère de niveau intellectuel d'un pays, son analyse est présentée au chapitre III.

Les chapitres IV et V traitent respectivement des caractéristiques économiques et de la nuptialité.

/...

L'analyse portera, au chapitre VI, sur des mouvements de personnes, mouvements qui amènent certaines d'entre elles à se déplacer d'un lieu à un autre.

L'étude s'achève par l'analyse des données sur les ménages et l'habitation dans les chapitres VII et VIII.

Les différentes analyses présentées dans cette publication, s'imposent pour faciliter à tout un chacun, l'usage et la compréhension de ces données combien importantes et dont notre pays a le privilège de disposer.

/\*\*\*

C H A P I T R E        I

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION

L'exploitation des données du recensement permet de caractériser, d'une manière globale, la population du pays à travers sa répartition spatiale, la répartition par zone d'habitat et la distribution des nationalités.

La population du Bénin, au vu des résultats, se répartit inégalement sur l'étendue du territoire national. L'histoire et la géographie sont déterminantes dans la répartition spatiale de la population dont la majeure partie vit en zone rurale et l'autre partie en zone urbaine définie à partir des critères bien précis d'infrastructure socio-économique. Le pays abrite une diversité de nationalités regroupées en des catégories assez homogènes.

Une mosaique d'ethnies, des densités disparates de population, une répartition en zones d'habitat urbain et rural, telles sont les trois caractéristiques générales de la population du Bénin. Elles constituent les grandes lignes d'analyse de ce premier chapitre.

/...

## 1.1 REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION DU BENIN

L'histoire et la géographie expliquent assez bien l'implantation humaine (1). La typologie de paysanat observé par le passé a survécu et déterminerait encore aujourd'hui, les différentes répartitions spatiales de la population béninoise, dense dans le Bénin méridional dont les sols et la pluviométrie favorisent une agriculture semi-intensive, et faiblement représenté dans la partie septentrionale montagneuse à l'Ouest et relativement plat à l'Est.

A ces constatations géo-climatiques il faut ajouter le phénomène contemporain qu'est l'exode rural qui accélère l'urbanisation de certaines régions.

### 1.1.1 Aperçu géographique et administratif

Cinq grandes régions géographiques définies par le relief, le climat, la végétation, le peuplement, les pôles de développement déterminent le paysage béninois. Les traits physiques spécifiques confèrent à ces régions leur homogénéité.

Ainsi, peut-on distinguer le Bénin méridional, le moyen Bénin, le Pays Borgou, le Bassin du Niger et l'Atacora, subdivisés en six grandes divisions administratives : les provinces de l'Ouémé, de l'Atlantique, du Mono, du Zou, du Borgou et de l'Atacora.

### 1.1.2 Inégalité de la répartition de la population

#### 1.1.2.1 Niveau national

Avec ses 3.331.210 habitants au recensement de la population de Mars 1979, répartis sur 112.622 km<sup>2</sup>, soit une densité de 29,6 habitants au km<sup>2</sup>, le Bénin est moyennement peuplé relativement au reste de l'Afrique.

La répartition spatiale à travers les grandes divisions administratives est inégale comme en témoigne le tableau 1.1

---

(1) Enquête démographique au Dahomey 1961 INSEE page 12.

/...

TABLEAU I.1 Répartition de la population selon les grandes divisions administratives

Provinces	Superficie (km2)	Population au Recensement 1979								Rapport de masculinité	Densité au (km2)		
		Masculin		Féminin		Sexes réunis							
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%				
ATACORA	31.200	234.304	14,7	245.300	14,2	479.604	14,4	355,5	15,4				
ATLANTIQUE	3.222	332.154	20,8	354.104	20,4	686.258	20,6	333,8	213,0				
BORGOU	51.000	245.742	15,4	244.927	14,1	490.669	14,7	100,3	9,6				
MONO	3.800	223.953	14,0	253.425	14,6	477.378	14,4	98,4	125,6				
OUEME	4.700	295.244	18,5	331.524	19,1	526.868	18,8	99,0	133,4				
ZOU	19.700	265.542	16,6	304.891	17,6	570.433	17,1	87,1	30,5				
ENSEMBLE	112.622	1.596.939	100,0	1.734.271	100,0	3.331.210	100,0	92,1	29,6				

Le poids de la population de chaque province dans la population totale laisse supposer entre les provinces de l'Atacora (14,4 %), Borgou (14,7 %) et Mono (14,4 %) d'une part et entre Ouémé (18,8 %), Atlantique (20,6 %) et Zou (17,1 %) d'autre part, une répartition homogène fallacieuse qui disparaît en tenant compte de l'étendue de chaque province.

/...

### 1.1.2.2 Niveau provinces et districts

L'analyse des résultats fait entrevoir des disparités à l'intérieur même des provinces.

Dans la province du Borgou, la plus vaste et la moins peuplée (9,6 habitants au kilomètre carré), la répartition de la population est très épars.

Les principaux districts de peuplement sont Parakou (12,5 %), Banikoara (12,2 %), Kandi (10,0 %). La répartition paraît relativement uniforme entre les autres districts de la province (tableau 1.2).

Pour apprécier la répartition spatiale par sexe de la population telle qu'elle est donnée par le recensement, le moyen le plus simple consiste à étudier les rapports de masculinité d'une division administrative à l'autre. Notons qu'on désigne sous le terme de rapport de masculinité, le rapport de l'effectif du sexe masculin à l'effectif du sexe féminin.

A l'intérieur de la province, l'équilibre en hommes et en femmes s'observe globalement d'un district à l'autre. Cette situation se présente dans huit des quatorze districts de la province. Le "déficit" numérique en homme constaté dans les districts ruraux de Gougounou, Kalalé et de Kandi et dans une moindre mesure dans le district de Segbana se trouve compensé un tant soit peu par un excédent d'effectif masculin dans les districts de Tchaourou (104,4 hommes pour 100 femmes), de N'Dali (104,4) et plus marquée dans le district urbain de Parakou (106,2) qui constitue le pôle d'attraction de la province (tableau 1.2).

La province de l'Atacora constitue une zone montagneuse particulièrement intéressante en raison de la relative abondance des pluies. Cette caractéristique favoriserait une concentration humaine surtout dans la "topographie assez molle que présente la chaîne de l'Atacora" (1) où se situent les districts relativement peuplés de la province : Djougou (12,1 % de la population de la province), Boukoumbé (9,8 %), Kouandé (8,9 %), Natitingou (8,2 %) (tableau 1.3)

La supériorité numérique féminine observée dans maints districts serait due à la cause la plus vraisemblable qu'est l'émigration masculine.

---

(1) KOLAWOLE Sikirou Adam/Michel BOKO : LE BENIN. SODIMAS/  
EDICEF 1983 - page 15

/...

TABLEAU 1.2 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province du BORGOU

Districts	%	Hommes pour 100 femmes
D.R. BANIKDARA	12,2	99,7
D.R. BEMBERENE	7,7	99,6
D.R. GOGOUNOU	5,7	97,3
D.R. KALALE	7,9	95,0
D.R. KANDI	10,0	98,1
D.R. KARIMAMA	4,0	99,4
D.R. MALANVILLE	7,4	99,7
D.R. N'DALI	5,4	104,4
D.R. NIKKI	7,0	99,6
D.U. PARAKOU	12,5	106,2
D.R. PERERE	4,1	99,8
D.R. SEGGBANA	4,0	98,3
D.R. SINENDE	5,0	100,2
D.R. TCHAOUROU	7,1	104,4
TOTAL	100	100,3

TABLEAU 1.3 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province de l'ATACORA

Districts	%	Hommes pour 100 femmes
D.R. BASSILA	6,8	98,9
D.R. BOUKUMBE	9,8	94,2
D.R. COBLY	5,6	90,7
D.R. COPARGO	7,2	96,7
D.R. DJOUGOU	12,1	100,6
D.U. DJOUGOU	6,1	94,3
D.R. KOURANDE	8,9	95,9
D.R. KEROU	5,7	101,7
D.R. MATERI	9,6	91,6
D.R. NATITINGOU	8,2	94,7
D.R. PEHUNCO	4,8	98,6
D.R. OUAKÉ	6,3	92,0
D.R. TANSIETRA	5,7	93,3
D.R. TOUCOUNTOUNA	3,2	90,4
TOTAL	100	95,5

/\*\*

TABLEAU 1.4 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province du MONO

Districts	%	Hommes pour 100 femmes
D.R. APLAHOUÉ	10,9	88,0
D.R. ATHIEME	12,8	90,8
D.R. BOPA	8,5	93,7
D.R. COMÉ	6,8	94,6
D.R. DJANDOTOMEY	11,1	83,3
D.R. DOGBO	9,5	87,5
D.R. GRAND-POPO	5,6	89,3
D.R. HOUEYOGBE	9,0	87,8
D.R. KLOUKANNE	9,5	86,9
D.R. LALO	9,8	88,4
D.R. TOVIKLIN	6,5	83,6
TOTAL	100	88,4

TABLEAU 1.5 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province de l'ATLANTIQUE

Districts	%	Hommes pour 100 femmes
D.R. ABOMEY-CALAVI	8,9	98,9
D.U. COTONOU 1	5,6	94,2
D.U. COTONOU 2	6,4	90,7
D.U. COTONOU 3	3,5	96,7
D.U. COTONOU 4	7,0	100,6
D.U. COTONOU 5	13,4	94,3
D.U. COTONOU 6	10,7	95,9
D.R. KPMASSÉ	6,0	101,7
D.R. OUIDAH	7,7	91,6
D.L. SO-AVA	5,5	94,7
D.R. TOFFO	6,3	98,6
D.R. TORI-BOSSETO	4,2	92,0
D.R. ZÉ	5,7	93,3
D.R. ALLADA	9,1	90,4
TOTAL	100	93,8

TABLEAU 1.6 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province de l'OUEME

Districts	%	Hommes pour 100 femmes
D.R. ADJARRA	5,4	83,9
D.R. ADJOHOUN	6,6	89,5
D.L. AGUEGUES	2,4	102,3
D.R. AKPRO-MISSEIRE	6,3	85,4
D.R. AVRANKOU	8,0	85,7
D.R. BONOU	2,9	89,6
D.R. DANGBO	7,9	91,5
D.R. IFANENI	7,1	80,8
D.R. IPKINLE	4,9	88,3
D.R. KETOU	6,3	97,0
D.R. PORE	8,4	91,5
D.U. PORTO-NOVO 1	6,4	98,9
D.U. PORTO-NOVO 2	8,7	87,5
D.U. PORTO-NOVO 3	6,2	87,6
D.R. SAKETE	6,6	82,0
D.R. SEME-KPODJI	5,9	94,4
TOTAL	100	89

TABLEAU 1.7 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province du ZOU

Districts	%	Hommes pour 100 femmes
D.U. ABOMEY	8,8	79,2
D.R. AGBANGNIZOUN	6,8	83,5
D.R. BANTE	5,0	94,6
D.R. BOHICON	8,9	83,4
D.R. COVE	4,5	82,2
D.R. DASSA-ZOUYE	7,3	89,1
D.R. DJIDJA	7,7	88,9
D.R. GLAZIYE	6,6	88,8
D.R. OUESSE	5,6	93,7
D.R. OUINHI	3,9	90,8
D.R. SAVALOU	9,0	87,5
D.R. SAVÈ	4,6	99,6
D.R. ZAGNARDO	4,6	87,6
D.R. ZA-KPOTA	8,6	81,2
D.R. ZOGBODOMEY	8,1	91,0
TOTAL	100	87,1

Le plus grand périmètre de peuplement (plus de 75 habitants au km<sup>2</sup>) est la partie méridionale du Bassin qui rassemble les provinces du Mono, de l'Atlantique, de l'Ouémedé et la partie sud de la province du Zou. Sur ce "plateau sédimentaire couvrant seulement le dixième du territoire national" (2) vivent deux béninois sur trois.

La répartition spatiale de la population semble disparate à l'intérieur de la province du Mono (tableau 1.4). Les districts relativement peuplés au recensement de Mars 1979 sont : Athiémedé 12,8 % de la population de la province, Aplahoué (10,9 %), Djakotomey (11,1 %). Le district rural de Grand Popo abritant seulement 5,6 % de la population de la province, semble connaître un problème de dépeuplement dû probablement à l'émigration.

La supériorité numérique féminine caractérise la province du Mono comme en témoignent les rapports de masculinité du tableau 1.4. De nombreux points d'interrogation subsistent pour expliquer cette suprématie numérique féminine dont une étude approfondie permettrait de mieux appréhender les différents déterminants.

Si l'importance du passé peut être prépondérante dans la répartition spatiale de la population des provinces du Zou et de l'Ouémedé, aucun trait historique, ni du relief, du climat et de la végétation ne saurait expliquer la répartition observée dans la province de l'Atlantique. Cotonou, formé de six districts surplante les huit autres districts faiblement peuplés (Tableau 1.5) et où émergent les districts ruraux d'Allada (9,1 % de la population de la province), d'Abomey-Calavi (8,9 %) et de Ouidah (7,7 %). Avec ces six districts, Cotonou abrite 46,6 % de la population de l'Atlantique et près du dixième de la population du pays. Cette importance numérique résulte des multiples fonctions (industrielle, commerciale, administrative, culturelle et d'accueil) qu'exerce la ville et qui lui confère l'appellation de "véritable métropole nationale".

La sous-région du bas-Ouémedé est une région densément peuplée (133,4 habitants au km<sup>2</sup>) où Porto-Novo émerge avec 21,3 % de la population de la province (tableau 1.6).

Dans la province du Zou, la répartition semble disparate. Le caractère dominant est la concentration historique de la population autour d'Abomey (8,9 % de la population de la province), Bohicon (8,8 %), Savalou (9 %), Djidja (7,7 %), Zapkota (8,6 %) et de Zogbadomey (8,1 %) (tableau 1.7). La prédominance numérique féminine constatée presque dans tous les districts mérite une analyse adéquate dans le cadre d'une étude spécifique.

La répartition de la population sur l'étendue du territoire national ne s'est pas faite de manière fortuite. Des facteurs multiples sont à la base de cette répartition spatiale complexe de la population à travers les différentes divisions administratives.

Toute tentative d'explication de cette répartition doit tenir compte tant des variables géo-climatiques que des variables socio-économiques. Ignorer ces contraintes contextuelles déboucherait, à coup sûr, sur des conclusions fallacieuses.

## 1.2 REPARTITION PAR ZONE D'HABITAT

La répartition de la population entre les villes et les campagnes se heurte le plus souvent au problème de la définition même de la ville.

### 1.2.1 Concept de population urbaine

Depuis le découpage administratif de 1978, chaque district comporte au moins une commune urbaine tenant lieu de chef lieu de district. Ainsi en République Populaire du Bénin, le concept de population urbaine "n'a qu'un contenu purement administratif. L'idée de ville ne repose sur aucun critère objectif et permanent tel que celui relatif aux fonctions, à la morphologie, à la nature des équipements et des infrastructures urbaines. Dans cette démarche purement administrative, l'élément majeur de définition c'est le choix politique qui est fait d'une localité pour abriter le siège du pouvoir administratif à l'échelon régional : chefs-lieux de province, de district, etc... Ces chefs-lieux par l'importance de leurs populations et de leurs infrastructures de base, occupent parfois un rang inférieur comparativement à certaines agglomérations qui gardent toujours leur statut villageois..." (1)

Cette critique se justifie d'autant plus qu'en considérant comme population urbaine, la population des communes urbaines, le degré d'urbanisation du Bénin s'établit à 40 % environ. Cette proportion semble très élevée pour un pays dont la grande majorité travaille dans le secteur agricole traditionnel. Compte tenu des raisons précédentes, il est apparu nécessaire de redéfinir l'entité urbaine pour une meilleure identification de la population citadine. Mais il faudrait résoudre entre autre les problèmes :

---

(1) KOLAWOLE (S. A.) et OGOUNSOLA (J. I.) - 1981 - Répartition et composition par groupe d'âge de la population du nord Bénin. Dactyl. COTONOU /...

- de la détermination des critères objectifs sur lesquels doit s'appuyer la définition d'une ville ;
- de la délimitation géographique des agglomérations urbaines ;
- du manque d'informations fiables sur les circonscriptions administratives (infrastructures socio-économiques et autres équipements à caractères urbains).

L'exploitation des données disponibles sur l'ensemble des communes a permis de distinguer deux types d'agglomérations urbaines :

- les grandes villes
- les autres villes.

La notion de ville est utilisée pour désigner toute agglomération comptant plus de 10.000 habitants et ayant au moins quatre des infrastructures suivantes : PTT, Perception, Trésor, Agence bancaire, adduction d'eau, électricité, Centre de santé et collège d'enseignement secondaire cycle long.

Les grandes villes se différencient des autres surtout par l'effectif de leur population qui dépassent 50.000 habitants.

Le tableau 1.7 présente la distribution des 23 centres classés comme villes selon leur taille.

**TABLEAU 1.7 Répartition des villes de plus de 10.000 habitants selon leur taille**

Taille	Nombre de centres	Population
10.000 - 15.000	7	83.784
15.000 - 50.000	13	285.470
50.000 et +	3	514.431
<b>Ensemble</b>	<b>23</b>	<b>883.685</b>

/...

1.2.2 Développement urbain

La répartition par zone d'habitat de la population se présente comme l'indique le tableau 1.8.

**TABLEAU 1.8** Répartition par zone d'habitat et par sexe de la population pour 100 habitants au total

Sexe Population	Masculin	Féminin	Ensemble	Rapport de masculinité
Population urbaine dont :	12,8	13,7	26,5	93,4
- COTONOU	4,7	4,9	9,6	95,9
- PARAKOU	0,9	0,9	1,8	100,0
- PORTO-NOVO	1,9	2,1	4,0	90,5
Population rurale	35,2	38,3	73,5	91,9
Ensemble	48,0	52,0	100,0	92,3

L'examen du tableau 1.8 montre que 26,5 % de la population totale vivent dans les villes de plus de 10.000 habitants contre 73,5 % dans les zones rurales.

La principale caractéristique de cette répartition est l'importance relative des plus grosses agglomérations urbaines que sont Cotonou (320.348 habitants), Parakou (60.915) et Porto-Novo (133.168). Ces trois grandes villes abritent 15,4 % de la population totale soit 58,2 % de la population urbaine.

La domination de la hiérarchie urbaine par un ou deux centres est un phénomène quasi général qu'on observe dans le processus d'urbanisation des pays du tiers monde. Dans la majorité des cas, la position géographique et les fonctions des centres sont les principaux facteurs du déséquilibre de la répartition de la population urbaine.

Le pourcentage de population urbaine varie sensiblement d'une province à l'autre comme le montre le tableau 1.9.

....

TABLEAU 1.9 Répartition de la population par zone d'habitat et par sexe selon la province

Provinces	Population urbaine			Population rurale			Population totale		
	Sexe		Ensemble	Sexe		Ensemble	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
ATACORA	6,7	7,1	13,8	42,1	44,1	86,2	48,8	51,2	100
ATLANTIQUE	25,5	26,6	52,1	22,9	25,0	47,9	48,4	51,6	100
BORGOU	10,8	10,4	21,2	39,3	39,5	78,8	50,1	49,9	100
MOND	5,3	5,9	11,2	41,6	47,2	88,8	46,9	53,1	100
OUEME	12,7	14,3	27,0	34,4	38,6	73,0	47,1	52,9	100
ZOU	10,7	12,7	23,4	35,9	40,7	76,6	46,6	53,4	100

/...

Les provinces qui abritent les grandes villes (Atlantique, Borgou et Ouémé) et la province du Zou présentent les degrés d'urbanisation les plus élevés. Quant aux provinces du Mono et de l'Atacora elles sont les plus faiblement urbanisées.

Ces degrés d'urbanisation des provinces appellent quelques observations.

D'une manière générale, les pôles de développement régional que constituent les chefs-lieux de provinces sont à l'origine de l'urbanisation des provinces. A ces chefs-lieux s'ajoutent quelques points de convergence d'activités commerciales, culturelles, touristiques et industrielles. On peut citer par exemple, dans l'Atlantique, Ouidah, ancien comptoir de la traite des esclaves, dans le zou, Bohicon, Savè et Dassa-Zoumé situées à la croisée des voies de communication.

L'urbanisation du Mono contraste fortement avec la densité de population. Ceci dénote bien que l'urbanisation est associée au développement économique si l'on sait que le Mono a connu un retard économique par rapport aux autres provinces.

La structure par sexe de la population urbaine et de la population rurale révèle quelques particularités selon les provinces comme le montrent le tableau 1.10 et la figure 1.1.

TABLEAU 1.10      Rapport de masculinité par province et par zone d'habitat

Province	Zone d'habitat	Urbaine	Rurale	Ensemble
ATACORA		95,4	95,5	95,5
ATLANTIQUE		95,8	91,6	93,8
BORGOU		103,6	99,5	100,3
MONO		89,1	88,3	88,4
OUEME		88,9	89,1	89
ZOU		84,2	88	87,1
	Ensemble	93,0	91,7	92,1

....

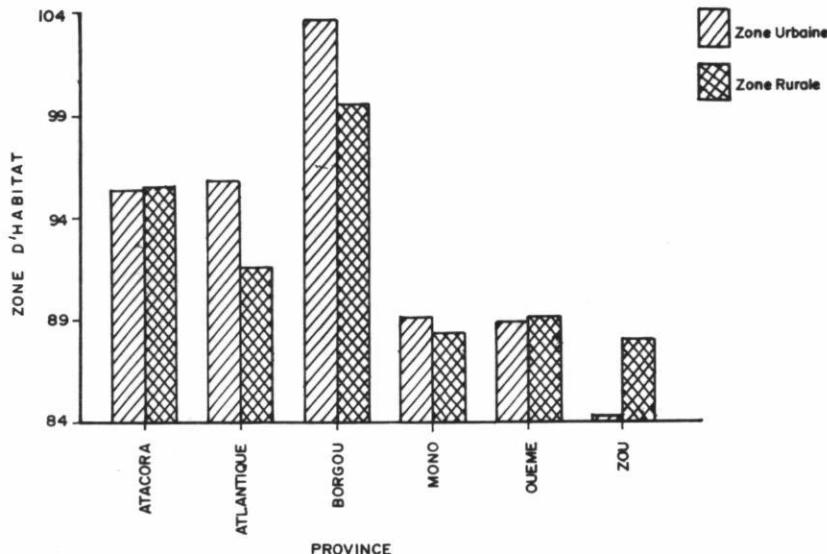


Figure: I.1 - RAPPORT DE MASCULINITE PAR PROVINCE ET ZONE D'HABITAT.

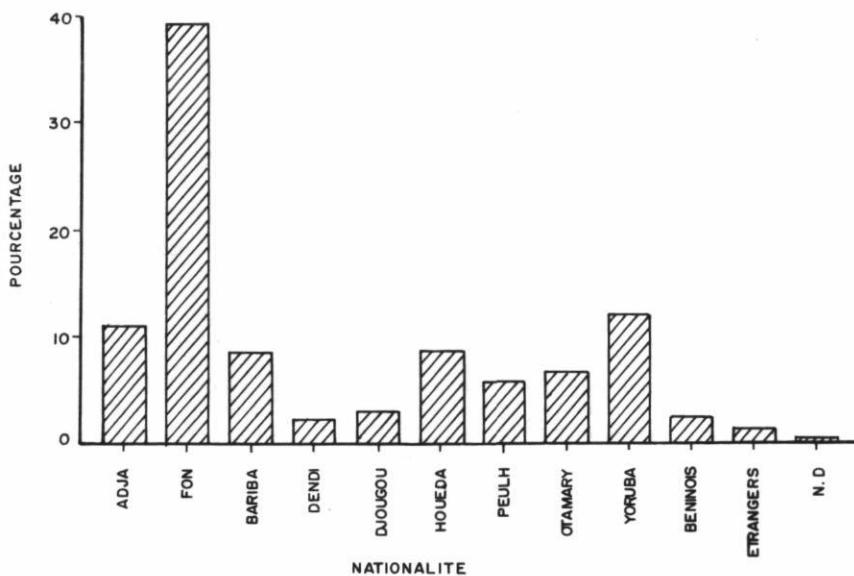


Figure: I.2 - REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE DE NATIONALITE POUR 100 PERSONNES AU TOTAL.

Il y a une sous représentation quasi générale des hommes quelque soit la zone d'habitat. C'est un phénomène à mettre en rapport avec la situation au niveau national.

D'autre part, il n'y a pas une grande différence entre les villes et les campagnes. Ceci ne contredit pas le caractère généralement sélectif des migrations des campagnes vers les villes. Une étude plus approfondie prenant en compte la variable âge devrait révéler des différences significatives au niveau de certaines tranches d'âge.

### 1.3 REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

#### 1.3.1 Généralités

L'installation des différentes nationalités sur le territoire national s'est faite de façon progressive. Aujourd'hui, la Commission Nationale de Linguistique reconnaît l'existence d'une cinquantaine de nationalités disséminées ça et là à l'intérieur du pays. "Cette pluralité linguistique est le signe d'une hétérogénéité linguistique notable et d'une richesse socio-culturelle indéniable".

Lors des travaux de recensement, ces différentes nationalités ont été regroupées en 10 catégories afin de construire des ensembles assez homogènes (voir Annexe).

On a distingué les groupes suivants : Adja, Fon, Bariba, Dendi, Djougou, Houéda, Otamari, Yoruba et autres béninois. Nous aborderons par la suite l'histoire de peuplement de ces différents groupes.

#### 1.3.2. Distribution des nationalités dans l'ensemble du pays

Les différents groupes de nationalités sont d'importances numériques différentes et se répartissent très inégalement sur le territoire national. Le groupe Fon est le plus représenté : 39 béninois sur 100 appartiennent à ce groupe. Il a pour origine le plateau de Tado sur la rive orientale du Mono d'où les éléments le constituant ont migré vers Abomey, Allada, Savalou et Porto-Novo. Il est suivi du groupe Yoruba (12 %) de la population totale et Adja (11 %) (figure 1.2).

/...

Les Yoruba semblent être d'origines diverses selon qu'il s'agit des Yoruba de l'Ouémé, de Savè ou de Bantè. On s'accorde pourtant à reconnaître qu'ils sont pour la plupart venus de l'Est du pays c'est-à-dire de l'actuel Nigéria.

Si les traditions font état de cette origine nigériane souvent confondue avec celle des Yorubas, il semble que sur les terres riches du Plateau Adja, une population nombreuse a pu se maintenir (1). Les Mina par contre, moins nombreux à l'intérieur du groupe Adja semblent provenir de l'actuel Ghana d'où ils ont été chassés par les Ashantis.

### 1.3.3 Distribution des nationalités au niveau des provinces

Les groupes dominant numériquement par province sont :

- les Otamari dans l'Atacora (42,4 %) de la population totale de la province (figure 1.2). Ce groupe semble être autochtone de la province, la montagne de l'Atacora ayant toujours été une région fertile, salubre (moins de trypanosomiase et de paludisme) et un obstacle naturel aux invasions ;
- les Fon dans l'Atlantique (68,4 %), l'Ouémé (48,8 %) et le Zou (74,2 %) ;
- les Bariba dans le Borgou (47 %). Ce groupe semble provenir de l'actuel Nigéria. Il s'est installé dans le pays en 3 vagues depuis Nikki, Kouandé, et Ouari Maro. "Ces conquérants cavaliers arrivent au contact des chefferies Yoruba auxquelles elles imposent en partie leurs lois" ; (1)

Au total, le groupe Fon est numériquement prépondérant dans trois provinces (Atlantique, Ouémé, Zou).

En ce qui concerne les autres groupes, on observe que :

- 92 % des Djougou résident dans la province de l'Atacora où ils représentent 19 % de la population de la province ;

---

(1) CORNEVIN (R.) (1962) "Histoire du Dahomey" Editions Berger-Levrault - p. 59

/...

TABLEAU 1.11 Distribution de la population selon les nationalités et par province

Province Ethnie	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	MOND	OUEME	ZOU	BENIN
Adja	0,2	9,2	0,4	60,9	1,0	0,6	11,0
Fon	1,1	68,4	3,7	17,4	48,8	74,2	39,2
Bariba	10,4	0,3	46,7	-	-	0,2	8,5
Dendi	3,2	0,3	10,7	-	-	0,1	2,2
Djougou	19,1	0,2	0,8	-	-	0,5	3,0
Houéda	0,0	12,1	0,1	19,6	17,1	0,1	8,6
Peulh	9,8	0,1	27,3	-	-	0,8	5,6
Otamary	42,4	0,2	1,5	0,6	0,1	0,6	6,5
Yoruba	3,1	6,8	4,2	0,6	29,9	21,9	11,9
Autres béninois	9,1	1,1	1,4	0,5	2,6	0,4	2,3
Etrangers	1,5	1,3	3,2	0,8	0,3	0,6	1,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

/ ...

- 74 % des Dendi et 72 % des Peuhl se trouvent dans la province du Borgou où ils représentent respectivement 11 % et 27 % de la population de la province. Ces deux groupes sont venus du Nord du pays. La migration des Dendi, par la vallée du Niger, s'est échelonnée sur plusieurs siècles. (2)

- 38 % des Houéda et 47 % des Yoruba résident dans la province de l'Ouémé où ils constituent respectivement 17,1 % et 29,9 % de la population de la province.

Le groupe Houéda tel que défini pour les besoins du traitement du recensement comprend les Houéda, Houla, Sahoué, Torri, Toffin et Sèto. Alors que les Houla et les Houéda (Péda) semblent être originaires du Plateau de Tado et ont migré vers Grand-Popo et Ghézin dans le Mono ; les Sèto, Torri et Toffin constituent la majorité du groupe Houéda présent dans la province de l'Ouémé.

Lorsqu'on compare le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes), on observe quelques variations d'une ethnie à l'autre.

Ainsi, il y a une représentation anormalement élevée des femmes dans le groupe Adja où l'on observe 87 hommes pour 100 femmes alors qu'au niveau national on compte 92 hommes pour 100 femmes. Il serait intéressant de définir un axe de recherche en vue d'expliquer cette situation. Le même phénomène se rencontre mais dans une moindre mesure chez les Fon (90), Houéda (91).

Le groupe Peuhl semble avoir le ratio le plus élevé (99 hommes pour 100 femmes).

Dans les provinces où les quatre groupes (Adja, Fon, Houéda et Yoruba) résident pour la plupart, on constate que le nombre d'hommes pour 100 femmes reste généralement plus faible que dans les autres provinces.

Ainsi, on note que le ratio est de :

- (i) 86 hommes pour 100 femmes pour les groupes Adja dans le Mono ;
- (ii) 85 hommes pour 100 femmes pour le groupe Fon dans le Zou.  
Le ratio est supérieur pour ce groupe dans l'Ouémé (90) et l'Atlantique (93) ;

---

(2) CORNEVIN (1962) op. cit.

/...

(iii) 87 hommes pour 100 femmes pour le groupe Houéda dans l'Ouémedé ;

(iv) 88 hommes pour 100 femmes pour le groupe Yoruba dans l'Ouémedé.

#### 1.3.4 Distribution des nationalités dans quelques districts

Pour les besoins de cette analyse et pour tenir compte de l'importance historique de certains centres, nous avons choisi Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey, Nikki et Djougou.

La ville de Cotonou comprend 61,9 % de Fon et 12,6 % d'Adja. La situation de la ville de Cotonou au sein de la province de l'Atlantique est assez éloquente à ce sujet.

Porto-Novo contient aussi une proportion forte de Fon (surtout Goun : 60,3 %).

A Abomey, capitale historique du royaume de Danhomè, les Fon constituent 95,3 % de la population.

Par contre, Parakou semble être une localité ayant connu plusieurs brassages ethniques. Malgré l'éloignement de leurs origines de Parakou, les Fon représentent 20,9 % de la population de la ville à côté des Bariba qui font une proportion de 31,1 %.

Les Fon ont donc migré vers cette ville dans laquelle ils constituent un pourcentage non négligeable.

Quant aux Yoruba, ils se rencontrent en proportion relativement importante de la population des quatre localités que nous venons d'étudier (11,1 % à Cotonou, 25,9 % à Porto-Novo, et 14,0 % à Parakou (tableau 1.12).

Les Bariba constituent l'ethnie dominante à Nikki (55,9 %). Ils sont suivis des Peulh (30,4 %). Les Dendi ne représentent que 6,9 %.

A Djougou, l'ethnie Djougou constitue 65,4 % de la population. Ils sont suivis des Peulh (16,9 %).

/...

TABLEAU 1.12 Distribution des nationalités dans quelques centres

Ethnie	Localité	COTONOU	PORTO-NOVO	ABOMEY	PARAKOU	NINKI	DJOUROU
Adja		12,6	3,3	1,4	2,2	0,1	0,1
Fon		61,9	60,3	95,3	20,9	1,2	0,4
Bariba		0,5	0,4	0,3	31,1	55,9	3,7
Dendi		0,6	0,3	0,1	15,0	6,9	0,9
Djougou		0,4	0,1	0,1	3,2	0,3	65,4
Houëda		8,6	8,4	0,2	0,5	-	-
Peulh		0,1	0,0	0,1	5,9	30,3	16,9
Otamary		0,3	0,2	0,1	3,6	0,7	5,6
Yoruba		11,1	25,9	1,8	14,0	2,2	1,2
Autres béninois		1,4	0,5	0,1	0,9	0,6	4,7
Etrangers		2,4	0,6	0,5	2,7	1,8	1,1
Non déclarés		-	-	-	-	-	-
Ensemble		100	100	100	100	100	100

L'occupation du territoire par les différentes ethnies et leur importance numérique varient sensiblement. Cette situation est liée à l'histoire du pays. Mais on peut toujours constater que les Fon sont numériquement la nationalité la plus importante du pays et sont essentiellement basés dans le sud et le centre du pays. Les Yoruba, quoique plus importants dans l'Ouémedé, se rencontrent un peu partout à l'intérieur du pays. L'activité commerciale qui les caractérise pourrait expliquer cette situation.

C H A P I T R E II

STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

L'âge est la caractéristique la plus importante et la plus difficile à saisir par rapport aux autres variables socio-démographiques retenues dans le cadre du recensement (nationalité, sexe, profession, etc.).

Le concept de l'âge ou du temps dans les pays développés n'a pas la même signification dans les sociétés africaines traditionnelles. Or, les approches utilisées pour saisir l'âge et le temps par le statisticien ou le démographe dérivent de la conception occidentale du temps. C'est probablement ce qui explique en grande partie les difficultés que l'on rencontre dans la saisie de l'âge en milieu africain.

Dans le cadre du recensement, il est demandé à l'agent recenseur de faire de gros efforts pour obtenir le maximum de précision. Un calendrier historique établi pour chaque commune a été mis à la disposition des agents recenseurs pour les aider en cas de nécessité dans la détermination de l'âge.

Dans tous les cas il a été demandé à l'agent recenseur de procéder de la manière suivante :

- "- Demander à la personne sa date de naissance ou son âge. Si la personne ne connaît ni sa date de naissance, ni son âge, demander alors si elle possède un acte de naissance ou tout autre pièce pouvant indiquer son âge. Si elle n'a rien de tout cela, l'agent recenseur devra l'aider à estimer son âge soit au moyen du calendrier historique, soit par comparaison avec d'autres personnes dont on connaît avec exactitude l'âge.
- Pour ce faire, il demandera à la personne enquêtée si elle se souvient de tel ou tel événement et quel âge elle avait quand l'événement s'est produit. Il pourra aussi demander à l'enquêté d'aller chercher ou de citer une personne de sa classe d'âge en espérant que celle-ci possède des papiers officiels ou qu'elle peut fournir de meilleurs renseignements.
- Si la personne déclare un âge, l'agent recenseur doit avec le bon sens, chercher à vérifier la vraisemblance de cet âge. Il devra garder à l'esprit que :
  - (i) l'âge d'un père doit être supérieur de 15 ans au moins à celui de son premier enfant ;
  - (ii) l'âge d'une mère doit être supérieur d'au moins 12 ans à celui de son premier enfant (1)".

(1) BENIN : Bureau Central de Recensement 1978 - Document RGPH 3  
Manuel des Agents Recenseurs /...

## 2.1 EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

### 2.1.1 Concept de l'âge ou du temps

La conception du temps en milieu traditionnel africain est cependant loin d'être uniforme. Elle varie parfois dans un même pays, d'un groupe socio-culturel à l'autre car le temps a un contenu essentiellement social qui se définit par rapport à l'organisation économique et à la structure sociale de chaque nationalité. Ainsi, en milieu africain "l'individu dès sa naissance s'inscrit dans un temps cumulatif qui sert, non pas à mesurer l'âge de chacun, mais à définir son statut social par rapport aux autres membres du groupe". (1)

Cette perception du temps amène à distinguer deux systèmes de classification des éléments de la société en Afrique de l'Ouest : les systèmes linéaires et les systèmes cycliques.

"En régime linéaire, une classe réunit simplement tous les jeunes gens dont on estime qu'ils sont en mesure de subir l'initiation ; sa composition repose donc sur l'âge physique de ses membres (tel était le cas semble-t-il chez les malinkés). En système cyclique, une promotion donnée groupera non pas les hommes nés approximativement entre telle ou telle année, mais les fils des membres de telle promotion antérieure". (2)

Ainsi, à la conception du temps comme variable quantitative continue du statisticien il convient d'apposer une conception du temps comme variable discontinue essentiellement qualitative. L'âge exprimé en année n'a aucune signification sociale en milieu africain traditionnel et sa connaissance ne relève donc pas d'un désir manifeste. C'est dire que une généralisation de l'état civil en milieu africain, ne résoudrait pas le problème de la connaissance de l'âge exact de l'individu que si la déclaration des faits d'état civil n'est pas ressentie comme un besoin. En tout état de cause, les recherches sur la culture des populations à étudier pour établir une liaison entre le temps traditionnel et le temps occidental seraient fort utiles. En attendant il faut prendre des précautions pour minimiser les erreurs de déclarations sur l'âge.

---

(1) Roger (G) et al-1981 - Les structures par sexe et âge en Afrique - INED, INSEE, ORSTOM-PARIS

(2) Paulme (D) Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest

...

### 2.1.2 Evaluation de la méthode de collecte

Au cours du dénombrement, l'âge a été directement enregistré en année révolues. Ainsi, quand l'enquêté déclare sa date de naissance, il revient à l'agent recenseur de la convertir en années révolues. Ce travail supplémentaire demandé à l'agent recenseur peut constituer une source d'erreur dans l'enregistrement de l'âge.

Ce même type d'erreur peut se produire quand l'enquêté ne connaît pas son âge et l'agent recenseur doit faire usage du calendrier historique : (cas où l'année de naissance ne coïncide pas avec un événement du calendrier historique).

Une meilleure précision sur l'enregistrement de l'âge de l'enquêté pourrait être obtenue en évitant au maximum à l'enquêteur des calculs pendant l'interview. Un tableau de concordance établissant la correspondance entre année de naissance et âge au moment du dénombrement aurait pu utilement compléter le calendrier historique. Dans tous les cas, l'efficacité du calendrier historique se trouve très diminuée quand l'enquêté n'est pas de la région où il a été recensé.

### 2.1.3 Evaluation des données sur l'âge

#### 2.1.3.1 Pyramide des âges

La pyramide des âges de la population du Bénin (figure 2.1) présente un aspect assez régulier entre 0 et 10 ans.

Cependant on note un excédent des effectifs des enfants âgés de 3 ans et un déficit de ceux âgés de 1 an. Ce phénomène est beaucoup moins marqué dans les grandes villes (figure 2.2). On pourrait probablement expliquer cette régularité relative de la pyramide aux jeunes âges par une meilleure pénétration de l'état civil ces dernières années. En milieu urbain il convient de remarquer que l'âge de 3 ans correspond à l'âge de première inscription dans les Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfance (C E S E) au Bénin.

D'une manière générale, l'attraction pour les âges terminés par 0, 2, 5 et 8 paraît sensible sur la pyramide des âges au delà de 10 ans. Cette attraction est plus marquée chez les femmes que chez les hommes et beaucoup moins prononcée dans les grandes villes.

/...

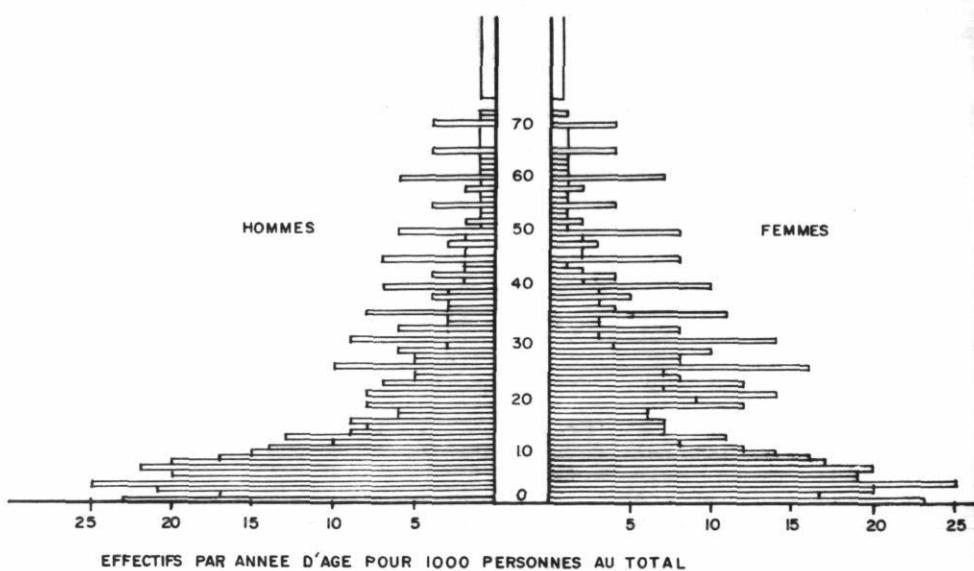


Figure: 2.1 - PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE L'ENSEMBLE DU PAYS.

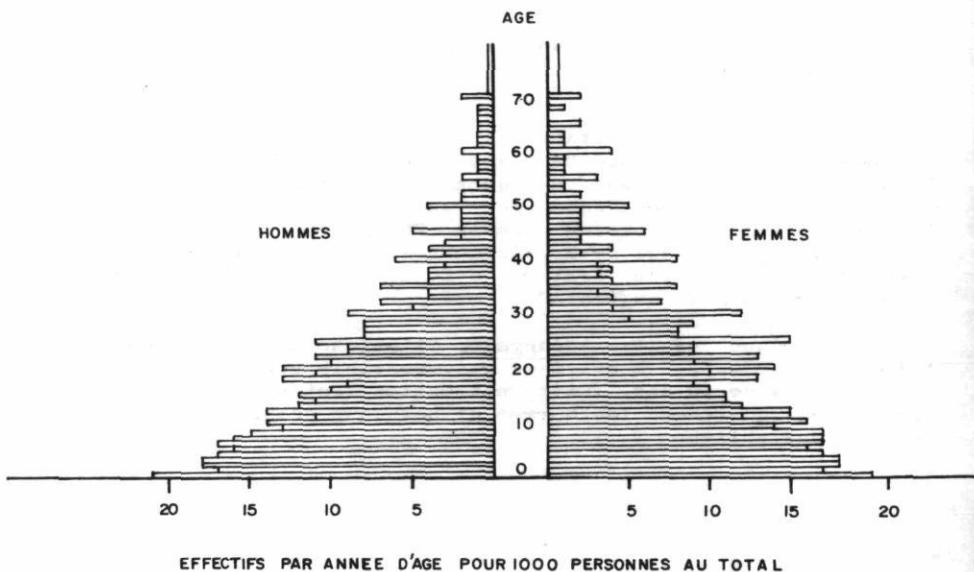


Figure: 2.2 - PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DES GRANDES VILLES DU BENIN

Entre 11 et 17 ans, on observe un creux important du côté féminin suivi d'un gonflement de la pyramide entre 18 et 28 ans. Cette distorsion peut être due en partie à un vieillissement des filles au début de l'âge de puberté (12 à 17 ans) et à un rajeunissement des jeunes femmes âgées de 30 à 50 ans. Ce double phénomène de rajeunissement et de vieillissement serait à l'origine d'une forte concentration des femmes entre 18 et 28 ans.

Les pyramides des âges (figures 2.1 et 2.2) font apparaître une proportion très élevée de personnes âgées de 75 ans et plus. Ce chapeau peut être dû à une tendance des personnes ayant atteint un certain âge à se vieillir et par une proportion relativement importante de vieillards de ce groupe d'âge. En effet, le rétrécissement brutal de la pyramide observée après 10 ans du côté des hommes et le creux entre 10 et 17 ans du côté des femmes pourrait témoigner d'un déficit des personnes de ces âges, ceci se traduirait par un gonflement de l'importance relative des groupes d'âge extrême.

#### 2.1.3.2 Rapports de masculinité

La courbe des rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) par groupes d'âge quinquéniaux (figure 3) présente une pointe très marquée entre 10 et 15 ans et entre 20 et 25 ans où on observe respectivement 120 garçons pour 100 filles et 60 hommes pour 100 femmes. Au delà de 25 ans, le nombre d'hommes pour 100 femmes croît progressivement pour dépasser 100 après 60 ans.

On peut expliquer en partie la pointe observée entre 10 et 15 ans par un rajeunissement des garçons âgés de plus de 15 ans et un vieillissement des jeunes filles au début de l'âge de procréation. Deux raisons militent en faveur de cette explication :

- la généralisation limitée et récente de l'état civil permet à certains parents d'élèves de diminuer systématiquement l'âge de leurs enfants pour leur permettre de suivre leurs études secondaires ;
- les hommes sont imposables à partir de 18 ans alors que les femmes ne paient pas l'impôt de capitation au Bénin. Ainsi, les garçons peuvent bien se rajeunir un peu par crainte de l'imposition, surtout en milieu rural.

/...

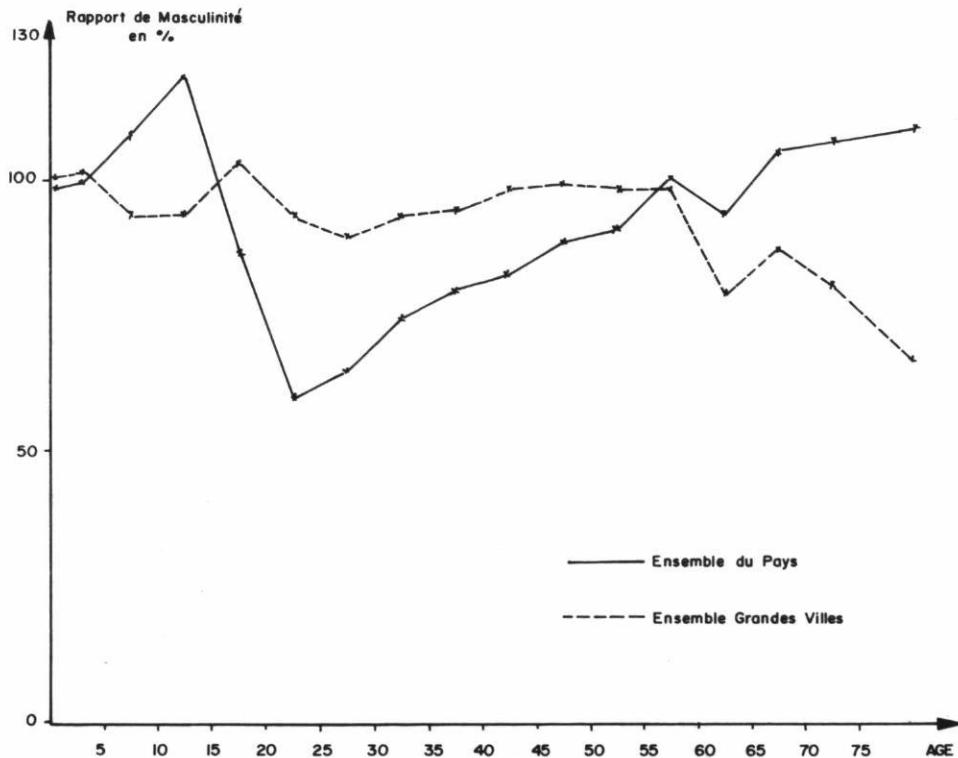


Figure: 2.3 - COURBES DE MASCLINITE SELON L'AGE AU BENIN.

L'examen de l'allure des courbes des rapports de masculinité dans les grandes ville (figure 3) montre que la structure par sexe en milieu urbain semble moins affectée par les erreurs de déclaration d'âge. Entre 10 et 15 ans la pointe très marquée observée précédemment est presqu'inexistante en milieu urbain.

Au delà de 55 ans, l'allure anormalement ascendante de la courbe en milieu rural (plus de 100 hommes pour 100 femmes) est probablement due au phénomène de vieillissement des hommes aux âges élevés.

#### 2.1.3.3 Quelques indicateurs du niveau d'attraction des âges

##### 2.1.3.3.1 Indice de Whipple

###### (i) Définition

L'indice de Whipple sert à mesurer le degré de préférence pour les âges se terminant par les chiffres 0 et 5 entre 25 et 62 ans.

Le mode de calcul est le suivant :

$$I_w = \frac{5 \sum_{i=0}^{12} N_{5i}}{\sum_{j=25}^{62} N_j}$$

Avec  $N_{5i}$  = effectif des personnes d'âge 5i  
 $N_j$  = effectif des personnes d'âge j  
avec j variant de 25 à 62

L'indice varie de 0 à 5

$I_w = 0$  s'il y a répulsion totale pour les âges terminés par 0 et 5

$I_w = 1$  s'il n'y a aucune répulsion

$I_w = 5$  si tous les âges déclarés sont terminés par 0 et 5

/...

L'application de la formule donne les résultats suivants :

**TABLEAU 2.1** : Indice de Whipple selon le sexe pour l'ensemble du pays et pour l'ensemble des grandes villes en 1979

Sexe	Population	Ensemble du pays	Ensemble grandes villes
	Masculin		
Masculin		1,95	1,41
Féminin		2,14	1,78
Ensemble		2,06	1,60

(ii) Interprétation des résultats

-----

Ces indices montrent qu'il y a de fortes attractions pour les chiffres terminés par 0 et 5. Le niveau de cet indice est la résultante de l'effet combiné de la préférence et de la répulsion pour les deux chiffres.

Le calcul de l'indice pour chacun des chiffres (0 et 5) montre que les âges terminés par 0 et 5 ont globalement le même degré de préférence (tableau 2.2). Il n'y a pas de répulsion pour les âges terminés par 0 et 5.

**TABLEAU 2.2** Indice de préférence pour les âges terminés par 0 ou 5 selon le sexe pour l'ensemble du pays et l'ensemble des grandes villes en 1979

Population et sexe	Ensemble du pays en (%)			Ensemble grandes villes (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	194,0	214,5	205,5	128,2	169,6	267,7
5	196,0	213,6	205,9	154,2	187,0	171,1

/...

Ces résultats témoignent une fois encore de la meilleure qualité des données sur l'âge dans les grandes agglomérations urbaines où l'état civil fonctionne mieux qu'en milieu rural.

2.1.3.3.2 Indice de Myers

(i) Définition (1)

Les résultats du calcul (tableau 2.3) montrent qu'il y a une répulsion assez sensible pour les âges terminés par 1, 3, 4, 6, 7 et 9. On retrouve également dans ce tableau l'attraction exercée par les âges terminés par 0 et 5.

La représentation graphique des données du tableau ci-dessus (voir figures 2.4 et 2.5) montre une assez grande différence entre les hommes et les femmes pour ce qui concerne la préférence ou la répulsion des âges. Cette différence est beaucoup plus marquée dans les grandes villes.

L'examen de la structure par sexe et par âge pour l'ensemble du pays suggère les conclusions suivantes :

- l'attraction très marquée pour les âges terminés par les chiffres 0 et 5 par rapport aux autres à partir de 15 ans, explique l'allure très irrégulière de la pyramide par âge et témoigne de la défectuosité des déclarations sur l'âge ;

---

(1) L'indice de Myers mesure le degré d'attraction ou de répulsion pour les âges terminés par les chiffres : 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. L'indice de Myers varie entre 0 et 180. S'il est égal à 0, il n'y a aucune distorsion sur les âges. Il est égal à 180 si tous les individus ont déclaré des âges terminés par le même chiffre.

L'écart par rapport à 10 % qui est la valeur de l'indice pour chacun des chiffres traduit l'attraction ou la répulsion pour le chiffre selon qu'il est positif ou négatif.

...

(ii) Variation des écarts par rapport à 10 %

TABLEAU 2.3 Indicateurs de l'attraction ou de la répulsion  
des âges selon le sexe

Population et sexe	Ensemble du pays			Ensemble grandes villes			
	Chiffre terminal	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0	+8,8	+11,4	+10,3	+3,7	+7,1	+5,4	
1	-3,5	-4,4	-4,0	-1,6	-3,1	-2,3	
2	+1,2	+1,3	+1,2	+1,0	+1,4	+1,2	
3	-2,6	-3,5	-3,1	-1,0	-1,8	-1,4	
4	-3,3	-4,0	-3,7	-1,2	-2,2	-1,7	
5	+6,8	+7,3	+7,1	+2,6	+4,7	+3,7	
6	-2,4	-3,0	-2,7	-1,4	-2,1	-1,7	
7	-2,6	-3,3	-3,0	-1,5	-2,3	-1,9	
8	+0,6	+1,2	+0,9	+0,3	+0,6	+0,4	
9	-3,0	-3,0	-3,0	-0,9	-2,3	-1,6	
Indice de Myers	34,8	42,4	39,0	15,2	27,6	21,4	

/\*\*\*

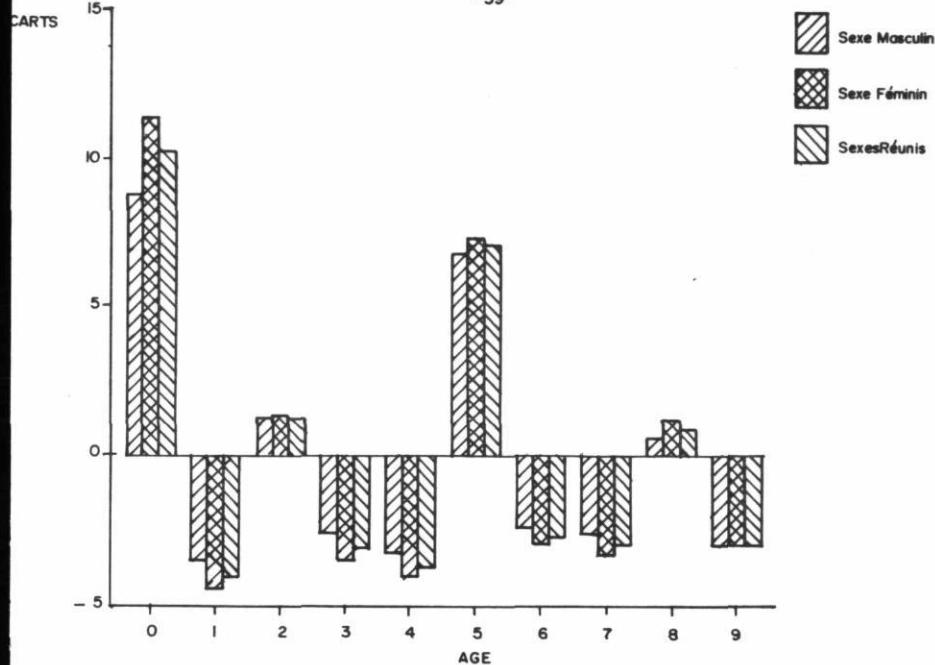


Figure: 2.4 - INDICE DE MYERS PAR SEXE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

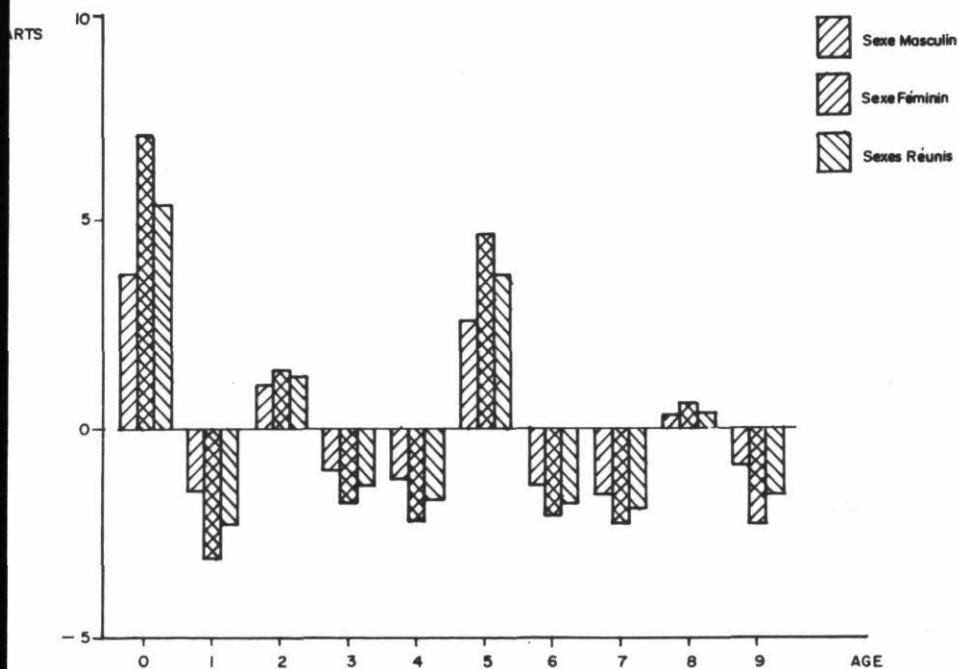


Figure: 2.5 - INDICE DE MYERS PAR SEXE POUR LES GRANDES VILLES.

- la comparaison des effectifs masculins et féminins à différents âges montre que l'excédent en hommes entre 10 et 15 ans s'explique en partie par le rajeunissement des garçons âgés de plus de 15 ans et le vieillissement des filles âgées de 12 à 17 ans.

## 2.2 ANALYSE DE LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Les données sur l'âge sont entachées d'erreurs de déclaration. L'ampleur de ces biais n'a pas nécessité de recourir à des méthodes d'ajustement qui du reste ne suppriment pas le phénomène.

### 2.2.1 Composition de la population par grands groupes d'âge

Les trois grands groupes d'âge retenus dans le tableau 2.4 permettent d'isoler assez grossièrement les personnes d'âge inactif (0-14 ans et 60 ans et plus). On peut en effet observer dans le secteur informel des personnes qui entrent en activité avant 14 ans et d'autres qui y restent après 60 ans.

TABLEAU 2.4 BENIN - Répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âge pour 100 personnes au total en 1961 et 1979

	S E X E						Hommes pour 100 femmes en 1979	
	Masculin		Féminin		Ensemble			
	1961	1979	1961	1979	1961	1979		
0 - 14	23,7	25,3	22,3	23,6	46,0	48,9	107,1	
15 - 59	22,2	19,0	26,2	24,9	48,4	43,9	76,2	
60 et +	3,1	3,7	2,5	3,5	5,6	7,2	104,4	
Ensemble	49,0	48,0	51,0	52,0	100,0	100,0	92,3	

/...

On constate que 48,9 % de la population a moins de 15 ans. Ceci témoigne de la jeunesse de la population béninoise en 1979. La proportion des personnes d'âge actif est relativement faible comparativement au niveau de 1961(\*) ou à la moyenne régionale en 1960. En effet, les calculs effectués pour l'ensemble des pays de l'ancienne Afrique Occidentale Française (AOF) plus le Tchad, le Cameroun et Madagascar, donnent les résultats moyens suivants :

TABLEAU 2.5 Répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âge pour 100 personnes au total en 1960 - Région africaine

A G E	Masculin	Féminin	Ensemble
0 - 14	22,2	20,6	42,8
15 - 59	24,4	27,9	52,3
60 et +	2,6	2,3	4,9
Ensemble	49,2	50,8	100,0

SOURCE : France : ORSTOM et al. l'Afrique Noire, Madagascar, Comores, Démographie comparée Structures par âge actuelles et futures.

Cette faiblesse des proportions des personnes âgées de 15 à 59 ans explique le léger gonflement des groupes d'âges 0-14 ans et 60 ans et plus par rapport à la moyenne régionale.

\* En fait, les deux populations ne sont pas rigoureusement comparables. 1961, la population recensée est la population de droit alors qu'en 1979, on a dénombré la population de fait.

/...

L'examen de la répartition par sexe des personnes d'âge actif montre que la faiblesse de la proportion des personnes âgées de 15 à 59 ans provient essentiellement de celle de la proportion des personnes du sexe masculin de même groupe d'âge. Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) confirme bien ce déséquilibre.

Les conséquences économiques et sociales d'une telle structure sont multiples. On pourrait affirmer par exemple que :

- la jeunesse de la population constitue un atout susceptible de garantir la relève à terme de la population actuellement en activité ;
- cette jeunesse constitue également une charge pour la population en activité (nécessité d'importantes infrastructures socio-économiques : écoles, centres d'apprentissage et de perfectionnement etc ; définition et mise en œuvre de programme d'éducation et de formation appropriée) ;
- la faiblesse de la proportion des hommes âgés de 15 à 59 ans combinée avec une proportion relativement élevée de la population à charge nécessite un effort plus accru et un rendement élevé de la part de la population active pour pourvoir aux besoins du pays.

Le phénomène signalé plus haut pour l'ensemble du pays (groupe d'âge de 15 à 59 ans) semble moins marqué dans les grandes villes comme en témoigne le tableau ci-dessous.

**TABLEAU 2.6 Répartition de la population des grandes villes par sexe et par grands groupes d'âge pour 100 personnes au total en 1979.**

Sexe Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble	Hommes pour 100 femmes
0 - 14 ans	23,1	23,7	46,8	97,1
15 - 59 "	24,4	25,3	49,7	96,5
60 et +	1,5	2,0	3,5	77,6
Total	49,0	51,0	100,0	96,1
				...

Si en milieu urbain la proportion des hommes âgés de 15 à 59 ans semble relativement proche de celle des femmes du même groupe d'âge, il n'en serait pas de même en milieu rural où l'écart entre ces proportions serait énorme.

Le niveau faible de la proportion des hommes d'âge actif appelle les remarques suivantes :

- l'exode rural des hommes d'âge actif ne profite pas pour autant au milieu urbain qui connaît lui-même un certain déficit (24,4 % d'hommes pour 25,3 % de femmes) ;
- le dépeuplement du milieu rural dans des proportions aussi importantes en hommes d'âge actif est de nature à compromettre l'activité agricole ;
- la faiblesse de la proportion des hommes d'âge actif pourrait créer des déséquilibres sociaux au niveau des collectivités en milieu rural dans la mesure où chaque classe d'âge joue un rôle spécifique au sein du groupe social (éducation, production, etc...).

#### 2.2.2. Composition de la population par groupes d'âge quinquénaux

##### 2.2.2.1 Population totale -----

La pyramide des âges de la population du Bénin (figure 2.6) présente une base large avec un rétrécissement rapide à partir de 10 ans, signe d'une forte fécondité et d'une mortalité encore élevée. On observe un rétrécissement différentiel de la pyramide des âges du côté masculin au delà de 15 ans. Cette particularité pourrait s'expliquer par une forte émigration des hommes d'âge actif.

En effet, si l'immigration des étrangers au Bénin est marginale et négligeable (environ 40.000 étrangers ont été recensés en 1979), il n'en est pas de même de l'émigration des béninois. L'émigration massive des Béninois vers les pays de l'Afrique noire remonte au temps colonial. Ceci fera dire à Robert CORNEVIN : "le Dahomey, quartier latin de l'Afrique, exportait un nombre considérable de commis d'administration, de médecins, d'infirmiers, d'employés de banque et de commerce, etc. bénéficiant du régime particulièrement favorable de l'AOF" (1).

---

1) CORNEVIN (R) - 1970. Le Dahomey. Presses Universitaires de France. Paris - 128 p. /...



Figure: 2.6 - PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE L'ENSEMBLE DU PAYS

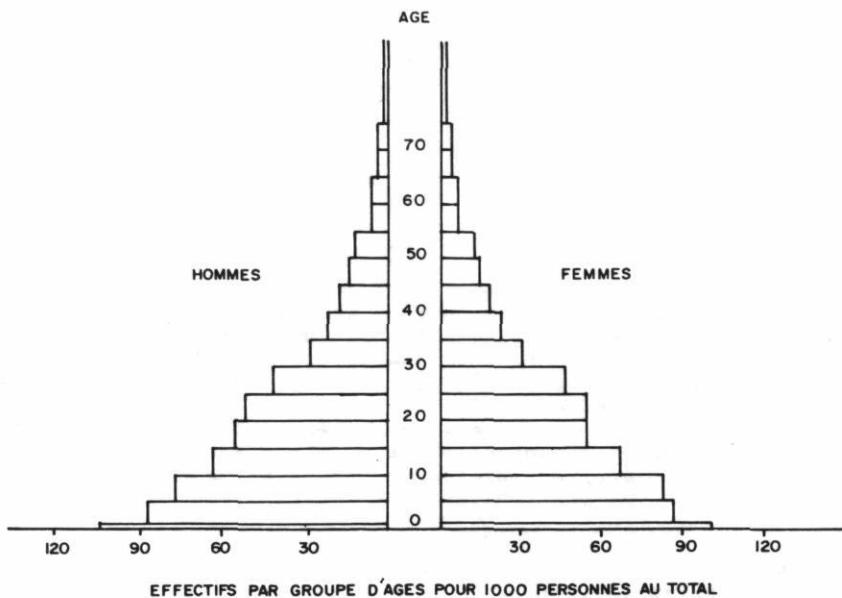


Figure: 2.7 - PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DES GRANDES VILLES.

En l'absence de statistiques détaillées sur l'émigration des Béninois on peut mentionner les rapatriements successifs des béninois de la Côte d'Ivoire, du Congo, du Niger, du Ghana, du Gabon et tout récemment du Nigéria. La situation économique du Bénin au cours de la décennie qui a suivi l'indépendance en 1960, n'a pas permis la fixation et l'utilisation de cette main d'œuvre additionnelle constituée par les rapatriés. On peut donc affirmer que ces rapatriements successifs et étalés dans le temps (1956-1983) n'ont pas réussi à décourager l'émigration des Béninois. C'est ainsi qu'on a dénombré au recensement de la Côte d'Ivoire en 1975 plus de 38.000 Béninois résidant dans ce pays. L'émigration béninoise vers le Togo et le Nigéria doit être plus considérable mais difficile à contrôler du fait de l'identité des ethnies aux frontières. On a par exemple dénombré au recensement de 1970 au Togo près de 20.000 personnes appartenant à la seule ethnie fon qui est une ethnie spécifiquement béninoise.

Il est à remarquer que les Béninois qui émigrent vers le Ghana et le Nigéria ont généralement tendance à laisser au Bénin leurs épouses et leurs enfants compte tenu des problèmes de langues, d'adaptation, de sécurité, d'éducation des enfants, de proximité de leur pays d'accueil. Ainsi, l'hypothèse d'une forte émigration différentielle qui frappe plus les personnes âgées de 15 à 49 ans du sexe masculin que les autres individus de la population, pourrait expliquer le rétrécissement brutal de la pyramide au-delà de 15 ans du côté des hommes.

La courbe des rapports de masculinité (figure 2.3) présente une allure en forme de "V" entre 15 et 49 ans. Au delà de 60 ans, le rapport de masculinité reste supérieur à 100.

L'allure en forme de "V" de la courbe est essentiellement liée au phénomène de migration différentielle des hommes. L'excédent d'hommes observé après 60 ans paraît anormal car on devrait s'attendre à un excédent de femmes pour ce groupe d'âge du fait de la surmortalité masculine généralement observée. Les migrations étant négligeables au delà de 60 ans, on pourrait se demander si ce phénomène n'est pas lié à une surmortalité des femmes au delà de 60 ans. En effet, les données de l'enquête démographique de 1961 au Bénin font apparaître une surmortalité des femmes au delà de 70 ans.

/...

#### 2.2.2.2 Population des grandes villes

La pyramide des âges de la population des grandes villes (figure 2.7) présente une allure assez régulière par rapport à la pyramide des âges de la population totale. Les allures des deux pyramides montrent que les distorsions observées au niveau de l'ensemble du pays proviennent essentiellement du milieu rural.

Plusieurs faits justifient cette hypothèse :

- à partir de 12 ans les élèves vont poursuivre leurs études dans les établissements secondaires généralement implantés dans les centres urbains. En effet, si on exclut la province de l'Ouémé pour laquelle les statistiques ne sont pas disponibles, on constate que pour le reste du Bénin, seulement 17 % des classes du secondaire sont localisées dans les centres ruraux. Or, si on excepte toujours la province de l'Ouémé, 63 % des classes de l'Enseignement Maternel et de Base sont localisées dans les centres ruraux ;
- la scolarisation au niveau des garçons est plus élevée que chez les filles. Ainsi, le taux de scolarisation est de 67 % chez les garçons contre 34 % chez les filles âgées de 6 à 12 ans ;
- les personnes d'âge actif émigrent vers les centres urbains et à l'étranger.

Compte tenu de ce qui précède, on pourrait s'attendre à un gonflement des effectifs en milieu urbain au delà de 12 ans, mais on constate que la pyramide des âges en milieu urbain ne traduit pas une forte immigration. On pourrait donc dire que l'excédent d'effectif masculin est réduit par l'émigration vers l'étranger.

L'examen des courbes des rapports de masculinité (figure 2.3) montre que les effets de la migration différentielle mentionnés plus haut sont moins sensibles dans les grandes villes. On peut aussi noter que le phénomène de la sur-représentation des hommes au delà de 60 ans n'existe pas dans les grandes villes.

/...

### 2.2.2.3 Evolution de la structure par sexe et par âge

---

Une étude comparative de la structure par sexe et par âge de la population du Bénin en 1961 et en 1979 à travers la pyramide des âges (figure 2.8) et les rapports de masculinité (figure 2.9) fait apparaître les faits suivants :

- La population béninoise est relativement plus jeune en 1979 qu'en 1961. En effet, on note en 1979 une proportion de 64 % des personnes âgées de moins de 25 ans contre 61 % en 1961. Ceci se traduit par une base plus large de la pyramide des âges en 1979 qu'en 1961. Au delà de 25 ans, on observe une proportion relativement plus faible d'adultes de moins de 60 ans en 1979 qu'en 1961. Après 60 ans l'effectif des personnes âgées est relativement plus important dans la population en 1979 qu'en 1961.
- Les courbes de masculinité, très voisines entre 0 et 34 ans présentent des écarts importants au delà de 35 ans. Ainsi, on note, un déficit plus remarquable d'hommes par rapport aux femmes dans la population du Bénin en 1979 qu'en 1961 après 35 ans.

Les observations faites ci-dessus appellent les remarques suivantes :

a) Il est difficile, au regard des données actuellement disponibles de conclure à une tendance de la population à rajeunir ou à vieillir. En effet, la faiblesse relative de l'effectif des personnes d'âge actif (notamment des hommes) en 1979 par rapport à 1961, a pu contribuer à un gonflement des proportions des personnes appartenant aux groupes d'âge encadrants (0-25 ans et 60 ans et plus).

b) L'émigration des Béninois vers les autres pays de la région qui remonte à la période coloniale se maintient et s'intensifie avec le temps.

c) La migration différentielle des hommes augmente de plus en plus. Ainsi s'il y a relativement moins d'hommes dans la population en 1979 qu'en 1961 ; il semble cependant qu'en dehors de la migration aucun autre phénomène plausible ne permet d'expliquer la persistance et le renforcement de ce déséquilibre au cours des vingt dernières années.

/...

TABLEAU 2.7 Répartition de la population du Bénin par groupes d'âge quinquennaux et par sexe en 1961 et en 1979

Groupes d'âge	1 9 6 1			1 9 7 9		
	Masculin	Féminin	Ensemble pour 100 femmes	Hommes		
				Masculin	Féminin	Ensemble pour 100 femmes
0 - 4	98,8	99,5	198,3	99,2	105,6	105,5
0 - 9	87,4	81,0	168,4	108,1	93,5	85,9
10 - 14	51,4	43,1	94,5	119,5	53,6	44,6
15 - 19	31,8	36,4	68,2	87,5	34,7	39,7
20 - 24	27,6	47,6	75,2	58,0	28,5	47,6
25 - 29	32,8	47,3	80,1	69,4	29,7	45,6
30 - 34	26,7	35,9	62,6	74,5	23,4	31,2
35 - 39	29,7	30,7	60,4	96,8	20,9	26,0
40 - 44	20,6	21,9	42,5	93,8	16,1	19,4
45 - 49	20,4	19,5	39,9	104,4	15,0	16,7
50 - 54	14,6	13,9	28,4	104,9	12,6	13,8
55 - 59	12,7	12,2	24,9	104,3	9,2	9,1
60 - 64	9,7	8,9	18,6	109,3	9,7	10,3
65 - 69	9,6	7,5	17,1	127,7	7,0	6,7
70 - 74	5,2	4,3	9,5	122,1	6,6	6,1
75 et +	6,1	5,2	11,3	117,3	13,5	12,2
Total	485,1	514,9	1.000,0	94,3	479,6	520,52
						1.000,0
						92,1

/ ...

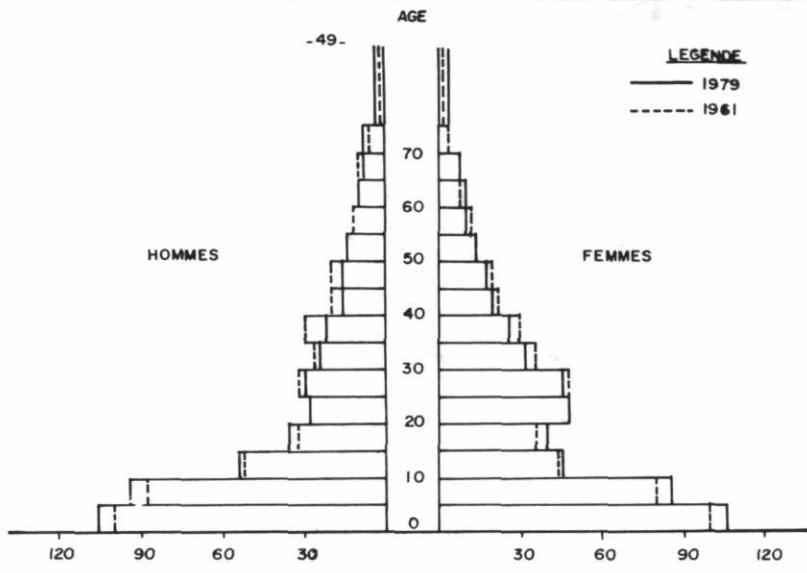


Figure 2.8. PYRAMIDES DES AGES DE LA POPULATION DU BENIN EN 1961 ET EN 1979.

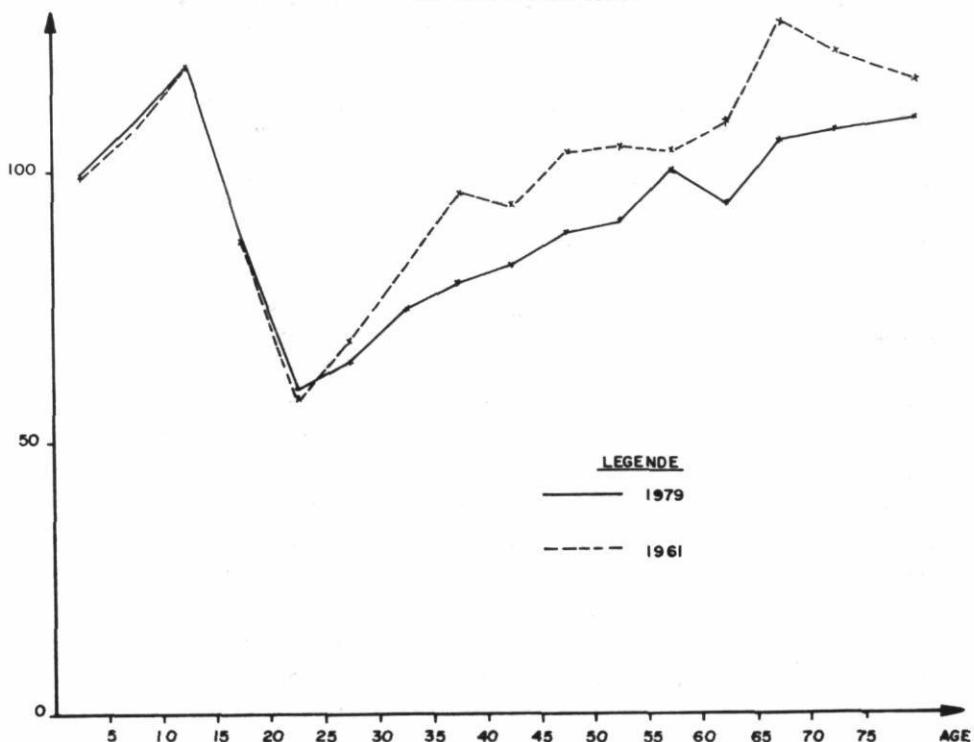


Figure 2.9 COURBES DE MASCLINITE SELON L'AGE EN 1961 ET 1979 POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

### 2.2.3. Etude selon la province

La structure par âge et par sexe de la population présente quelques différences d'une province à l'autre.

#### 2.2.3.1 Composition par grands groupes d'âge

L'examen du tableau 2.8 fait apparaître une proportion relativement faible des personnes d'âge actif notamment des hommes dans toutes les provinces.

Ce phénomène est moins accentué dans les provinces de l'Atacora, de l'Atlantique et du Borgou (figures 2.10 à 2.15). L'attrait que Cotonou et Parakou ont pu exercer sur les hommes d'âge actif a certainement masqué l'ampleur du phénomène dans ces deux dernières provinces.

L'importance du déficit en hommes observé entre 15 et 59 ans dans le Mono, l'Ouémé et le Zou est à lier avec l'exode de la population qui touche plus les hommes dans cette tranche d'âge.

TABLEAU 2.8 Répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âges selon la province pour 100 personnes en 1979

Sexe et groupes d'âges	Masculin			Féminin			Ensemble
	0-14 ans	15-59 ans	60 ans et +	0-14 ans	15-59 ans	60 ans et +	
Province							
ATACORA	24,9	20,2	3,8	22,8	25,2	3,1	100,0
BORGOU	24,4	21,0	3,0	23,7	24,8	3,1	100,0
MONO	25,0	21,6	3,5	23,1	23,7	3,1	100,0
OUEME	24,7	18,7	3,7	23,1	26,0	3,8	100,0
ZOU	25,4	16,6	4,5	24,0	25,1	4,4	100,0
ENSEMBLE	25,3	19,0	3,7	23,6	24,9	3,5	100,0

/\*\*\*

**ATACORA**

-51-

**AGE**

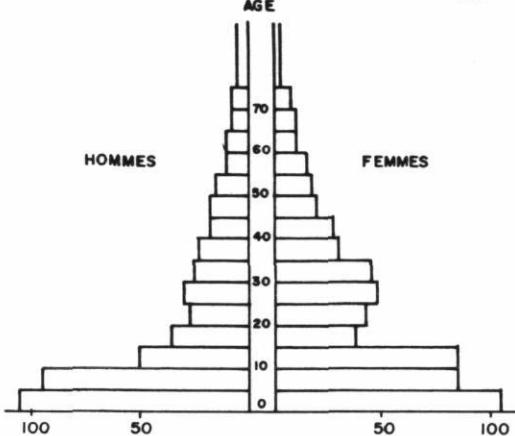


Figure: 2.I0. PYRAMIDE DES AGES DE POPULATION DE LA PROVINCE DE L'ATACORA EN 1979

**ATLANTIQUE**

**AGE**

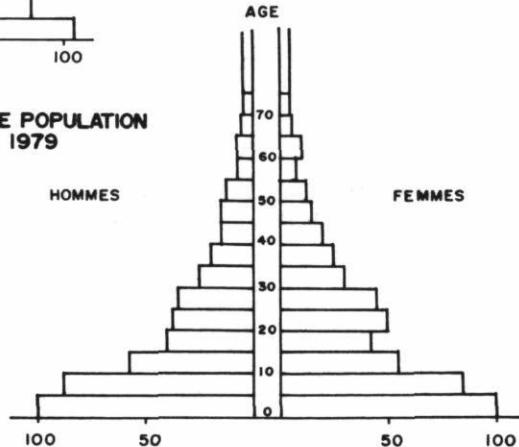


Figure: 2.II PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DE L'ATLANTIQUE EN 1979.

**BORGOU**

**AGE**

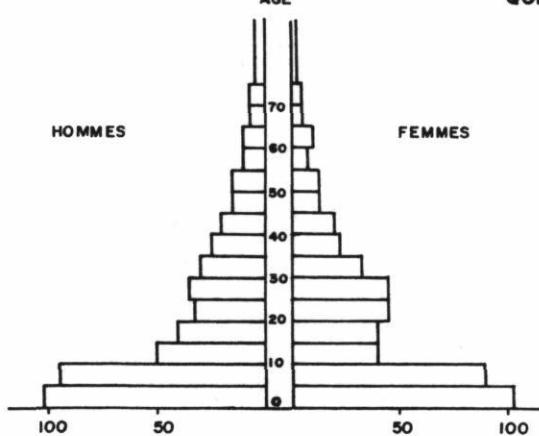


Figure: 2.I2 PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DU BORGOU EN 1979.

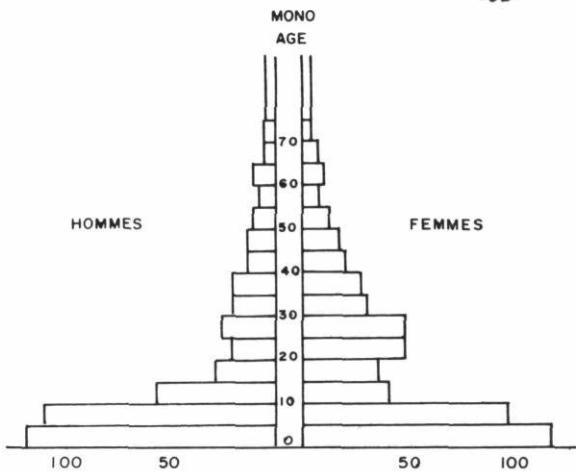


Figure: 2.13 PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DU MONO EN 1979.

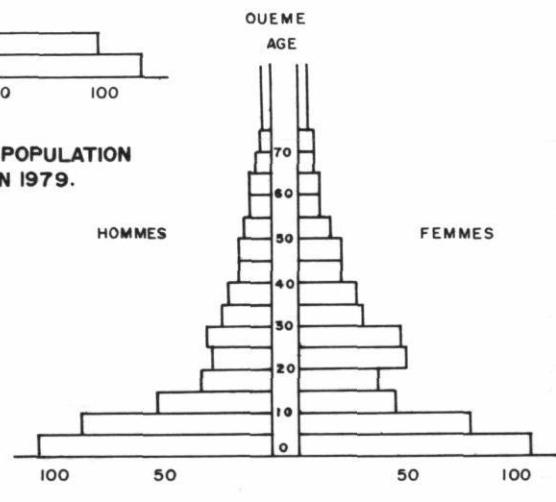


Figure: 2.14 PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DE L'OUEME EN 1979.

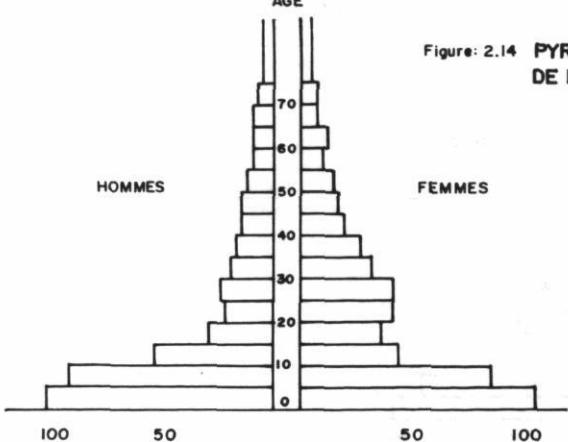


Figure: 2.15 PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DU ZOU EN 1979.

2.2.3.2 Composition par sexe

TABLEAU 2.9 Rapport de masculinité de la population par grands groupes d'âges et par province en 1979

Province	Groupe d'âges	0 - 14 ans	15 - 19 ans	60 ans et +	Ensemble
ATACORA	109,2	80,1	120,8	95,6	
ATLANTIQUE	102,9	84,6	97,5	93,8	
BORGOU	107,8	91,0	116,4	100,4	
MONO	111,6	63,0	100,1	88,4	
OUEME	106,	72,2	96,7	89,1	
ZOU	106,0	66,3	102,5	87,1	

Les rapports de masculinité (tableau 2.9) montrent que les provinces marquées par la faiblesse de la proportion des hommes d'âges actifs sont également celles où le déséquilibre entre hommes et femmes est le plus prononcé. Ainsi, on compte entre 15 et 59 ans dans le Mono, l'Ouémé et le Zou moins de 3 hommes pour 4 femmes.

Le cas du Mono appelle quelques observations :

Il semble qu'historiquement il existe une tradition assez ancienne d'émigration de la population de cette province.

On peut mentionner la forte densité de population dans cette province comme un important facteur de l'exode. En effet, le Mono constitue la région la plus densément peuplée du Bénin après les provinces de l'Atlantique et de l'Ouémé avec 126 personnes au km<sup>2</sup> au recensement. Cette densité moyenne pourrait être élevée si on déduisait de la superficie totale celle inhabitable ou inaccessible (non négligeable) qui est occupée par les zones marécageuses de Tchi, Gbakpodji, Avlo, Adjaha, etc, le lac Ahémé et la lagune de Grand-Popo.

....

Les erreurs de déclarations d'âge sont inhérentes à toute société où le système d'état civil fonctionne mal ou est récent. L'augmentation du nombre de centres d'état civil qui a suivi la décentralisation de l'administration constitue un facteur favorable à la généralisation de l'état civil au Bénin. Cependant, l'efficacité des centres d'état civil suppose une réorganisation du système accompagnée d'un programme de sensibilisation et de motivation des populations.

L'analyse de la structure de la population a fait apparaître une population très jeune marquée par un déficit important d'hommes d'âge actif. Les provinces les plus touchées par ce phénomène se caractérisent par une prépondérance de femmes entre 15 et 59 ans.

C H A P I T R E            III

CARACTERISTIQUES            D'INSTRUCTION

Lors du recensement général de la population et de l'habitation de 1979, deux questions ont été posées pour saisir le niveau d'instruction des individus enquêtés.

La première question concernait la dernière classe suivie et était libellée de la façon suivante : "Fréquentez-vous ou avez-vous fréquenté une école ? Dans le cas d'une réponse positive, on se renseigne sur la dernière classe suivie par les personnes ne fréquentant plus et sur la classe suivie l'année scolaire précédant la période du recensement pour les personnes qui fréquentent encore un établissement scolaire. Au cas où la réponse est négative, on demandait si la personne sait lire et écrire.

La deuxième question était relative au diplôme obtenu et ne s'adressait qu'aux personnes répondant affirmativement à la question précédente.

Ces deux questions permettent d'étudier l'alphabétisation et le niveau d'instruction de la population béninoise.

/...

### 3.1 ALPHABETISATION

#### 3.1.1 Taux brut d'analphabétisme

Le taux brut d'analphabétisme se définit comme le rapport des analphabètes à la population totale de 6 ans et plus. Le taux d'alphanétisation représente le complément à un du taux précédent. Dans l'ensemble du pays, le taux d'analphabétisme est assez élevé (77,1 % pour les deux sexes ; 67,5 % pour le sexe masculin et 85,8 % pour le sexe féminin). La population béninoise est très peu alphabétisée. Récemment des efforts sont faits par les autorités politiques pour promouvoir l'alphanétisation dans les langues nationales.

#### 3.1.2 Alphanétisation par âge et par sexe (tableau 3.1)

Les taux d'alphanétisation qui se situent entre 8,9 % et 47,6 % sont, dans l'ensemble, plus élevés aux jeunes âges qu'aux âges adultes, particulièrement entre 10-14 ans, 47,6 % pour les deux sexes réunis, 58,9 % pour le sexe masculin et 33,9 % pour le sexe féminin.

Au-delà de 30 ans, le niveau d'alphanétisation est plus faible : 8,9 %. Les hommes sont plus alphabétisés que les femmes à tous les âges. L'alphanétisation en langue nationale demeure encore faible : 0,24 % de la population de 6 ans et plus.

/...

**TABLEAU 3.1 Taux brut d'alphabétisation par sexe et par groupe d'âge**

Sexe Age	Les deux sexes	Sexe masculin	Sexe Féminin
6 - 9 ans	28,7	36,4	20,2
10 - 14 "	47,6	58,9	33,9
15 - 19 "	35,5	50,1	22,8
20 - 24 "	24,2	40,4	14,5
25 - 29 "	18,7	31,4	10,4
30 ans et +	8,9	14,1	4,3
Total	22,8	32,6	14,0

**3.1.3 Taux d'alphabétisation par province (tableau 3.2)**

Les provinces septentrionales, Atacora et Borgou, sont les moins alphabétisées (10,8 % et 13,7 % respectivement). L'Atlantique dans le sud vient en tête avec 39,9 % de la population de la province. Dans le Zou, l'alphabétisation n'est pas négligeable lorsqu'on la compare à celle du Mono. C'est surtout entre 10-14 ans qu'on observe les taux les plus élevés d'alphabétisation dans toutes les provinces (tableau 3.2).

**3.2 NIVEAU D'INSTRUCTION**

Comme pour l'alphabétisation, le niveau d'instruction de la population béninoise est assez faible. Seulement 18,5 % de la population béninoise âgée de 6 ans et plus sont allés à l'école primaire ; 2,8 % ont un niveau secondaire 1er cycle alors que 1 % ont le niveau secondaire 2nd cycle. A peine 0,2 % de la population totale âgée de 6 ans et plus ont suivi l'enseignement supérieur (tableau 3.3).

Les personnes qui n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire représentent 77,3 % de la population totale de la tranche d'âge 6 ans et plus.

....

TABLEAU 3.2 Taux d'alphabétisation par province et par groupe d'âge en %

PROVINCE	AGE 6-9 ans	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 et +	Ensemble
ATACORA	14,6	25,0	15,7	11,6	40,1	3,6	10,8
ATLANTIQUE	41,6	64,6	58,0	46,1	38,8	21,4	39,9
BORGOU	16,9	29,6	21,0	15,8	12,0	4,9	13,7
MONO	25,5	46,4	26,8	10,0	8,0	4,2	17,3
OUEME	34,4	51,6	41,1	25,6	18,3	9,2	24,8
ZOU	33,5	52,1	35,8	19,6	15,1	6,4	22,2
ENSEMBLE	28,7	47,6	35,5	24,2	18,7	8,9	22,8

/\*\*\*

TABLEAU 3.3 Répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction, l'âge et le sexe en %

Niveau d'instruction	Sexe	ÂGE					Ensemble
		6-9 ans	10-14	15-19	20-24	25 et +	
N'a jamais fréquenté et alphabétisé en langue nationale	TOT.	71,3	52,6	64,8	76,2	89,4	77,3
	MASC.	63,6	41,3	50,5	60,8	83,2	68,0
	FEM.	79,8	66,3	77,4	85,6	94,4	85,9
Niveau primaire	TOT.	28,7	45,8	19,7	13,0	8,1	18,5
	MASC.	36,4	56,6	26,1	19,9	12,7	25,9
	FEM.	20,2	32,8	14,2	8,9	4,3	11,8
Niveau Secondaire 1er cycle	TOT.	0	1,6	13,7	5,1	1,4	2,8
	MASC.	0	2,1	20,7	8,2	2,0	4,0
	FEM.	0	0,9	7,6	3,2	0,8	1,7
Niveau Secondaire 2nd cycle	TOT.	0	0	1,4	4,6	0,6	1,0
	MASC.	0	0	2,2	9,3	1,1	1,5
	FEM.	0	0	0,6	1,8	0,3	0,4
Enseignement technique	TOT.	0	0	0,4	0,5	0,1	0,2
	MASC.	0	0	0,5	1,0	0,3	0,3
	FEM.	0	0	0,2	0,2	0,1	0,1
Education spéciale	TOT.	0	0	0	0,1	0,1	0
	MASC.	0	0	0	0,2	0,1	0
	FEM.	0	0	0	0,1	0	0
Niveau supérieur	TOT.	0	0	0	0,5	0,3	0,2
	MASC.	0	0	0	0,6	0,6	0,3
	FEM.	0	0	0	0,2	0,1	0,1
Tous niveaux	TOT.	100	100	100	100	100	100
	MASC.	100	100	100	100	100	100
	FEM.	100	100	100	100	100	100

/...

Les hommes sont toujours plus instruits que les femmes à tous les âges.

Le niveau d'instruction varie largement d'une province à l'autre et semble relativement plus élevé dans la province de l'Atlantique et particulièrement dans la ville de Cotonou.

Parmi les personnes ayant au moins le niveau primaire, la proportion de celles ayant des niveaux plus élevés est plus importante dans la province de l'Atlantique et de l'Ouémedé. Dans toutes les provinces et les grandes villes, le niveau d'instruction des hommes est partout plus élevé que celui des femmes (tableau 3.4).

....

TABLEAU 3.4 Répartition de la population alphabétisée de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et la province

Le bref aperçu que nous venons de faire sur les caractéristiques d'instruction permet d'affirmer que le niveau d'instruction reste assez faible au Bénin.

Le recensement ne permet pas une étude directe de la scolarisation puisque la population scolaire n'avait pas été saisie.

C H A P I T R E                  IV

CARACTERISTIQUES                  ECONOMIQUES

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1979 s'est intéressé aussi à l'activité économique et à la profession des individus. A cet effet, quatre questions avaient été posées aux enquêtés. La première question concernait le type d'activité et était libellée de la façon suivante : qu'avez-vous fait pendant le mois précédent le jour du recensement ? Elle a permis de savoir si l'enquêté est actif. La seconde question visait à saisir la profession ; la troisième renseignait sur la branche d'activité. Quant à la dernière, elle était relative à la situation dans la profession. Dans cette analyse, nous essayerons d'aborder la participation à l'activité économique à l'aide des taux d'activité. Nous procèderons ensuite à une étude de la structure par profession et par situation dans la profession. Nous terminerons enfin par l'examen des branches d'activité.

/...

#### 4.1 PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

La participation à l'activité économique peut être mesurée à l'aide des taux d'activité. Dès lors, une définition du concept de population active s'impose. La population active est constituée de l'ensemble des individus en âge de travailler qui sollicitent un emploi, que leur sollicitation soit ou non satisfaite. Lorsqu'elle est satisfaite, on parle de population active occupée. Dans le cas contraire, il s'agit des chômeurs ou des personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi. La population inactive est composée, quant à elle, des élèves, étudiants, ménagères, retraités, rentiers et invalides.

##### 4.1.1 Activité selon l'âge et le sexe

L'examen du tableau 4.1 représentant les taux d'activité selon l'âge et le sexe de la population âgée de 10 ans et plus permet de faire les constatations suivantes :

- 55,3 % de la population totale de 10 ans et plus sont actifs sur l'ensemble du territoire national ;
- 76,6 % des hommes sont actifs alors que seulement 37,2 % des femmes le sont ;
- l'activité est minimum entre 10-14 ans révolus (32,4 %), âge de début d'activité, atteint son maximum entre 45-49 ans (69,3 %) pour ensuite baisser au-delà de cet âge (voir figures 4.1 et 4.2). Entre 30-39 ans, plus de 97 % des hommes sont actifs alors que seulement 43 % des femmes le sont ;
- le taux de dépendance qui est le rapport de la population totale à la population active est égal à 3 alors qu'il est égal à 2,23 en Côte d'Ivoire. Autrement dit, un actif béninois a en moyenne 2 individus à charge en dehors de lui-même alors que son homologue ivoirien en a environ 1.

Il est donc aisé de se rendre compte que l'activité des hommes est plus importante que celle des femmes. Les raisons sont liées à nos systèmes socio-culturels qui font que généralement, c'est l'homme qui pourvoit matériellement aux besoins du foyer. Cette situation d'ensemble varie sensiblement au niveau des provinces et des villes. Toutefois, la primauté de l'emploi masculin apparaît presque partout établie au regard des rapports de masculinité de la population active (tableau 4.2 et figures 4.1 et 4.2).

....

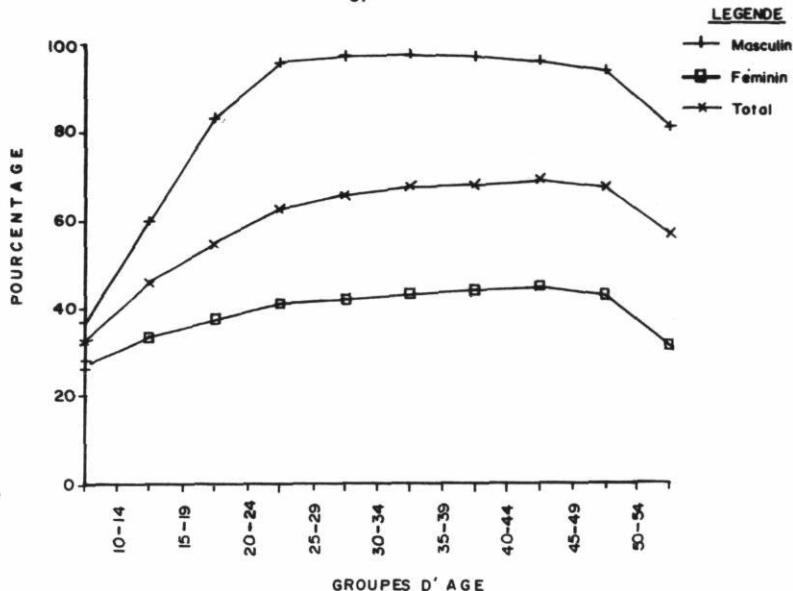


Figure: 4.1 - TAUX D'ACTIVITE SELON L'AGE ET LE SEXE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

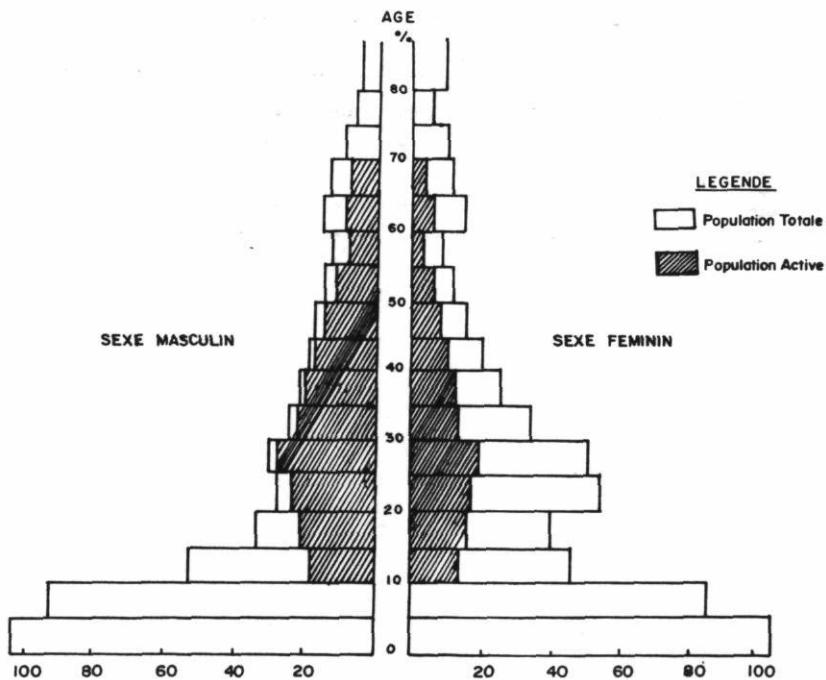


Figure: 4.2 - PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION ACTIVE DU BENIN.

TABLEAU 4.1 Taux d'activité selon l'âge et le sexe

SEXE	A G E										
	10-14	14-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 & +	Ensemble
Masculin	36,8	59,8	83,3	95,9	97,4	97,5	97,1	96,3	94,4	81,4	76,6
Féminin	27,2	33,5	37,7	40,9	41,9	43,3	44,0	45,1	43,0	31,5	37,2
Ensemble	32,4	45,7	54,4	62,4	65,6	67,4	68,1	69,3	67,5	56,9	55,3

TABLEAU 4.2 Rapport de masculinité (en %) de la population active selon la province ou la ville

	ATACORA	ATLANTI.	BORGOU	MONO	OUEME	ZOU	COTONOU	PARAOKOU	P/NOVO	BENIN
Rapport de masculinité	373	164	319	91	131	203	176	421	100	174

Seule la province du Mono enregistre un rapport de masculinité de la population active inférieur à 100 (tableau 4.2). Les femmes contribuent probablement plus aux activités que les hommes. L'excédent des femmes dans la population totale pourrait expliquer cette "anomalie".

#### 4.1.2 Population active occupée (tableau 4.3)

Au sein de la population active, nous avons distingué les personnes ayant un emploi de celles qui n'en ont pas.

Le rapport de la population active occupée à la population totale représente le taux d'occupation. Ces taux se rapprochent sensiblement des taux d'activité qui ont été calculés précédemment. Cela suppose que la presque totalité des personnes actives exercent effectivement une activité économique. Il est possible que certains biais dûs au libellé de la question sur le type d'activité soient quelque peu responsables du phénomène.

La différence entre la population active et la population effectivement pourvue d'un emploi constituant la population des chômeurs, il semble au vu des résultats du RGPH 1979 que le taux de chômage est relativement peu élevé en République Populaire du Bénin (0,4 %). Le taux de chômage se définit comme le rapport des chômeurs à la population totale. Cette situation s'explique en réalité par le fait que les personnes interrogées déclarent l'activité qu'elles exercent même si celle-ci ne les a occupées que très partiellement durant le mois précédent le recensement. Du coup, les personnes occupées deviennent nombreuses. Ce qui voile un sous-emploi considérable qui ne cesse d'augmenter.

### 4.2 STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE

#### 4.2.1 La profession (tableau 4.4 et 4.5)

L'agriculture est l'activité dominante pour le sexe masculin qui connaît 76,1 % des actifs occupés exerçant une profession d'agriculteurs contre 35,8 % des actifs féminins.

Le commerce semble être l'activité de prédilection des femmes (53,0 % des femmes actives contre 2,3 % des hommes). C'est surtout dans la province de l'Ouémedé qu'on rencontre la plus importante proportion de femmes commerçantes (85,1 %). La ville de Porto-Novo compte 85,2 % de femmes commerçantes contre 6,5 % d'hommes commerçants.

/...

TABLEAU 4.3 Taux d'occupation selon l'âge et le sexe

SEXÉ	ÂGE											Ens.
	10-14	14-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 & +		
Masculin	36,3	58,6	81,4	94,4	96,3	96,9	96,5	95,9	93,9	81,1	75,8	
Féminin	26,8	33,0	37,1	40,5	41,7	43,2	44,0	45,1	43,0	31,5	36,9	
Ensemble	32,0	44,9	53,4	61,7	65,0	67,1	67,7	69,0	67,3	56,7	54,8	

TABLEAU 4.4 Répartition de la population active occupée selon la profession et le sexe pour la R.P. du BENIN (en %)

SEXÉ	Professions scientif. & libérales	Directeurs et cadres administratifs	Personnel administratif & travailleurs	Personnel commercial & vendeurs	Travailleurs spécial. de services	Agriculture et forêt	Autres professions	N. D.	Total
Total	2,3	0,1	1,5	20,8	1,5	61,4	12,3	0,1	100
Masculin	2,6	0,1	1,8	2,3	1,8	76,1	15,2	0,1	100
Féminin	1,9	0,1	1,0	53,0	1,0	35,8	7,1	0,1	100

/.../

TABLEAU 4.5 Répartition de la population active occupée selon la profession, les provinces et les grandes villes

Province ou grande ville	Professions scientif. & libérales	Directeurs et cadres administratifs	Personnel administratif & travailleurs	Personnel commercial & vendeurs	Travailleurs spécial. de services	Agriculture et forêt	Autres professions	N. D.
ATACORA	1,2	0	0,4	11,2	0,4	82,3	4,1	0,4
ATLANTIQUE	4,2	0,2	4,7	25,5	3,7	37,5	23,8	0,4
BORGOU	1,7	0	0,9	21,0	0,9	66,6	8,8	0,1
MONO	1,1	0	0,4	8,0	1,1	83,4	6,0	0,1
OUEME	2,9	0,1	1,0	37,1	1,4	42,0	15,4	0,1
ZOU	2,2	0	0,8	14,8	0,8	70,7	10,6	0,1
COTONOU	6,9	0,5	9,3	28,2	7,2	4,3	43,1	0,5
PARAKOU	5,7	0,3	5,5	13,5	4,9	31,6	38,3	0,2
PORTO-NOVO	6,0	0,2	3,4	46,1	4,5	6,3	33,4	0,1
BENIN	2,3	0,1	1,5	20,8	1,5	61,4	12,3	0,1

/\*\*\*\*

La province du Mono suivie de l'Atacora détient la première place dans la participation aux activités agricoles. Alors que dans le Mono les femmes participent presque autant que les hommes à l'agriculture (87,4 % et 79,8 %), dans l'Atacora par contre, on retrouve 92,9 % des hommes et 42,9 % des femmes dans cette activité.

Le commerce occupe 20,8 % de la population active béninoise pour les deux sexes confondus. Ce pourcentage passe à 52,97 lorsqu'on ne prend en compte que les femmes.

Le personnel administratif est de 1,5 % pour l'ensemble du pays et, de 9,3 % pour la ville de Cotonou. En dehors de la province de l'Atlantique où le personnel administratif s'élève à 4,7 % des actifs occupés, les autres provinces connaissent de faibles proportions de la catégorie. Les villes, compte tenu de leurs fonctions, renferment le plus de personnes exerçant une profession dans l'administration : 5,5 % pour la ville de Parakou et 3,4 % pour celle de Porto-Novo.

Les directeurs et cadres administratifs constituent une part négligeable de la population active occupée. C'est surtout dans les villes qu'on les rencontre.

Les professions scientifiques et libérales sont exercées par 2,3 % de la population active occupée sur l'ensemble du territoire.

Le personnel spécialisé dans les services constitue au niveau national une part négligeable de la population active occupée. Toutefois dans les villes, son importance est plus grande : 7,2 % à Cotonou, 4,9 % à Parakou et 4,5 % à Porto-Novo.

Les ouvriers et manœuvres non agricoles et les conducteurs d'engins de transport, qui sont classés dans "autres professions", représentent 12,3 % de la population occupée.

En conclusion, il est aisé de constater que c'est l'agriculture et le commerce qui emploient plus des 3/4 de la main-d'œuvre béninoise. Les autres domaines se partagent quelques 17 % de la population active occupée. Les villes connaissent les plus fortes proportions de personnes exerçant des professions scientifiques et libérales ainsi que celles employées dans les administrations. En revanche, elles accusent de faibles pourcentages d'agriculteurs. Ce qui va de pair avec leur caractère urbain.

....

#### 4.2.2 La situation dans la profession (tableau 4.6 et 4.7)

La situation dans la profession désigne le statut du travailleur dans l'exercice de son activité.

Dans l'ensemble du pays, la proportion des indépendants, c'est-à-dire des personnes établies à leur propre compte et n'employant aucun travailleur salarié, est la plus forte : 61,7 % pour le sexe masculin, 73,4 % pour le sexe féminin et 66 % pour les deux sexes. Viennent ensuite les aides familiaux : 18,7 % de sexe masculin et 11,8 % de femmes.

L'économie béninoise connaît très peu de personnes ayant un statut d'employeur (0,2 %). Elle est plutôt dominée par les indépendants et les aides familiaux qui représentent 82,1 % de la main-d'œuvre occupée.

Au niveau des provinces et des villes, on observe quelques différences d'une province à l'autre.

La province de l'Ouémedé connaît la plus forte proportion d'indépendants (74,5 %) suivi du Mono (72 %) ; les deux provinces septentrionales viennent en dernière position. En revanche, ces provinces enregistrent les plus forts pourcentages d'aides familiaux : Atacora (36,2 %) et Borgou (23,2 %). Cette importance des aides familiaux au nord du pays est liée à l'organisation sociale (famille plus étendue).

Les salariés sont beaucoup plus représentés dans les villes où le secteur moderne est plus important : 42,5 % à Cotonou, 37,9 % à Parakou et 25,4 % à Porto-Novo (tableau 4.7).

Les apprentis, moins nombreux en proportion dans l'ensemble du pays, représentent des parts non négligeables de la population active occupée dans les grandes villes : 13,4 % à Cotonou, 13 % à Porto-Novo et 10,2 % à Parakou.

#### 4.3 LES BRANCHES D'ACTIVITE (tableau 4.8 et 4.9)

La branche d'activité économique désigne l'activité principale de l'établissement ou de l'entreprise dans laquelle la personne est employée.

##### 4.3.1 L'agriculture

Elle emploie près des 2/3 de la population active occupée. 75,6 % de la main-d'œuvre masculine se trouvent dans cette branche, contre seulement 35,7 % des femmes occupées.

/...

TABLEAU 4.6 Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe

S E X E	SITUATION DANS LA PROFESSION					Ensemble	
	Employeur	Indépendant	Aide				
			Salarié	Familial	Apprenti		
Masculin	0,2	61,7	14,7	18,7	4,3	0,4	100
Féminin	0,1	73,4	12,6	11,8	1,5	0,6	100
Total	0,1	66,0	14,0	16,1	3,3	0,5	100

TABLEAU 4.7 Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession et la province (en %)

Province ou ville	SITUATION DANS LA PROFESSION					Ensemble	
	Employeur	Indépendant	Aide				
			Salarié	Familial	Apprenti		
ATACORA	0,1	54,5	8,0	36,2	0,8	0,4	100
ATLANTIQUE	0,2	62,8	24,4	4,8	6,9	0,9	100
BORGOU	0,1	57,6	17,0	23,2	1,6	0,5	100
MONO	0,1	72,0	7,1	19,0	1,6	0,2	100
OUEME	0,2	74,5	14,8	5,7	4,5	0,3	100
ZOU	0,3	69,9	9,4	17,3	2,6	0,5	100
COTONOU	0,2	42,3	42,5	0,2	13,4	1,4	100
PARAKOU	0,1	37,2	37,9	13,3	10,2	1,3	100
PORTO-NOVO	0,2	60,6	25,4	0,2	13,0	0,6	100

D'une province à l'autre, l'importance de l'agriculture varie. Ainsi, l'Atacora et le Mono sont les provinces les plus agricoles : respectivement 81,8 % et 83,3 % de leur population se trouvent dans l'agriculture. En revanche, les provinces de l'Atlantique (37 %) et de l'Ouémedé (41,6 %) connaissent les plus faibles proportions d'actifs agricoles. Lorsqu'on s'intéresse au sexe, il ressort que seulement 6,5 % des femmes actives occupées sont dans l'agriculture dans l'Ouémedé et 7,3 % dans le Borgou. La hiérarchie n'est donc plus la même. On peut constater que les femmes sont très actives dans le Mono (79,7 %) et dans une moindre mesure dans le Zou (48,5 %) et dans l'Atacora (42,9 %) dans l'agriculture.

#### 4.3.2 Le commerce

Cette branche comporte le commerce de gros et de détails, les restaurants et hôtels. Elle occupe 21,2 % de la population active (2,9 % des hommes et 53,1 % des femmes). Le commerce est l'activité de prédilection de la gent féminine. C'est surtout dans les provinces de l'Ouémedé et de l'Atlantique que cette branche occupe le plus d'actifs : 37,4 % dans l'Ouémedé et 26,7 % dans l'Atlantique. La ville de Porto-Novo, de par sa position géographique, et celle de Cotonou véritable capitale économique du pays connaissent des proportions importantes d'actifs dans le commerce.

#### 4.3.3 Les industries manufacturières

Elles emploient 7,6 % de la main-d'œuvre béninoise. Bien que leur importance soit relativement faible dans l'ensemble, on peut noter leur concentration dans les centres urbains et notamment à Cotonou et Parakou où environ le 1/5 de la population active y est occupée.

#### 4.3.4 Les autres branches

Il s'agit du transport (2,1 %) et des autres services (5,2 %). En dehors des autres services constitués par l'administration publique, les autres branches emploient une part négligeable de la population active.

/...

TABLEAU 4.8 Répartition de la population active occupée selon la branche d'activité et le sexe

S E X E	BRANCHE D'ACTIVITE										Total							
	Agricul.	Indus.	Electri.	Bâtim.	Com. Rest.	Transp.	Banques	Autres	Chas/Péc.	manuf.	Eau, Gaz	et T.P.	Hôtel	Con.Comme	Assur. imm	services	Indét.	
	Total	61,1	7,7	0,2	1,2	21,2	2,1	0,2	5,2	1,1	100							
Masculin	75,6	7,3	0,4	1,3	2,3	3,3	0,3	6,6	1,1	100								
Féminin	35,7	7,2	0	0	53,1	0,1	0,1	2,8	1,0	100								

TABLEAU 4.9 Pourcentage d'actifs occupés dans l'agriculture, le commerce et les industries manufacturières selon les provinces et les grandes villes et le sexe (en %)

Province	Agriculture			Commerce			Industries manufacturières			S E X E
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
ATACORA	81,8	98,3	42,8	11,2	1,1	49,9	4,8	2,2	4,7	
ATLANTIQUE	37,0	47,2	20,5	26,7	6,0	68,2	12,8	14,3	10,5	
BORGOU	66,4	84,8	7,3	21,7	2,7	81,5	5,8	5,2	7,6	
MONO	83,3	87,3	79,7	8,1	1,2	14,3	4,0	4,6	3,5	
OUEME	41,6	68,6	6,5	37,4	3,1	81,5	10,5	11,5	9,2	
ZOU	70,2	80,8	48,5	15,1	1,9	42,0	7,4	7,7	6,8	
COTONOU	4,2	5,3	0,4	30,7	12,0	64,3	22,2	21,4	18,4	
PARAKOU	30,7	37,0	4,0	15,3	6,0	55,3	22,8	23,1	21,9	
PORTO-NONO	6,1	12,1	0,3	46,4	7,2	85,2	17,6	28,9	6,5	
ENSEMBLE	61,1	75,7	36,0	21,2	3,0	53,1	7,2	7,9	7,3	

Cette brève analyse des caractéristiques économiques révèle que 55,3 % de la population totale de 10 ans et plus est active. Les hommes participent beaucoup plus aux activités économiques que les femmes que l'on retrouve surtout dans le commerce.

L'agriculture occupe plus de 2/3 de la population active. Le chômage est relativement faible.

Mais cette étude des caractéristiques économiques, loin d'épuiser le sujet, ne constitue qu'un jalon pour une meilleure connaissance des ressources humaines dans notre pays, en vue d'une meilleure utilisation de ces ressources.

C H A P I T R E        V

M U P T I A L I T E    D E    L A    P O P U L A T I O N

L'état matrimonial est une variable démographique importante dans ses relations avec le mouvement naturel de la population par l'intermédiaire de la fécondité légitime. Ainsi, l'étude des aspects socio-culturels de la situation matrimoniale présente-t-elle un intérêt d'autant plus certain que le comportement des populations vis-à-vis du mariage varie selon la coutume, la religion, l'ethnie, etc...

La nuptialité peut se définir comme étant la fréquence des mariages dans une population donnée.

Le Bénin est d'une grande diversité culturelle. Les différences socio-culturelles qui caractérisent chaque groupe national entraînent des différences de comportement vis-à-vis du mariage.

Nous n'avons pas la prétention de proposer une typologie des mariages pratiqués au Bénin. Il s'agit tout simplement de souligner les caractères généraux des différents types d'unions qu'on rencontre au Bénin.

Le mariage peut être célébré devant un officier d'état civil, un dignitaire religieux, un conseil de famille, ou tout simplement, conclu entre deux partenaires.

Dans les centres urbains, on observe une grande fréquence du mariage légal du fait de l'évolution rapide du système socio-économique. C'est aussi dans les centres urbains que le concubinage prend de plus en plus d'ampleur.

Dans les campagnes par contre, les coutumes évoluent plus lentement. Ainsi, les pratiques matrimoniales ont très peu changé dans la plupart des cas : les mariages sont célébrés devant les conseils familiaux. A cette occasion, le futur époux verse à la famille de la femme une dot dont la nature et la valeur initialement symbolique peuvent varier selon les coutumes et les époques.

En résumé, on peut donc dire que quatre formes d'union coexistent au Bénin. Il s'agit :

- du mariage civil,
- du mariage religieux,
- du mariage coutumier,
- de l'union libre ou consensuelle.

/...

## 5.1 EVALUATION DES DONNEES SUR L'ETAT MATRIMONIAL

### 5.1.1 La collecte des données

L'étude de la nuptialité de la population béninoise ne figurant pas parmi les objectifs prioritaires du recensement général de la population et de l'habitation de 1979, aucune disposition particulière n'a été prise pour collecter les données sur l'état matrimonial (définition du concept du mariage par exemple).

Il est tout simplement demandé à chaque enquêté s'il est célibataire, marié, divorcé ou veuf. Dans le cas d'un homme marié, le nombre d'épouses est précisé.

L'agent recenseur s'en tient strictement aux déclarations des enquêtés et aucune forme juridique ou sociale des alliances matrimoniales ou de leur dissolution n'a été distinguée. Ainsi, est considérée comme mariée toute personne qui déclare vivre avec une autre de sexe opposé, soit en concubinage, soit en union libre, soit en union légale, etc...

La notion de mariage utilisée au Bénin comprend donc toutes les formes de mariage évoquées précédemment.

### 5.1.2 Evaluation des données

La donnée de base pour l'analyse de la nuptialité est le classement de la population selon l'état matrimonial.

L'unique question posée au recensement permet non pas de faire une distinction entre les différentes unions, mais de classer tout simplement la population en célibataires, mariés, divorcés et veufs.

Outre la traditionnelle mauvaise déclaration de l'âge, le double classement de la population selon l'âge et l'état matrimonial serait entaché d'une mauvaise déclaration des données sur le mariage.

Les situations matrimoniales "intermédiaires" ne sont pas toujours aisées à classer, ni par les agents, ni par les enquêtés eux-mêmes. Dans certains milieux où le mariage est très précoce, il est fréquent de classer comme mariées des jeunes filles tout simplement promises à des hommes.

/...

L'exagération du nombre d'épouses par les hommes est aussi une autre caractéristique de la mauvaise déclaration de la situation matrimoniale.

Il y a enfin un biais inhérent à la méthodologie et qui a certainement conduit à une sous-estimation des veufs et des divorcés et une surestimation des mariés. Une veuve ou une divorcée en simple concubinage avec un homme aurait tendance à se déclarer mariée.

Comme on le voit, en l'absence de dispositions adéquates, ce sont tous ces facteurs qui perturbent la mesure exacte du phénomène de nuptialité. C'est donc à ces biais près que nous allons analyser les comportements matrimoniaux de la population au niveau national.

## 5.2 STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

### 5.2.1 Résultats généraux

TABLEAU 5.1 Bénin - Répartition de la population âgée de 13 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

Sexe masculin		Etat matrimonial	Sexe féminin	
Effectifs	%		Effectifs	%
292.127	36,1	Célibataires	138.171	13,9
477.646	58,9	Marié (e) s	723.015	72,7
19.449	2,4	Veuf (ve) s	115.960	11,7
21.255	2,6	Divorcé (e) s	16.531	1,7
810.477	100	Ensemble	993.677	100

La répartition de la population âgée de 13 ans et plus par sexe et par état matrimonial est caractérisée par une prépondérance de mariés dans chacun des deux sexes. La sous-représentation des divorcées surtout féminin est surprenante.

/...

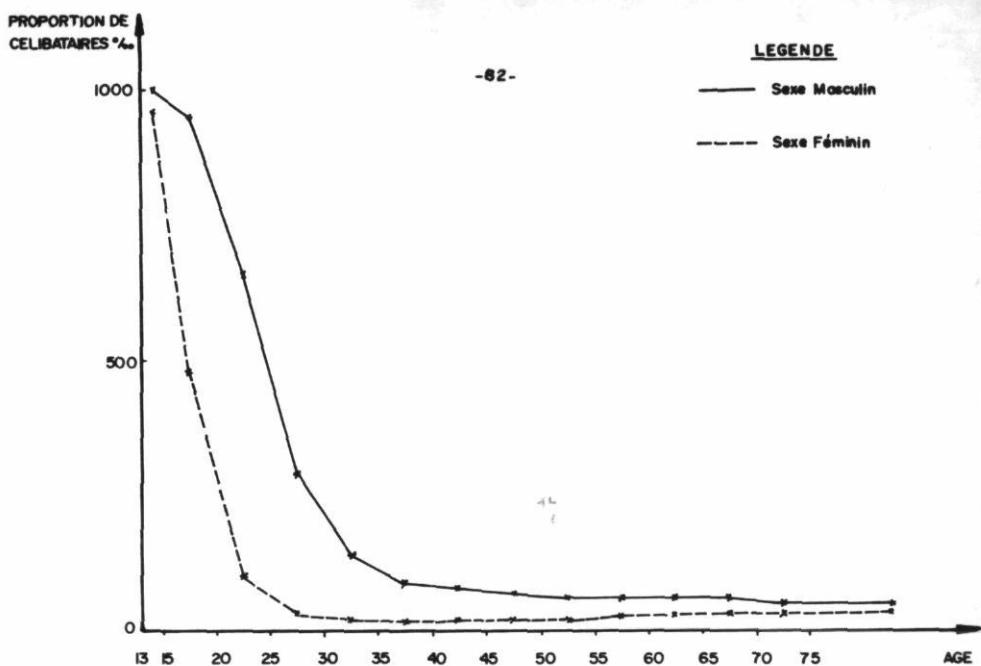


Figure: 5.1 - COURBE REPRESENTATIVE DES PROPORTIONS DE CELIBATAIRES SELON L'AGE ET LE SEXE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

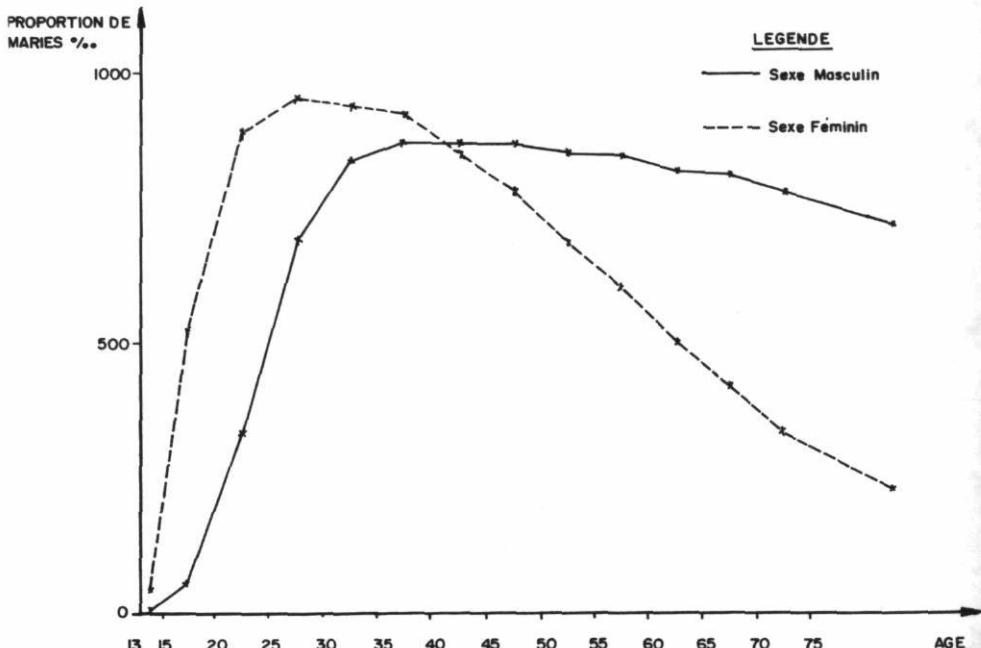


Figure: 5.2 - COURBE REPRESENTATIVE DES PROPORTIONS DE MARIÉS SELON L'AGE ET LE SEXE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

La comparaison des proportions des mariés (on compte au moins trois femmes mariées pour deux hommes mariés) montre qu'il existe une plus grande propension à se marier chez les femmes. Ce déséquilibre pourrait provenir de l'effet de la polygamie et dans une moindre mesure de l'émigration à l'étranger des hommes laissant au pays femmes et enfants.

Il y a également un écart important entre les effectifs de veufs et de veuves : on compte environ 5 veuves contre un veuf.

#### 5.2.2 Etat matrimonial selon le sexe et l'âge

L'état matrimonial présente d'importantes particularités selon l'âge et le sexe comme le mettent en relief le tableau 5.2 et les figures 5.1 à 5.4.

On note une prédominance de célibataires entre 13 et 15 ans chez les femmes et entre 13 et 25 ans chez les hommes. Les proportions chutent après ces tranches d'âge. C'est le signe de la précocité du mariage au Bénin. Ce phénomène est beaucoup plus accentué chez les femmes comme le prouvera le calcul de l'âge moyen au premier mariage. D'autre part, les femmes se marient plus intensément que leurs partenaires de sexe masculin.

La figure 5.2 est encore plus révélatrice du comportement des deux sexes vis-à-vis du mariage. L'ascension rapide des deux courbes entre 13 et 30 ans pour le sexe féminin et 13 et 40 ans pour le sexe masculin rend compte de la précocité du mariage d'une part, et de son intensité dans cette tranche d'âge d'autre part.

Le décalage entre les deux courbes dans cette tranche d'âges proviendrait de l'écart d'âge entre les époux : en général, les hommes choisissent pour épouse des femmes plus jeunes qu'eux.

La différence d'allure des courbes au-delà de la tranche d'âge de pleine nuptialité est classique. Elle résulterait de l'effet combiné de plusieurs phénomènes :

- La mortalité différentielle des époux : à un même âge, la probabilité de survie des hommes est en général inférieure à celle des femmes si bien qu'en raison de l'écart d'âge entre les époux, les risques pour une femme mariée d'être veuve après 30 ans sont plus élevés que ceux d'un homme marié.

....

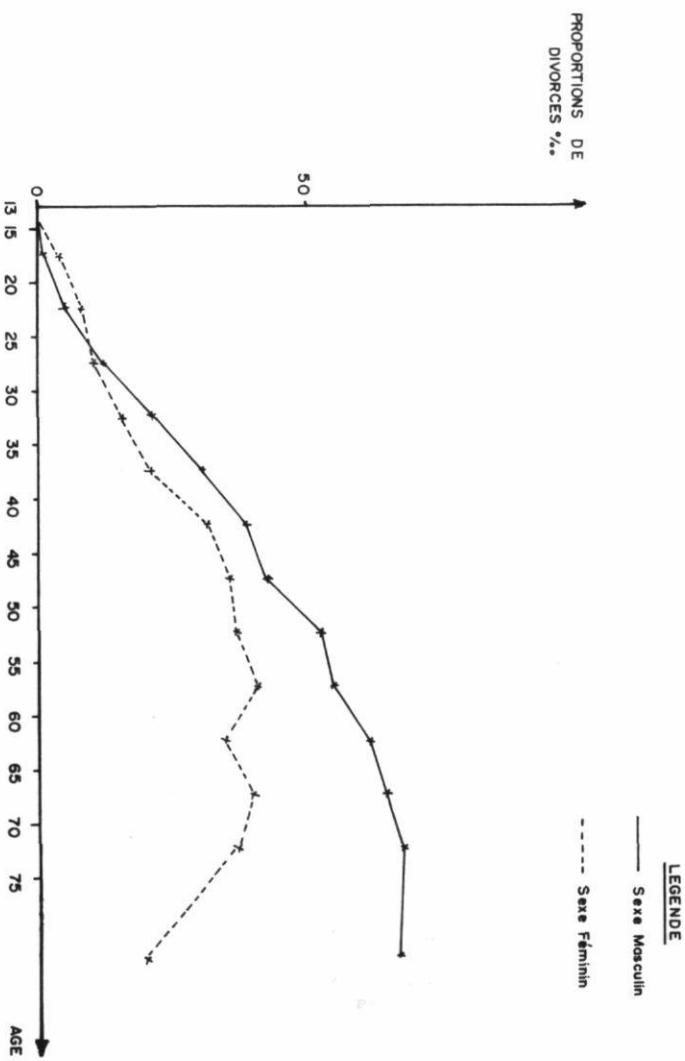


Figure: 5.3- COURBE REPRÉSENTATIVE DES PROPORTIONS DE DIVORCES  
SELON L'ÂGE ET LE SEXE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS

TABLEAU 5.2 Répartition de la population âgée de 13 ans et plus selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial  
Ensemble du pays. Effectifs des groupes d'âges pour 1000 individus dans chaque sexe

MASCULIN					GROUPE D'AGES	FEMININ				
Délibataires	Mariés	Divorcés	Veufs	Total		Délibataires	Mariées	Divorcées	Veuves	Total
1000	0	0	0	1000	13 - 14 ans	956	43	0	0	1000
947	52	1	1	1000	15 - 19 *	478	515	4	6	1000
662	332	5	1	1000	20 - 24 *	99	887	8	6	1000
293	691	12	4	1000	25 - 29 *	29	950	10	12	1000
137	836	21	6	1000	30 - 34 *	16	943	15	26	1000
92	867	30	10	1000	35 - 39 *	14	916	20	50	1000
77	869	38	16	1000	40 - 44 *	17	849	31	103	1000
65	872	42	22	1000	45 - 49 *	18	784	35	163	1000
63	852	52	33	1000	50 - 54 *	22	683	36	259	1000
55	849	54	41	1000	55 - 59 *	25	597	40	338	1000
60	817	61	61	1000	60 - 64 *	27	502	34	437	1000
55	808	64	73	1000	65 - 69 *	31	421	29	519	1000
54	781	67	99	1000	70 - 74 *	32	329	26	613	1000
51	723	66	161	1000	75 et +	36	229	19	716	1000
360	589	26	24	1000	T O T A L	139	728	17	117	1000

/\*\*\*\*

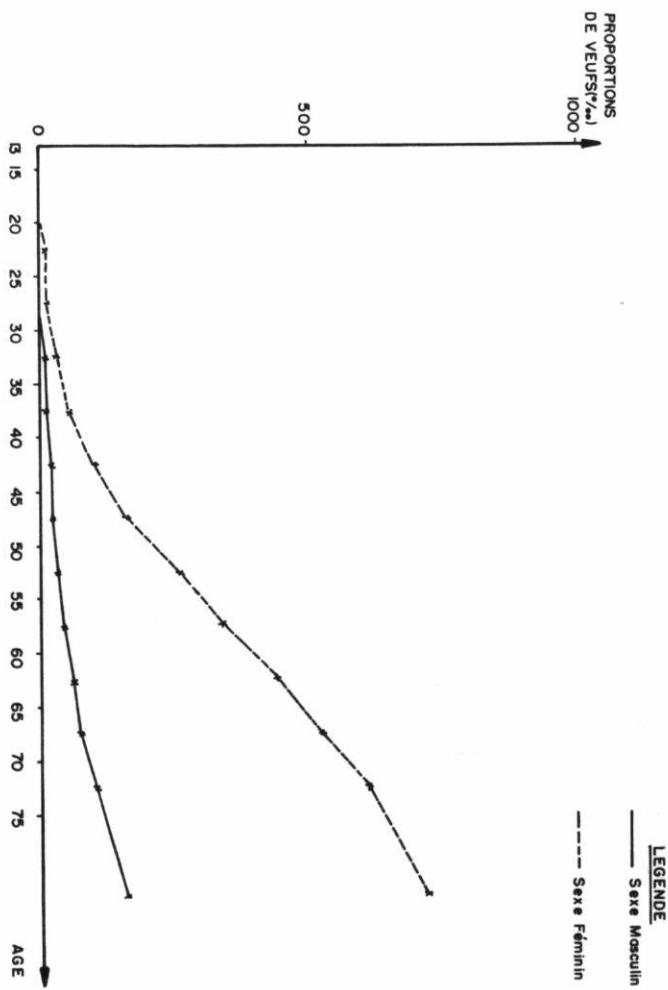


Figure 5.4 - COURBE REPRÉSENTATIVE DES PROPORTIONS DE VEUFS SELON  
L'ÂGE ET LE SEXE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

- La polygamie : un polygame qui se sépare d'une épouse par divorce ou la perd par décès reste un homme marié alors qu'une épouse de polygame qui divorce devient une divorcée et que le décès d'un polygame entraîne le veuvage de toutes ses épouses.
- Les chances de remariage d'un veuf ou d'un divorcé sont en général supérieures à celles d'une femme de même condition.

L'écart entre les courbes de divorcés augmente considérablement avec l'âge (fig. 5.3). L'allure de la courbe féminine aux âges élevés proviendrait soit d'une relative stabilité conjugale des femmes, ou d'un remariage rapide des femmes divorcées à ces âges, ou encore de l'intensité du veuvage des femmes âgées.

Tous ces phénomènes concourent à la réduction des proportions de divorcés aux âges élevés.

La figure 5.4 confirme ce qui était dit précédemment au sujet du veuvage à savoir qu'il touche plus la population féminine que la population masculine. La forte pente de la courbe féminine à partir de 45 ans témoignerait de la faible propension des veuves à se remarier aux âges élevés. Cette allure ascendante serait également influencée par l'intensité de la polygamie.

Deux importantes remarques se dégagent de tout ce qui précède :

- La précocité du mariage au Bénin est une réalité. Elle serait plus grande chez les femmes que chez les hommes.
- La polygamie masque le divorce et le veuvage des hommes.

### 5.2.3 Age au premier mariage de la population : méthodes de Hajnal

La seule question posée au recensement sur l'état matrimonial ne permet pas de faire une estimation directe de l'âge au premier mariage de la population.

Il faut alors recourir à la méthode de Hajnal qui utilise des renseignements se rapportant indirectement à l'âge au premier mariage : la proportion de célibataires dans chaque groupe d'âge.

/...

Cependant, cette méthode ne conserve sa validité que :

- S'il existe une indépendance entre la mortalité et la nuptialité d'une part, et entre les migrations et la nuptialité d'autre part ; c'est-à-dire si les individus qui décèdent ou migrent se comportent de la même manière vis-à-vis du mariage que ceux qui survivent ou ne migrent pas.
- S'il y a une constance de la nuptialité dans les différentes générations.

En Afrique en général et au Bénin en particulier, la plupart des mariages se contractent entre 15 et 30 ans. De plus, les migrations des jeunes jouent un rôle non négligeable dans la décision de se marier. On peut donc dire que les réalités béninoises en matière de nuptialité s'écartent assez sensiblement des hypothèses sur lesquelles repose la méthode d'estimation. C'est avec cette réserve que nous allons interpréter les résultats qui ne sont que des ordres de grandeur de l'âge moyen au premier mariage de la population.

La formule mise au point par Hajnal est la suivante :

$$\text{Age moyen au premier mariage (APM)} = x = \frac{\sum_{x-a}^{x+a-1} aP_{x,x+a-1} - C}{1 - C}$$

où :

$\checkmark$  = âge limite après lequel on suppose qu'aucun mariage n'est possible ;

$a$  = amplitude du groupe d'âge ( $x, x + a$ ) ;

$P_{x,x+a-1}$  = proportion de célibataires dans le groupe d'âge ( $x, x + a - 1$ ) ;

$C$  = proportion de célibataires à l'anniversaire  $\checkmark$

Une estimation de  $C$  est obtenue par :

$$C = \frac{P_{\checkmark} - a, \checkmark - 1 + P_{\checkmark}, \checkmark + a - 1}{2}$$

En supposant qu'il n'y a pas de mariage avant 13 ans et après 55 ans pour les hommes d'une part et avant 13 ans et après 50 ans pour les femmes d'autre part, l'application de la méthode donne les résultats suivants :  
...

Sexe masculin : APM = 24,90 ans  
Sexe féminin : APM = 17,62 ans

D'après ces résultats, les femmes se marieraient plus précocement que les hommes. Plusieurs facteurs retardent le mariage des hommes :

- ils doivent le plus souvent travailler afin de réunir les ressources nécessaires au paiement de la dot ;
- ils restent en moyenne plus longtemps que les femmes dans l'apprentissage d'un métier ou à l'école.

Une comparaison avec les résultats de l'enquête démographique de 1961 montre que l'âge moyen au premier mariage a très peu évolué. En effet, la même méthode d'estimation donne pour 1961, 24,90 ans et 16,87 ans respectivement pour les hommes et pour les femmes (1).

#### 5.2.4 Facteurs différentiels de l'âge au mariage

Plusieurs facteurs socio-économiques avancent ou retardent l'entrée en union. Nous nous proposons d'étudier ici l'influence de l'éducation et de l'appartenance ethnique sur l'âge d'entrée en union.

##### 5.2.4.1 Age au premier mariage et niveau d'instruction

TABLEAU 5.3 Age moyen (en années) au premier mariage selon le sexe et le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Sexe	Masculin	Féminin
Sans niveau		24,13	16,72
Primaire		25,31	19,83
Secondaire		26,96	23,59
Supérieur		28,63	26,56
Ensemble		24,90	17,62

(1) Enquête Démographique au Dahomey - 1967 - P.78.

...

AGE 31

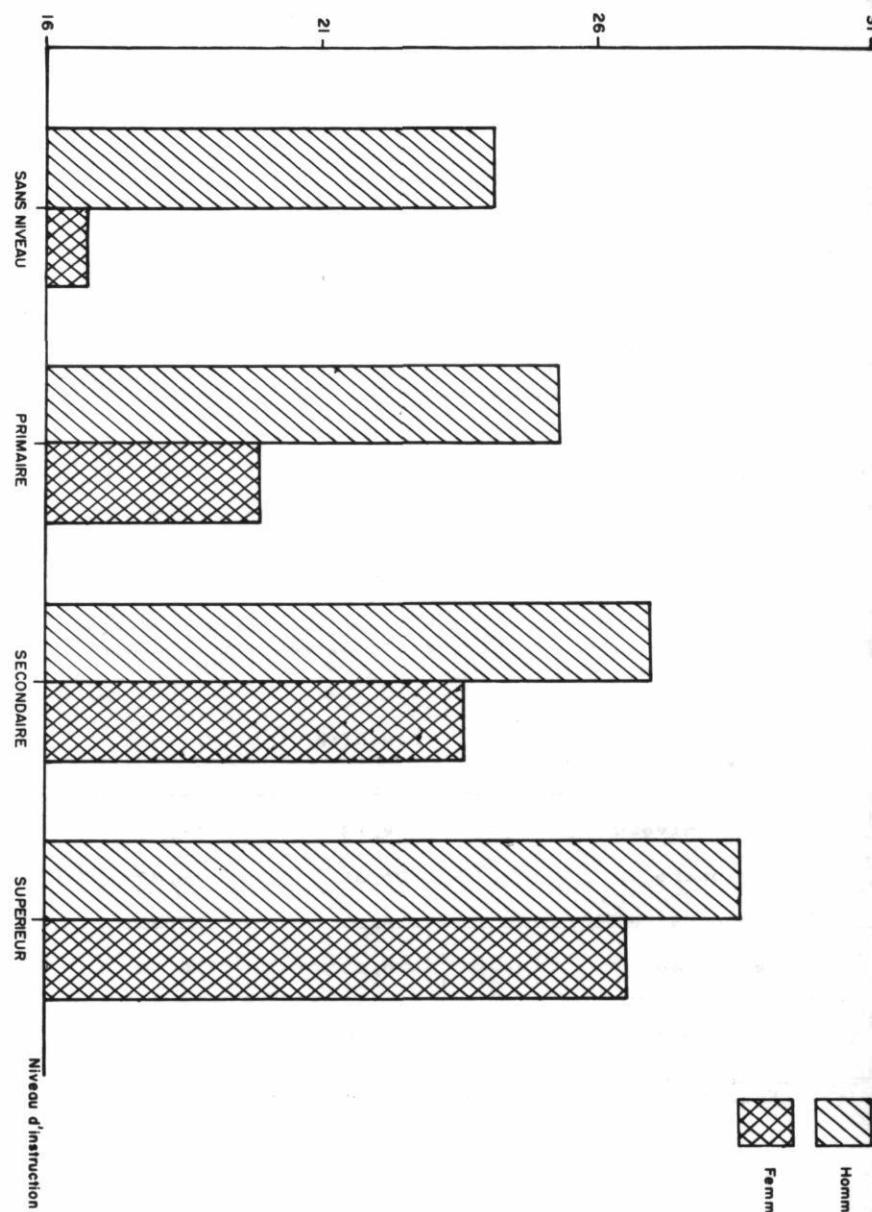


Figure 5.5  
AGE AU PREMIER MARIAGE SELON LE SEXE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION POUR  
L'ENSEMBLE DU PAYS.

L'effet de l'éducation sur l'état matrimonial est bien connu : les études retardent d'une façon générale le mariage. Le phénomène est beaucoup plus marqué chez les femmes que chez les hommes comme l'illustre la figure 5.5. Il y a un écart de plus de 9 ans entre les filles non scolarisées et celles qui ont suivi un enseignement supérieur alors que cet écart n'est que de 4,5 ans chez les hommes.

#### 5.2.4.2 Age au premier mariage et appartenance ethnique

Douze groupes ethniques ou de nationalités ont été constitués lors de la tabulation des données du recensement.

Les données disponibles pour les hommes permettent de montrer qu'ils se comportent assez différemment selon leur groupe d'appartenance (tableau 5.4).

TABLEAU 5.4 Age moyen (en années) au premier mariage des hommes selon l'appartenance ethnique

Groupes ethniques ou de nationalité	Age au premier mariage
Adja	24, 31
Fon	25, 12
Bariba	24, 81
Dendi	24, 60
Djougou	24, 85
Houèda	23, 57
Peulh	22, 96
Otamari	26, 20
Yoruba	25, 70
Autres	25, 22
Etrangers Africains	26, 46
Autres étrangers	26, 98
Ensemble	24, 90

/...

Le mariage serait plus précoce chez les Houéda et les Peulh : les hommes se marieraient en moyenne avant 24 ans.

Les groupes Bariba, Dendi et Djougou auraient un comportement très proche de la moyenne nationale.

Le caractère tardif du mariage des hommes chez les Fon, les Yoruba, et les Otamari est assez marqué.

Une connaissance sociologique plus profonde de la société béninoise devrait contribuer à expliquer ces différences.

#### 5.2.5 Construction de la table de nuptialité à partir des proportions de célibataires

Plusieurs méthodes permettent de construire la table de nuptialité à partir de la série de proportions de célibataires du tableau 5.2 :

- La méthode arithmétique qui suppose une variation linéaire des proportions entre les âges moyens des groupes d'âges. Par exemple, la proportion de célibataires à 20 ans exactement serait égale à la demi-somme de la proportion de célibataires dans le groupe d'âges 20-24 ans.
- La méthode graphique qui consiste à ajuster par une courbe la série des proportions de célibataires observés aux âges moyens des groupes d'âges (14 ; 17,5 ; 22,5 ; ... ; etc...).

/...

PROPORTIONS DE CELIBATAIRES

LEGENDE

— Observée

- - - Ajustée

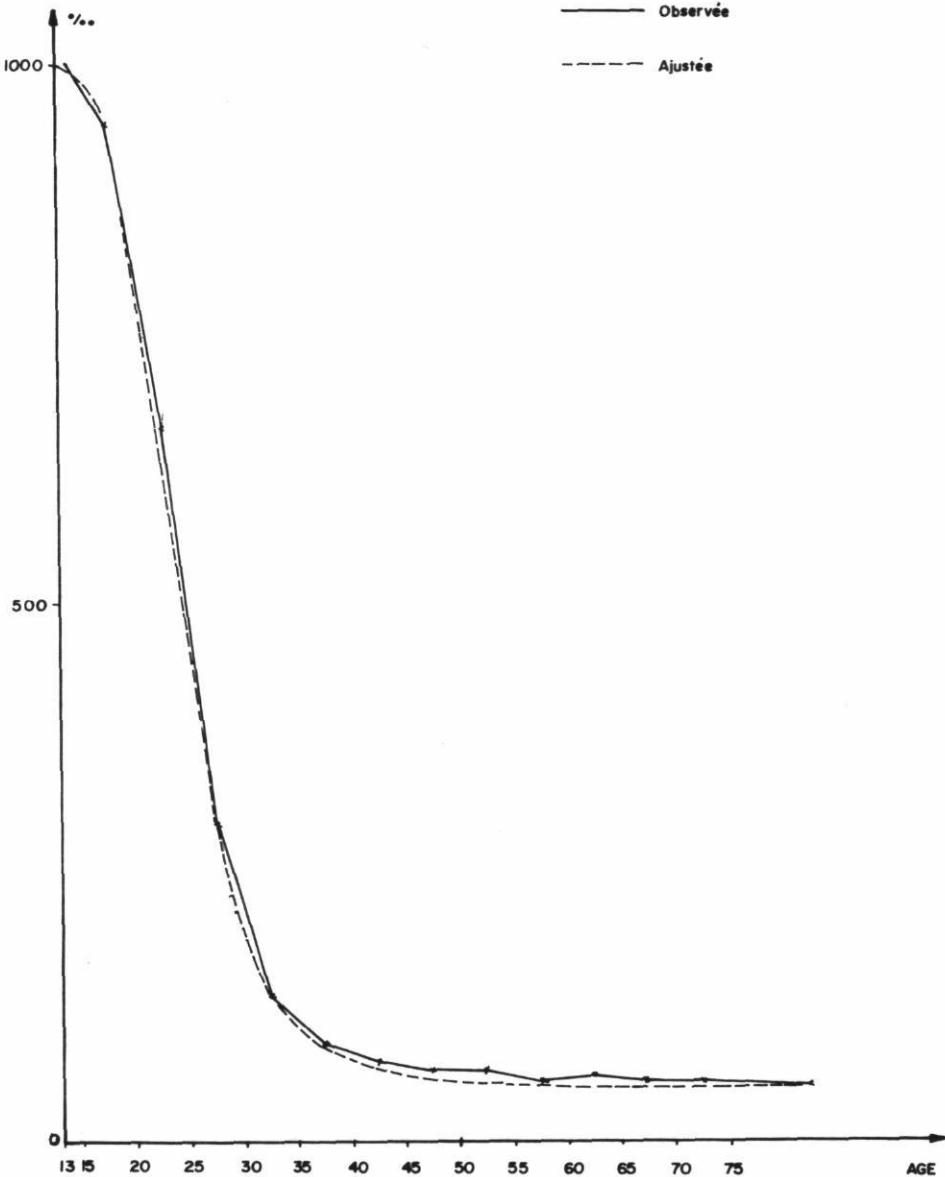


Figure: 5.6 - AJUSTEMENT GRAPHIQUE AUX ANNIVERSAIRES DES PROPORTIONS DE CELIBATAIRES PAR GROUPES D'AGE QUINQUENNAUX POUR LA POPULATION TOTALE MASCULINE AGEE DE 13ans ET PLUS

PROPORTIONS DE CELIBATAIRES

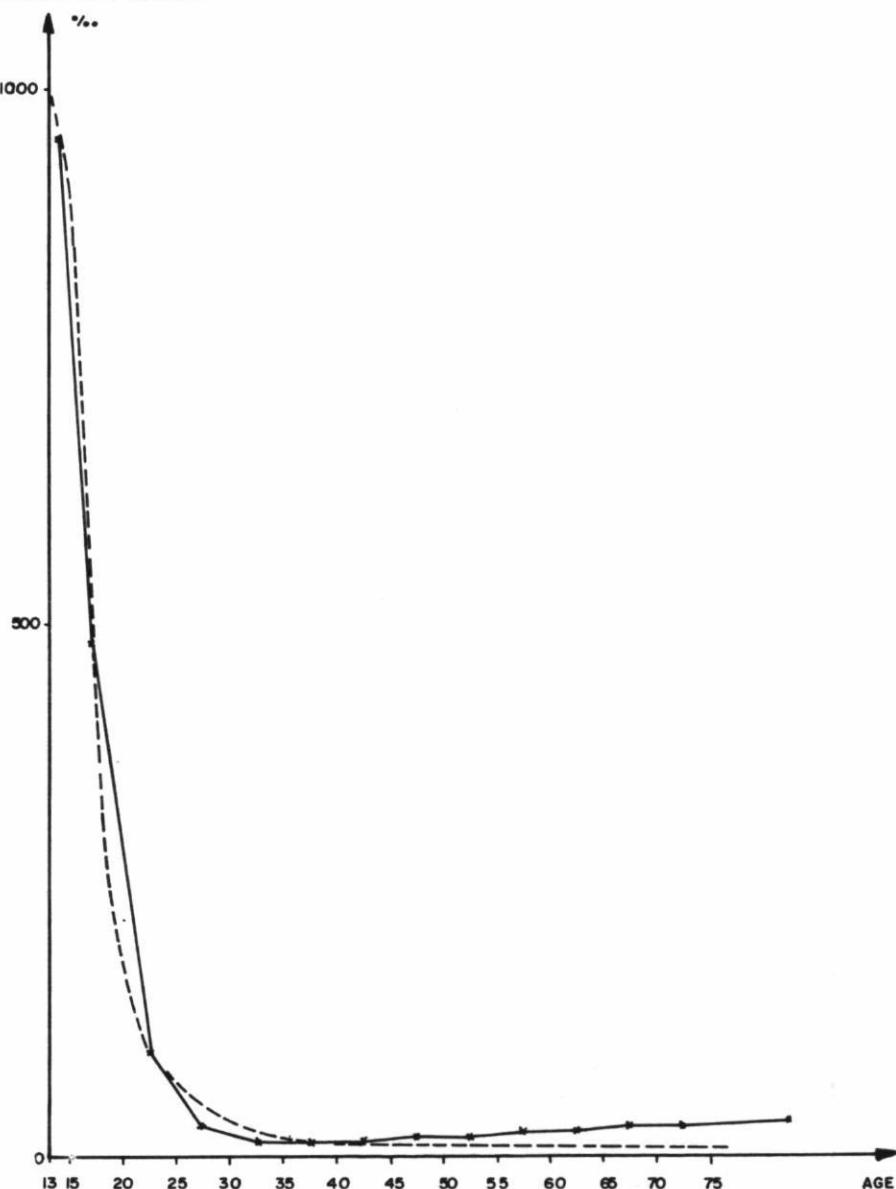


Figure: 5.7 - AJUSTEMENT GRAPHIQUE AUX ANNIVERSAIRES DES PROPORTIONS DE CELIBATAIRES PAR GROUPES D'AGE QUINQUENNAUX POUR LA POPULATION TOTALE FEMININE AGEE DE 13 ans ET PLUS.

Nous présentons au tableau 5.5 et dans les figures 5.6 et 5.7 les résultats de la méthode graphique qui semble plus satisfaisante.

TABLEAU 5.5 Bénin - Proportions de célibataires aux âges exacts selon le sexe en 1979

Ages exacts x	S E X E		
	Masculin	Féminin	E
13	1000	1000	
14	995	956	
15	990	900	
20	780	185	
25	450	70	
30	200	35	
35	105	20	
40	75	15	
45	60	13	
50	55	10	
55	50	-	

Cette série de proportions de célibataires aux anniversaires n'est rien d'autre que la série de célibataires dont se déduisent les autres fonctions de la table de nuptialité des célibataires où :

- $C_x$  = nombre de célibataires d'âge  $x$   
 $m(x, x + a)$  = nombre de mariages contractés entre les âges  $x$  et  $x + a$   
 $a_{Nx}$  = probabilité de se marier entre les anniversaires  $x$  et  $x + a$

/...

TABLEAU 5.6 Table de nuptialité des célibataires

Age	Sexe masculin			Age	Sexe féminin			
	x	Cx	m(x, x+a)		x	Cx	m(x, x+a)	aNxx %
13	1000	5	5	13	1000	44	44	
14	995	5	5	14	956	56	59	
15	990	210	212	15	900	715	794	
20	780	330	423	20	185	115	622	
25	450	250	556	25	70	35	500	
30	200	95	475	30	35	15	429	
35	105	30	286	35	20	5	250	
40	75	15	200	40	15	2	133	
45	60	5	83	45	13	3	231	
50	55	5	91	50	10	-	-	
55	50	-	-					

/vvv

En admettant que les mariages se répartissent uniformément entre les âges (hypothèse critiquable), nous pouvons calculer l'âge moyen au premier mariage qui découle de chacune de ces tables à partir des formules (1)

Tous calculs faits, on obtient respectivement pour les hommes et pour les femmes :

$$APM = 24,70 \text{ ans} \quad \text{et} \quad apm = 18,56 \text{ ans}$$

Ces résultats assez proches de ceux obtenus par la méthode indirecte de Hajnal témoignent encore de la précocité du mariage des femmes.

### 5.3 LA POLYGAMIE

La polygamie est le fait qu'un homme se remarie sans que l'union précédente soit dissoute, soit par divorce, soit par veuvage.

#### 5.3.1 Incidence et intensité de la polygamie

Nous avons retenu le taux de polygamie (proportion P de polygames parmi les hommes mariés) d'une part, le nombre moyen  $e_m$  d'épouses par homme marié et le nombre moyen  $e_p$  d'épouses par polygamie d'autre part, pour mesurer respectivement l'incidence et l'intensité du phénomène.

---

(1)

$$\begin{aligned} APM &= \frac{1}{C13 - C55} \cdot (13,5m(13,14) + 14,5m(14,15) + 17,5m(15,20) \\ &\quad + \dots + 52,5m(50,55)) \\ &\quad \text{pour la table masculine, et} \\ APM &= \frac{1}{C13 - C50} \cdot (13,5m(13,14) + 14,5m(14,15) + 17,5m(15,20) \\ &\quad + \dots + 47,5m(45,50)) \\ &\quad \text{pour la table féminine.} \end{aligned}$$

/...

Le tableau 5.7 et les figures 5.8 et 5.9 mettent en relief l'ampleur de la polygamie au Bénin : 31 % des hommes mariés ont au moins deux épouses. Cette proportion frôle 40 % dans certains groupes d'âges.

L'évolution du phénomène en fonction de l'âge est assez frappante : la polygamie est surtout pratiquée par les plus anciennes générations (l'âge moyen des polygames se situe aux environs de 47 ans). Au delà de 55 ans, l'allure des courbes serait due aux effets combinés de la mortalité et de la divortialité (surtout) des femmes.

On attribue de façon générale la pratique de la polygamie à certains faits. Il s'agit, entre autres, de :

- la tolérance par certaines religions de la polygamie,
- l'héritage de la veuve d'un parent (lévirat) dans certaines régions,
- l'infécondité ou de la stérilité d'une épouse,
- la recherche de grandeur et de prestige par les hommes.

### 5.3.2 Facteurs différentiels de la polygamie

L'influence de l'appartenance ethnique sur la pratique de la polygamie est reflétée par le tableau 5.8.

D'après les données de ce tableau, tous les groupes ethniques originaires des régions méridionales du Bénin ont une incidence de la polygamie supérieure à la moyenne nationale. On note que le record est détenu par les Adja chez qui 2 hommes mariés sur 5 sont polygames.

Au nord, seuls les Dendi se distinguent par une incidence plus élevée que la moyenne nationale.

Par ailleurs, une plus grande intensité de la polygamie caractérise certaines sous-populations. Ainsi, les Adja et les Fon ont une propension plus grande à épouser plus de deux femmes.

/...

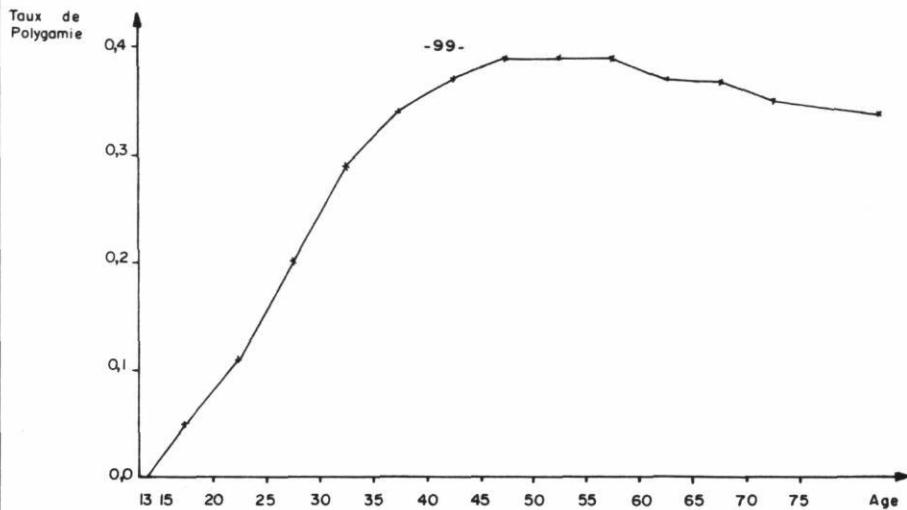


Figure: 5.8 COURBE REPRESENTATIVE DU TAUX DE POLYGAMIE SELON L'AGE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

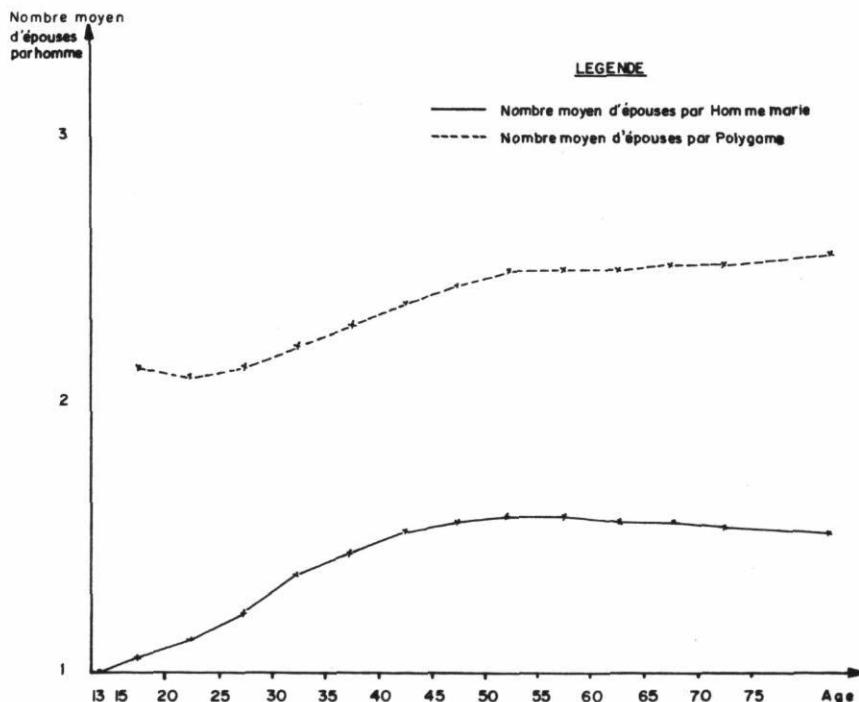


Figure: 5.9 COURBES REPRESENTATIVES DU NOMBRE MOYEN D'EPOUSES PAR HOMME MARIÉ ET DU NOMBRE MOYEN D'EPOUSES PAR POLYGAME SELON L'AGE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

TABLEAU 5.7 Indicateurs de polygamie au Bénin

Indicateurs	Effectifs de mariés	Effectifs de polygynes	P	$e_m$	$e_p$
<b>Groupes d'âges</b>					
13 - 14	6	0	0	1	-
15 - 19	5.950	316	0,05	1,06	2,13
20 - 24	31.359	3.431	0,11	1,12	2,10
25 - 29	68.222	13.440	0,20	1,22	2,14
30 - 34	64.957	18.852	0,29	1,35	2,22
35 - 39	60.239	20.520	0,34	1,44	2,30
40 - 44	46.463	17.126	0,37	1,51	2,38
45 - 49	43.370	16.906	0,39	1,56	3,43
50 - 54	35.642	13.753	0,39	1,57	2,49
55 - 59	25.919	10.025	0,39	1,58	2,50
60 - 64	26.409	9.762	0,37	1,55	2,50
65 - 69	18.904	9.962	0,37	1,56	2,52
70 - 74	17.234	6.102	0,35	1,54	2,52
75 et +	32.494	10.976	0,34	1,52	2,55
<b>Ensemble</b>	<b>477.168</b>	<b>148.171</b>	<b>0,31</b>	<b>1,43</b>	<b>2,38</b>

/...

TABLEAU 5.8 Indicateurs de polygamie selon la nationalité ou le groupe ethnique

Groupes ethniques ou de nationalité	Indicateurs		
	P	$e_m$	$e_p$
Adja	0,40	1,63	2,58
Fon	0,31	1,44	2,42
Bariba	0,29	1,37	2,28
Dendi	0,34	1,44	2,29
Djougou	0,31	1,40	2,29
Houéda	0,32	1,43	2,34
Peulh	0,27	1,32	2,19
Otamari	0,26	1,32	2,23
Yoruba	0,31	1,41	2,32
Autres	0,31	1,42	2,35
Etrangers africains	0,22	1,29	2,32
Autres étrangers	0,02	1,03	2,50
Ensemble	0,31	1,43	2,38

/\*\*\*\*

Le niveau d'instruction pourrait agir sur le choix du nombre d'épouses comme l'illustre le tableau ci-dessous.

TABLEAU 5.9 Indicateurs de polygamie selon selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Indicateurs		
	P	e <sub>M</sub>	e <sub>P</sub>
Sans niveau	0,32	1,43	2,34
Primaire	0,31	1,44	2,42
Secondaire	0,24	1,32	2,33
Supérieur	0,09	1,13	2,44
Ensemble	0,31	1,43	2,38

On observe qu'il n'y a pas une grande différence entre les individus non scolarisés et ceux de niveau primaire. Entre le primaire et les autres niveaux, la différence de comportement vis-à-vis de la polygamie est assez nette :

- l'incidence et l'intensité diminuent avec l'élevation du niveau d'instruction.

/...

Les seules données du recensement ne permettent pas une étude approfondie de la nuptialité. Cependant, certaines constatations issues de l'analyse des données sur l'état matrimonial devraient orienter les chercheurs pour une meilleure connaissance des comportements matrimoniaux des populations béninoises.

Ainsi, certains faits méritent des études complémentaires. Il s'agit entre autres :

- des aspects différentiels des pratiques matrimoniales ;
- de la précocité du mariage qui se maintient ;
- de la pratique assez répandue de la polygamie.

C H A P I T R E VI

L E S M I G R A T I O N S

La connaissance de la mobilité spatiale de la population, les facteurs et l'ampleur des mouvements de population sont des éléments essentiels permettant de contrôler et d'infléchir ces mouvements migratoires si tant est qu'ils constituent un facteur de déséquilibre du développement spatial d'un pays.

Le recensement constitue une principale source de données sur les mouvements internes de population. Les questions sur le lieu de naissance, sur la durée de séjour et sur le domicile antérieur sont celles posées au recensement de Mars 1979. Mais l'exploitation des réponses à ces questions n'a pas permis d'obtenir des données suffisantes en vue d'une étude appropriée sur la migration interne. La tabulation obtenue limite l'analyse à la migration durée de vie qui désigne l'ensemble des personnes dont le lieu de résidence au recensement est autre que le lieu de naissance.

La migration "durée de vie" fera seulement l'objet de ce chapitre et réduit du coup l'étude sur la mobilité spatiale interne de la population. Ce type de migration ne tient pas compte de tous les déplacements intervenus depuis le départ du lieu de naissance jusqu'à l'arrivée au lieu de recensement.

L'expression "migrant durée de vie" non natif se rapporte à tout individu dont le lieu où il a été recensé diffère du lieu de naissance. Un non-migrant "durée de vie" est une personne dénombrée dans son lieu de naissance.

Les sortants d'une province donnée constituent les entrants d'une autre province.

/...

### 6.1 MIGRATION-DUREE DE VIE AU NIVEAU DES PROVINCES

La lecture de la diagonale principale du tableau 6.1 permet d'appréhender les non-migrants durée de vie pour chaque province. Il ressort de ce tableau, une grande importance numérique des natifs dans les provinces de l'Atacora (97,8 % des résidents y sont nés et ont été recensés dans la province), province du Zou (94,3 %), de l'Ouémé (94,2 %), du Mono (96,9 %), du Borgou (92,6 %) et de l'Atlantique (82,8 %).

TABLEAU 6.1 Personnes recensées selon le lieu de naissance

Province de recensement	ATACORA		ATLANTIQUE		BORGOU		MONO		OUEME		ZOU		Total
Province de naissance	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
ATACORA	447.627	97,8	4.408	0,7	13.152	2,8	462	0,1	1.318	1,1	6.452	1,2	478.688
ATLANTIQUE	2.000	0,4	523.617	82,8	5.455	1,2	6.766	1,4	14.872	2,4	11.263	2,0	563.973
BORGOU	3.124	0,7	4.912	0,8	434.251	92,6	458	0,1	1.492	0,2	2.836	0,5	445.073
MONO	849	0,2	33.749	5,3	1.435	0,3	452.209	95,9	3.792	0,7	3.478	0,6	495.512
OUEME	894	0,2	44.954	3,4	2.713	0,6	1.947	0,4	581.601	94,2	7.980	1,4	616.750
ZOU	3.085	0,7	43.956	7,0	11.885	2,5	4.941	1,1	8.777	1,4	525.883	94,3	598.527
Total	457.579	100,0	655.596	100,0	468.891	100,0	466.783	100,0	611.852	100,0	557.892	100,0	3.218.593

Le tableau précédent laisse supposer une faible mobilité spatiale de la population. Un tel caractère sédentaire de la population est à prendre avec circonspection car les migrations multiples antérieures ramenant le natif au lieu de naissance qui s'identifie au lieu de recensement sont ignorées.

Les échanges migratoires (durée de vie) apparaissent sur les tableaux 6.2 à 6.7. Ces tableaux présentent pour chaque province, le nombre d'"entrants" et de "sortants", la proportion de ces derniers dans chaque province, le volume de la migration nette durée de vie répartie en "gain" et "perte" résultant des courants migratoires durée de vie entre province.

....

Il est seulement présenté ici l'interprétation des tableaux 6.3 et 6.7 relatifs à la migration nette durée de vie dans les provinces de l'Atlantique et du Zou compte tenu du caractère attractif prononcé de l'une et de forte répulsion de l'autre.

Des 131.979 personnes recensées non natives de la province de l'Atlantique (tableau 6.3) 33,3 % sont nées dans la province du Zou, 34,1 % dans la province de l'Ouémedé contre de faibles proportions dans les provinces de l'Atacora (3,3 %) et du Borgou (3,7 %). De proportions non négligeables de sortants de la province de l'Atlantique se retrouvent dans les provinces de l'Ouémedé (36,8 %) du Zou (27,9 %) et du Mono (16,8 %). Ceci pourrait s'expliquer par la contiguïté de ces trois provinces à celle de l'Atlantique.

L'importance numérique des entrants et la faiblesse du nombre de sortants observés relativement aux autres provinces font de l'Atlantique la plus attractive des provinces.

Du tableau 6.7, il apparaît que la province du Zou avait au total 72.644 personnes natives du Zou mais recensées dans les autres provinces. Leurs "destinations" sont essentiellement la province de l'Atlantique (60,5 %), la province du Borgou (16,4 %), la province de l'Ouémedé (12,1 %). Les "entrants" dans la province du Zou (32.009 personnes) viennent surtout des provinces de l'Atlantiques (35,2 %), de l'Ouémedé (24,9 %) et de l'Atacora (20,1 %). Ces échanges migratoires créent un "déficit" de personnes évaluées à 40.635 et font de la province du Zou une province "répulsive".

## 6.2 MIGRATION NETTE DUREE DE VIE PAR PROVINCE

Les tableaux 6.2 à 6.7 donnent aussi la migration nette par province.

Le graphique 6.1 permet de visualiser la balance nette des flux de courants durée de vie au niveau des grandes divisions administratives. Ainsi, les provinces de l'Atacora, du Mono, de l'Ouémedé et du Zou présentent un solde global négatif alors que les provinces de l'Atlantique et du Borgou ont un solde positif résultant de l'attrait de ces deux provinces.

/...

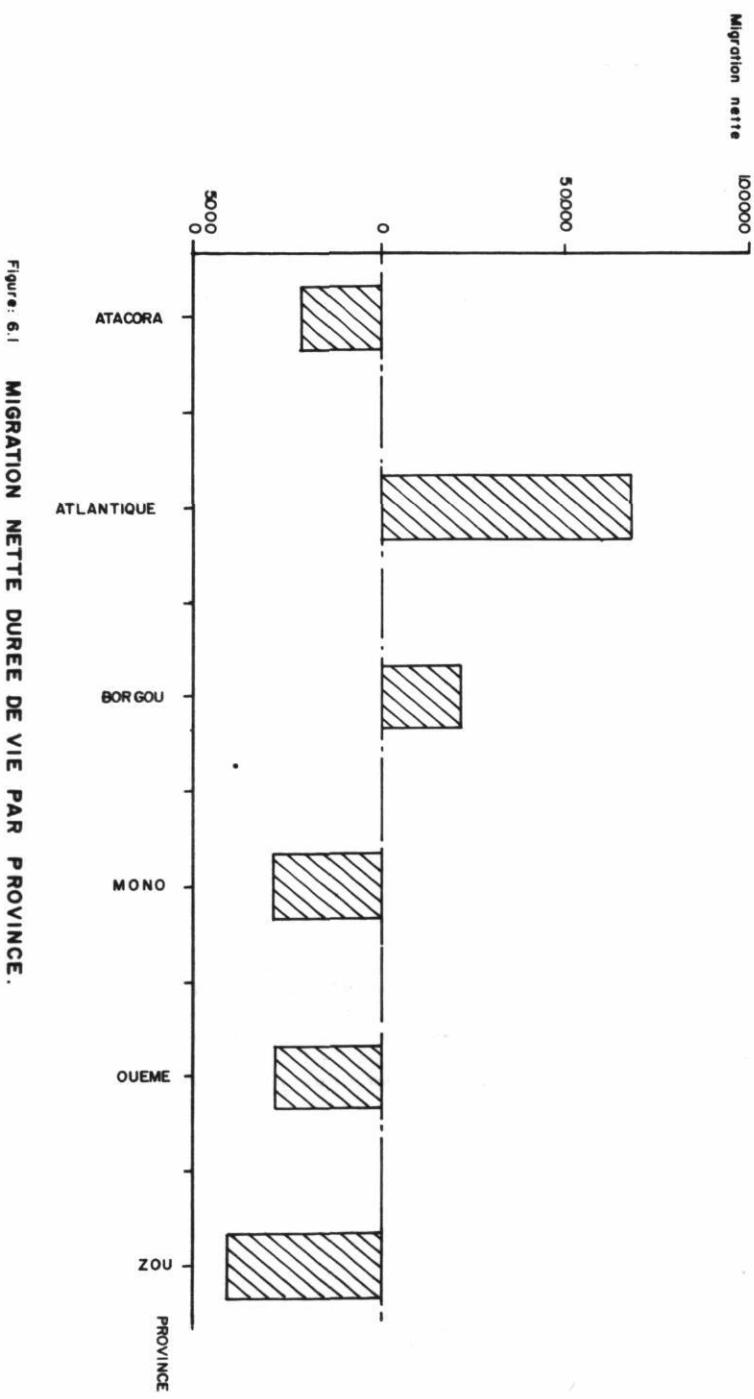


Figure: 6.1 MIGRATION NETTE DUREE DE VIE PAR PROVINCE.

TABLEAU 6.2 Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe

A T A C O R A

Province, origine et destination	ENTRANTS			SORTANTS			MIGRATION NETTE			
	TOTAL		Masculin Féminin	TOTAL		Masculin Féminin	TOTAL		Masculin Féminin	Total
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%		
ATLANTIQUE	1.064	936	2.000	20,1	2.249	2.159	4.408	17,1	-1.185	-1.223 - 2.408
BORGOU	1.492	1.532	3.124	31,4	6.311	6.241	13.152	51,0	-5.419	-4.609 -10.028
MOND	567	282	849	8,5	243	219	462	1,8	+ 324	+ 63 + 387
OUEME	526	368	894	9,0	649	669	1.318	5,1	- 123	- 301 - 424
ZOU	1.647	1.438	3.085	31,0	2.913	2.913	6.452	25,0	-1.892	-1.475 - 3.367
Total	5.296	4.656	9.952	100,0	13.591	12.201	25.792	100,0	-8.295	-7.545 -15.840

TABLEAU 6.3 Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe

A T L A N T I Q U E

Province, origine et destination	ENTRANTS			SORTANTS			MIGRATION NETTE			
	TOTAL		Masculin Féminin	TOTAL		Masculin Féminin	TOTAL		Masculin Féminin	Total
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%		
ATACORA	2.249	2.159	4.408	3,3	1.064	936	2.000	5,0	+ 1.185	+ 1.223 + 2.408
BORGOU	2.485	2.427	4.912	3,7	2.991	2.464	5.455	13,5	- 506	- 37 - 543
MOND	14.821	18.928	33.749	25,6	2.997	3.769	6.766	16,8	+11.824	+15.159 +26.983
OUEME	21.352	23.602	44.954	34,1	6.587	8.285	14.872	36,8	+14.765	+15.317 +30.082
ZOU	21.615	22.341	43.956	33,3	5.207	6.056	11.263	27,9	+16.408	+16.285 +32.693
Total	62.522	69.457	131.979	100,0	18.846	21.510	40.356	100,0	+43.676	+47.947 +91.623

.../...

TABLEAU 6.4 Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe

B O R G O U

Province, origine et destination	ENTRANTS			SORTANTS			MIGRATION NETTE				
	TOTAL		Masculin Féminin	TOTAL		Masculin Féminin	TOTAL		Masculin Féminin		
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%			
ATACORA	6.911	6.241	13.152	38,0	1.492	1.632	3.124	24,4	+ 5.419	+4.609	+10.0
ATLANTIQUE	2.991	2.464	5.455	15,8	2.485	2.427	4.912	38,3	+ 506	+ 37	+ 5
MONO	797	648	1.435	4,1	236	222	458	3,6	+ 551	+ 426	+ 9
OUEME	1.508	1.205	2.713	7,8	797	695	1.492	11,6	+ 711	+ 510	+ 1.2
ZOU	6.153	5.732	11.885	34,3	1.413	1.423	2.836	22,1	+ 4.740	+4.309	+ 9.0
Total	18.350	16.290	34.640	100,0	6.423	6.399	12.822	100,0	+11.927	+9.891	21.8

TABLEAU 6.5 Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe

M O N D O

Province, origine et destination	ENTRANTS			SORTANTS			MIGRATION NETTE				
	TOTAL		Masculin Féminin	TOTAL		Masculin Féminin	TOTAL		Masculin Féminin		
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%			
ATACORA	243	219	462	3,2	567	282	849	2,0	- 324	- 63	- 3
ATLANTIQUE	2.997	3.769	6.766	46,4	14.821	18.928	33.749	77,9	-11.824	-15.169	-26.9
BORGOU	236	222	458	3,1	787	648	1.435	3,3	- 551	- 426	- 9
OUEME	1.009	938	1.947	13,4	1.817	1.975	3.792	8,8	- 808	- 1.037	- 1.8
ZOU	2.171	2.770	4.941	33,9	1.695	1.783	3.478	8,0	+ 476	+ 987	+ 1.4
Total	6.656	7.918	14.574	100,0	19.587	23.516	43.303	100,0	-13.031	-15.698	-28.7

/...

TABLEAU 6.6 Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe

D U E M E

Province, origine et destination	ENTRANTS			SORTANTS			MIGRATION NETTE		
	TOTAL			TOTAL			Masculin Féminin Total		
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin				
	Nombre	%		Nombre	%				
ATACORA	649	669	1.318	4,4	526	368	894	1,5	+ 123 + 301 424
ATLANTIQUE	6.587	8.285	14.872	49,2	21.352	23.602	44.954	76,9	-14.765 -15.317 -30.082
BORGOU	797	695	1.492	4,9	1.508	1.205	2.713	4,7	- 711 - 510 - 1.221
MONO	1.817	1.975	3.792	12,5	1.009	938	1.947	3,3	+ 808 + 1.037 1.845
ZOU	4.206	4.571	8.777	29,0	3.826	4.154	7.980	13,6	+ 380 + 417 797
Total	14.056	16.195	30.251	100,0	28.221	30.267	58.488	100,0	-14.165 -14.072 -28.237

TABLEAU 6.7 Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe'

Z O U

Province, origine et destination	ENTRANTS			SORTANTS			MIGRATION NETTE		
	TOTAL			TOTAL			Masculin Féminin Total		
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin				
	Nombre	%		Nombre	%				
ATACORA	3.539	2.913	6.452	20,1	1.647	1.438	3.085	4,2	+ 1.892 + 1.415 + 3.367
ATLANTIQUE	5.207	6.056	11.263	35,2	21.615	22.341	43.956	60,5	-16.408 -16.285 -32.693
BORGOU	1.413	1.423	2.836	8,9	6.153	5.732	11.885	16,4	- 4.740 - 4.309 - 9.049
MONO	1.695	1.783	3.478	10,9	2.171	2.770	4.941	6,8	- 476 - 987 - 1.463
DUEME	3.826	4.154	7.980	24,9	4.206	4.571	8.777	12,1	- 380 - 417 - 797
Total	15.580	16.329	32.009	100,0	35.792	36.852	72.644	100,0	-20.112 -20.523 -40.635

/.../

### 6.3 PERSOONNES NEES HORS DU BENIN

Les personnes nées hors du Bénin mais recensées dans les différentes provinces se trouvent consignées dans le tableau 6.8.

TABLEAU 6.8 Personnes recensées nées hors du Bénin selon le sexe et la province de dénombrement

Province de dénombrement	Personnes recensées nées hors du Bénin					
	Masculin		Féminin		Sexes réunis	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ATACORA	9.452	22,2	10.756	21,7	20.208	21,9
ATLANTIQUE	10.531	24,8	12.854	25,9	23.385	25,4
BORGOU	9.915	23,3	9.174	18,5	19.090	20,7
MONO	3.500	8,2	5.502	11,1	9.002	9,8
OUEME	4.136	9,7	6.240	12,6	10.376	11,3
ZOU	5.001	11,8	5.062	10,2	10.063	10,9
Ensemble	42.536	100,0	49.588	100,0	92.124	100,0

....

Ces chiffres occultent une masse d'information dont la précision à travers l'exploitation plus approfondie des lieux de naissance aurait permis de connaître la répartition spatiale des diverses nationalités étrangères à l'intérieur du Bénin.

Mais notons seulement que les provinces abritant le plus de personnes recensées nées hors du Bénin sont les provinces de l'Atlantique (25,4 %), Atacora (21,9 %) et Borgou (20,7 %). L'interprétation des données du tableau précédent est très malaisée car englobant tant des effectifs de non-béninois que de béninois nés à l'étranger.

#### 6.4 MIGRATION DUREE DE VIE AU NIVEAU DES GRANDES VILLES

La ville de Cotonou abrite pour une large part les natifs des autres provinces dénombrés dans la province de l'Atlantique. En effet, des 131.979 entrants de la province de l'Atlantique, 109.877 soit 83,2 % sont recensés à Cotonou. Ils proviennent surtout des provinces du Mono, du Zou et de l'Ouémedé (tableau 6.9).

Les migrations du Centre et des régions du Nord du Bénin expliquent en grande partie la forte "immigration" enregistrée à Parakou.

Les "sortants" des districts de la province de l'Ouémedé alimentent la migration durée de vie que connaît la ville de Porto-Novo, les provinces du Zou (3,9 %) et de l'Atlantique (6,8 %) interviennent dans une faible proportion.

TABLEAU 6.9 Migrants durée de vie au niveau des grandes villes

Origine	COTONOU				PARAKOU				PORTO - NOVO			
	SEX E		SEX E		SEX E		SEX E		SEX E		SEX E	
	Masculin	Féminin	Réunis	%	Masculin	Féminin	Réunis	%	Masculin	Féminin	Réunis	%
ATACORA	1.975	1.899	3.874	1,3	2.573	2.298	4.871	8,4	446	454	900	0,7
ATLANTIQUE	92.394	94.272	186.666	62,9	1.968	1.709	3.677	6,3	3.945	4.515	8.460	6,8
BORGOU	2.148	2.031	4.179	1,4	19.824	19.283	39.107	67,2	580	527	1.107	0,9
MONO	11.678	13.845	25.523	8,6	406	417	823	1,4	1.109	1.307	2.416	1,9
OUEMEDÉ	19.073	20.094	39.187	13,3	934	747	1.681	2,9	50.503	56.477	106.980	85,8
ZOU	18.467	18.647	37.114	12,5	4.180	3.848	8.028	13,8	2.257	2.539	4.796	3,9
Ensemble	145.755	150.788	296.543	100,0	29.885	28.302	58.187	100,0	58.840	65.819	124.659	100,0

/...

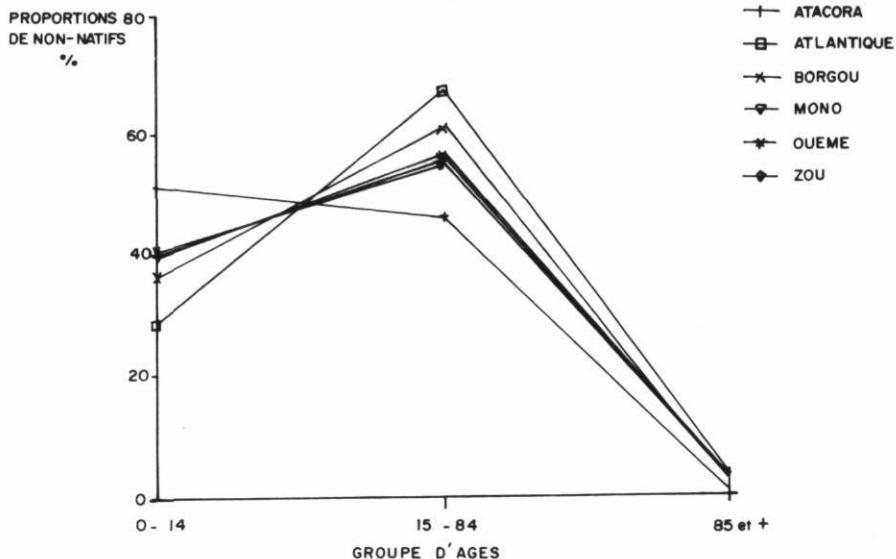


Figure: 6.2- PROPORTIONS DE NON-NATIFS DE SEXE FEMININ  
RECENSES PAR PROVINCE ET PAR GROUPE D'AGE

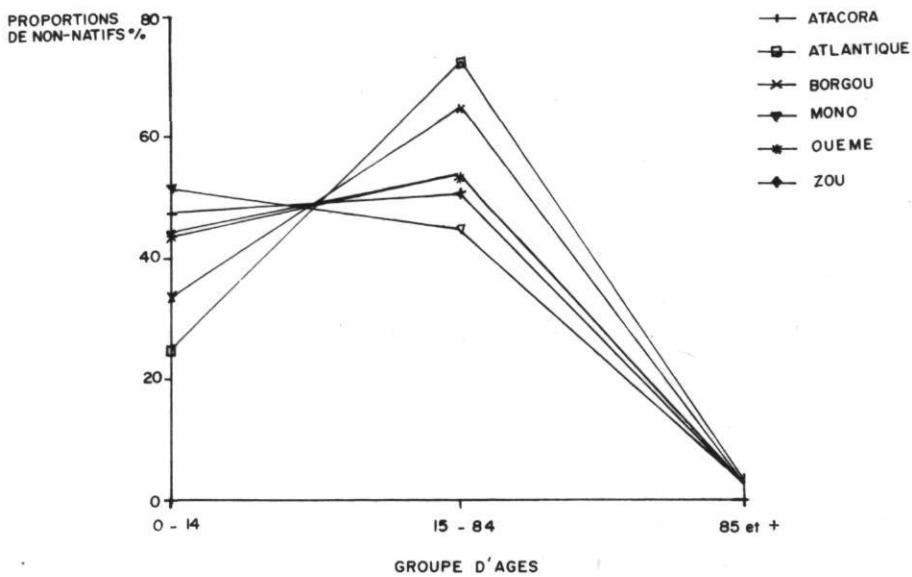


Figure: 6.3- PROPORTIONS DE NON-NATIFS DE SEXE MASCHULIN  
RECENSES PAR PROVINCE ET PAR GROUPE D'AGE.

## 6.5 MIGRANTS DUREE DE VIE : GRANDS GROUPES D'AGE ET DUREE DE SEJOUR AU LIEU DE DENOMBREMENT

### 6.5.1 Grands groupes d'âge

L'évolution par grands groupes d'âges et par sexe de personnes non nées, mais recensées dans une province donnée fait ressortir une certaine tendance à accueillir. Cette propension, différentielle selon le sexe, varie d'une province à l'autre ; mais c'est au groupe d'âges actifs (15-64 ans) que se remarque l'"apport" des autres provinces (tableau 6.10).

Les provinces de l'Atlantique et du Borgou "accueillent" des proportions importantes de personnes adultes nées dans les autres provinces comme il apparaît dans les tableaux 6.10 (b) et 6.10 (c).

Les graphiques 6.2 et 6.3 mettent en relief cet "apport extérieur" d'hommes et de femmes.

Les proportions d'enfants du groupe d'âge 0-14 ans tant du sexe masculin que du sexe féminin sont faibles dans les deux plus attractives provinces (Atlantique et Borgou). La proportion pour le groupe d'âge précité est importante pour le sexe féminin dans la province de l'Atacora. Elle l'est aussi mais pour le sexe masculin dans la province du Mono. Des études spécifiques aideraient à cerner les causes qui sous-tendent ce type d'immigration aux jeunes d'âges.

D'autre part, les non-nés au lieu de recensement et par catégories socio-professionnelles permettraient d'examiner les catégories de population qui sont les plus mobiles.

### 6.5.2 Durée de séjour

La structure des non natifs recensés au lieu de recensement selon la durée de séjour présente une relative homogénéité selon le sexe et d'une province à l'autre.

La plupart des non natifs recensés ont une durée de séjour allant de un an à quatre ans. Au recensement de Mars 1979, un sur trois de non natifs du lieu de dénombrement a une durée de moins d'un an (tableau 6.11).

/...

TABLEAU 6.10 Personnes recensées non natives du lieu de dénombrement par province et par sexe

	ATACORRA (a)						ATLANTIQUE (b)					
	M	%	F	%	T	%	M	%	F	%	T	%
0 - 14 ans	2.518	47,6	2.419	52,0	4.937	49,7	15.484	24,8	20.065	28,9	35.549	28
15 - 64 "	2.672	50,6	2.164	46,6	4.836	48,7	45.199	72,4	46.685	67,3	91.884	68
65 et +	97	1,8	65	1,4	162	1,6	1.767	2,8	2.640	3,8	4.407	3
Total	5.287	100,0	4.648	100,0	9.935	100,0	62.450	100,0	69.390	100,0	131.840	100
	BORGOU (c)						MOONO (d)					
	M	%	F	%	T	%	M	%	F	%	T	%
0 - 14 ans	6.113	33,3	6.027	37,0	12.140	35,1	3.415	51,3	3.282	41,5	6.697	40
15 - 64 "	11.888	64,9	9.967	61,3	21.855	63,2	2.959	44,5	4.363	55,2	7.322	50
65 et +	327	1,8	278	1,7	605	1,7	279	4,2	265	3,3	544	3
Total	18.328	100,0	16.272	100,0	34.600	100,0	6.653	100,0	7.910	100,0	14.563	100
	OUEME (e)						ZOU (f)					
	M	%	F	%	T	%	M	%	F	%	T	%
0 - 14 ans	6.201	44,2	5.486	40,1	12.687	42,0	6.803	43,4	6.647	40,7	13.450	42
15 - 64 "	7.557	53,8	9.249	57,2	16.806	55,6	8.384	53,5	9.193	56,3	17.577	54
65 et +	284	2,0	440	2,7	724	2,4	482	3,1	482	3,0	964	3
Total	14.042	100,0	16.173	100,0	30.217	100,0	15.669	100,0	16.322	100,0	31.991	100

/...

TABLEAU 6.11 Résidents non natifs du lieu de dénombrement selon la durée de séjour  
(moins d'un an à neuf ans)

Unité : 100

Durée de séjour	ATACORA			ATLANTIQUE			BURGOU			MONDO			OUEME			ZOU		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
-1 an	37,9	36,9	37,4	32,6	31,4	31,9	36,0	35,6	35,8	40,9	30,9	35,0	39,1	31,8	34,6	36,7	33,7	35,1
1 - 4 ans	39,7	40,9	40,3	46,1	45,6	45,9	43,0	43,2	43,1	42,9	43,3	43,1	42,0	42,2	42,1	42,0	42,6	42,3
5 - 9 ans	22,4	22,2	22,3	21,3	23,0	22,2	21,0	21,2	21,1	16,2	25,8	21,9	18,9	26	23,3	21,4	23,7	22,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

/...

La mobilité spatiale se traduit soit par l'exode vers les centres offrant plus de possibilité, soit par une "exportation" momentanée de main-d'œuvre. Chacun de ces types de migration est important par les effectifs qu'ils mettent en jeu et par les conséquences qui en découlent : dépeuplement des zones de départ et "saturations des zones d'accueil". Les données du recensement de Mars 1979, telles qu'exploitées, et tributaires des questions posées sur la mobilité de la population ne nous renseignent guère sur l'histoire migratoire de la population : le volume, la direction, les causes et les effets des mouvements migratoires.

L'analyse sommaire présentée s'est donc limitée à la migration durée de vie. Il en ressort essentiellement que les provinces de l'Atlantique et du Borgou sont plus attractives. Cette analyse ne peut conduire à des hypothèses plus élaborées sur la migration pour les projections démographiques. Une étude spécifique sur la migration aiderait à pallier le manque de données sur la mobilité spatiale au Bénin.

C H A P I T R E      VII

C A R A C T E R I S T I Q U E S    D E S    M E N A G E S

Le ménage constitue l'unité au sein de laquelle les individus ont été saisis lors du RGPH. Il est défini en fonction de la manière dont les personnes pourvoient à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Deux types de ménage ont été distingués : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Le ménage ordinaire se définit comme un ensemble de personnes apparentées ou non reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "chef de ménage", vivant sous le même toit et prenant en général leurs repas en commun. Il peut même être composé d'une seule personne.

Le ménage collectif, quant à lui, est défini comme un groupe de personnes qui n'ont pas toutes des liens de parenté entre elles mais qui vivent en commun dans un même établissement pour des raisons diverses. Rentrant dans cette catégorie :

- les militaires, policiers, gendarmes vivant dans des camps ou des casernes sans leur famille ;
- les détenus dans les prisons et maisons d'arrêt ;
- les élèves des lycées, collèges et autres institutions d'enseignement ;
- les malades se trouvant dans des hôpitaux ou dans les établissements sanitaires ;
- les ouvriers des chantiers temporaires logeant dans ces chantiers sans leur famille ;
- les membres des communautés religieuses vivant dans des couvents, monastères...

....

## 7.1 CARACTERISTIQUES GENERALES DES MENAGES

Nous aborderons dans cette section successivement le type de ménage et la taille du ménage.

### 7.1.1 Type de ménage

Les ménages ordinaires représentent 99,8 % des ménages enquêtés. La quasi totalité de la population se trouve donc groupée en ménages privés.

Les ménages collectifs ne constituent que 0,2 % de l'ensemble des ménages (voir tableau 7.1). La répartition ne varie guère d'une province à l'autre.

TABLEAU 7.1 Répartition des ménages par type et par province

Provinces ou Villes	Ménages collectifs		Ménages ordinaires	
	Nombre	%	Nombre	%
ATACORA	112	0,1	74.364	99,9
ATLANTIQUE	285	0,2	140.840	99,8
BORGOU	99	0,1	68.274	99,9
MONO	124	0,2	82.424	99,8
OUEME	186	0,1	126.445	99,9
ZOU	147	0,1	118.742	99,9
COTONOU	166	0,2	62.085	99,8
PARAKOU	20	0,2	10.580	99,8
PORTO-NOVO	42	0,2	24.326	99,8
BENIN	952	0,2	611.089	99,8

Dans la suite nous n'aborderons que l'étude des ménages ordinaires.

/...

### 7.1.2 Taille des ménages

La taille moyenne des ménages en République Populaire du Bénin est de 5,4 personnes. Cette taille moyenne varie au niveau des provinces et des villes. Ainsi, les provinces septentrionales ont les tailles moyennes de ménage les plus élevées Borgou (6,8) et Atacora (6,0).

En revanche, les provinces méridionales ont une taille moyenne de ménage moins grande. Atlantique et Zou (4,8), Mono (5,0) et Ouémé (5,8).

Les ménages d'une seule personne sont aussi nombreux dans les villes que dans les provinces du sud.

TABLEAU 7.2 Répartition des ménages selon la taille du ménage, la province et la ville en %

Province et ville	Taille des ménages											Total	Ta moy
	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	10 pers.	10 +		
ATACORA	6,4	8,5	10,5	12,3	12,3	10,9	8,9	6,9	5,8	4,8	13,3	100	6
ATLANTIQUE	17,4	13,3	13,4	12,1	10,7	8,5	6,5	4,8	3,5	6,8	7,0	100	4
BORGOU	8,7	7,8	9,6	10,6	10,3	9,2	8,1	6,7	8,1	5,0	16,5	100	6
MONO	14,2	13,0	14,1	13,4	11,6	8,9	6,8	4,8	3,5	2,8	6,9	100	5
OUEMÉ	11,8	10,7	12,6	12,2	11,0	9,3	7,5	5,5	4,3	3,7	11,8	100	5
ZOU	17,1	13,3	13,5	12,4	10,9	8,7	6,0	4,7	3,4	2,7	6,8	100	4
COTONOU	16,8	12,6	12,9	11,7	10,3	8,4	6,5	5,1	3,9	3,2	8,6	100	5
PARKOU	17,7	11,9	10,9	10,8	9,0	7,4	6,6	5,2	4,0	3,5	13,0	100	5
PORTO-NOVO	16,7	12,6	12,3	10,9	9,5	7,8	6,7	5,3	4,1	3,5	10,6	100	5
BENIN	13,6	17,1	12,7	12,3	11,1	9,1	7,1	5,3	4,0	3,4	9,7	100	5

/...

## 7.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES CHEFS DE MENAGE

### 7.2.1 Age et sexe du chef de ménage

Sur 611.089 ménages recensés, 79,4 % ont un chef de ménage de sexe masculin et 20,6 % des chefs de sexe féminin. Plus de la moitié des chefs de ménage ont leur âge compris entre 25 et 49 ans révolus.

**TABLEAU 7.3 Répartition des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage en % au Bénin**

ÂGE	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
Moins de 15 ans	0,2	0,2	0,2
15 - 19 ans	1,6	2,5	1,8
20 - 24 "	6,6	8,4	7,0
25 - 29 "	13,0	11,1	12,6
30 - 34 "	12,4	9,5	11,5
35 - 39 "	12,0	9,7	11,6
40 - 44 "	9,6	8,9	9,4
45 - 49 "	9,2	9,0	9,2
50 - 54 "	7,7	8,5	7,9
55 - 59 "	5,7	6,1	5,8
60 - 64 "	6,0	7,3	6,3
65 - 69 "	4,4	5,0	4,5
70 - 74 "	4,0	4,5	4,1
75 et +	7,5	9,0	7,9
ND	0,1	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Age moyen du Chef de Ménage</b>	<b>45,0 ans</b>	<b>46,5 ans</b>	<b>45,3 ans</b>

/...

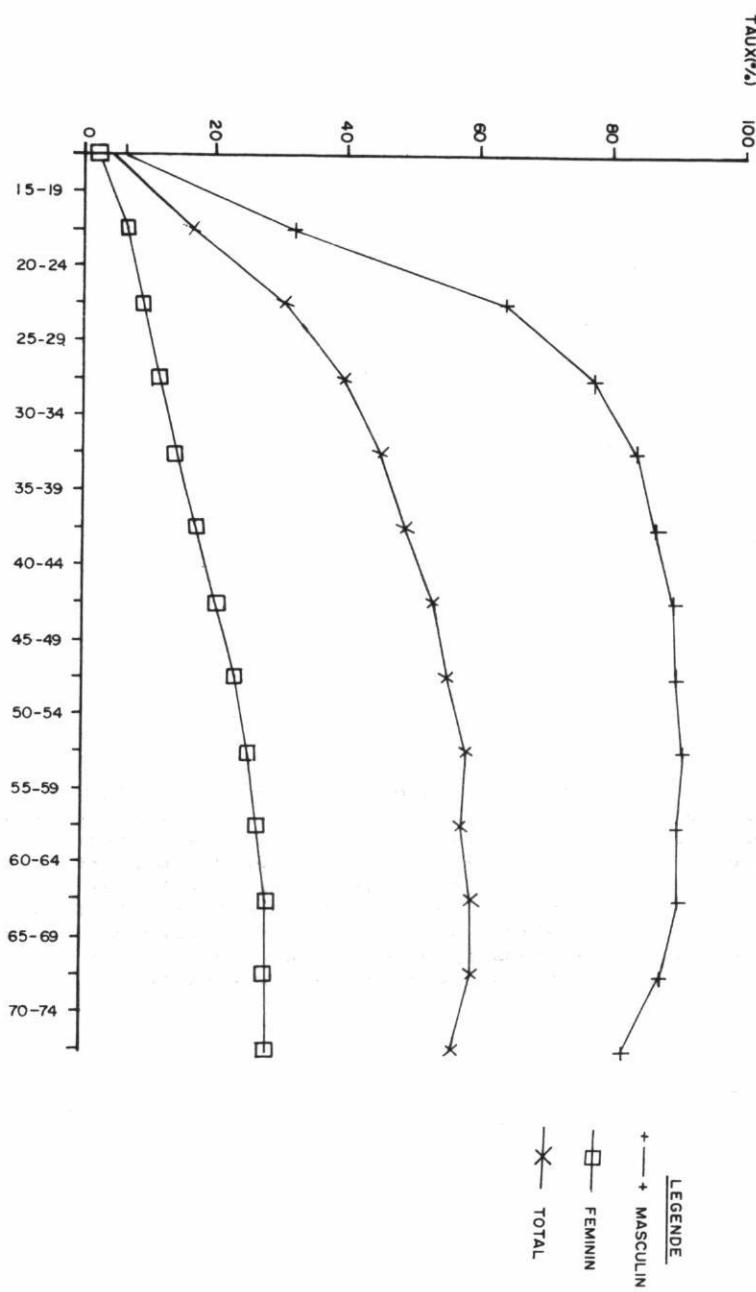
L'âge moyen des chefs de ménage est de 45,3 ans (45,0 ans pour le sexe masculin et 46,5 pour le sexe féminin. Le taux de chef de ménage qui est le rapport de l'effectif des chefs de ménage d'un âge donné à l'effectif total des individus de cet âge varie. Le tableau 7.4 et le graphique 7.1 sont éloquents à ce sujet. Ainsi, le taux de chef de ménage qui est minimum entre 15-19 ans chez les sexes, croît rapidement chez le sexe masculin pour atteindre un plafond entre 55-59 ans révolus. Chez les femmes par contre, le taux de chefs de ménage croît lentement et plus régulièrement jusqu'à 70 ans tout en étant à tous âges, inférieur à celui du sexe masculin.

TABLEAU 7.4 Taux de chef de ménage selon l'âge et le sexe  
en % - Bénin

A G E	S E X E		Total
	Masculin	Féminin	
15 - 19 ans	6,6	2,4	4,4
20 - 24 "	32,3	6,7	16,8
25 - 29 "	64,0	9,2	30,8
30 - 34 "	77,4	11,5	39,8
35 - 39 "	84,0	14,1	45,2
40 - 44 "	86,8	17,4	48,9
45 - 49 "	89,6	20,3	53,0
50 - 54 "	89,8	23,1	55,6
55 - 59 "	90,8	25,3	58,3
60 - 64 "	89,9	26,7	57,3
65 - 69 "	90,0	28,1	59,9
70 - 74 "	87,6	27,8	58,9
75 et +	81,9	27,9	56,2

/...

Figure 7.1 TAUX DE CHEF DE MENAGE SELON LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS



7.2.2 Etat matrimonial des chefs de ménage

L'état matrimonial exerce une influence sur le statut de chef de ménage. C'est ce que révèle le tableau 7.5.

TABLEAU 7.5 Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial et le sexe

Sexe	Situation matrimoniale					Ensemble
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Non Déclaré	
Masculin	9,6	84,3	3,3	2,8	-	100
Féminin	4,6	54,7	5,3	35,4	-	100
Total	8,6	78,2	3,7	9,5	-	100

D'une manière générale, on constate qu'il y a une proportion élevée de mariés surtout ceux du sexe masculin (84,3). Les célibataires sont par contre, moins importants en pourcentage. Chez les femmes, les veuves chefs de ménage sont relativement nombreuses (35,4 %) alors que les hommes veufs ne constituent que 2,8 % des chefs de ménage. Ceci est lié au fait que la femme, lorsqu'elle a une progéniture nombreuse, au décès de son époux, ne se remarier plus. Par contre, très peu d'hommes restent veufs à la suite du décès de leur conjointe.

/...

## 7.3 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES

### 7.3.1 Niveau d'instruction du chef de ménage

Plus de 80 % des chefs de ménage n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire comme en témoignent la figure 7.2 et le tableau 7.6.

Le niveau d'instruction des femmes chefs de ménage est plus faible que celui des hommes (figure 7.2).

Après la catégorie de chefs de ménage analphabètes, viennent ceux ayant le niveau primaire (12,6 %). Très peu de chefs de ménage ont le niveau supérieur.

Le taux d'analphabétisme, c'est-à-dire le pourcentage des chefs de ménage n'ayant jamais fréquenté et n'ayant pas été alphabétisés varie selon les provinces. Très élevé dans les provinces de l'Atacora (91,1 %), du Mono (90,2 %) et du Borgou (87 %), il est à peine égal à 2/5 dans la ville de Cotonou.

### 7.3.2 Profession du chef de ménage

L'examen du tableau 7.7 révèle que 56 % des chefs de ménage sont des exploitants agricoles. 2,8 % exercent une profession scientifique ou libérale et 8,6 % sont des commerçants. La proportion des indéterminés n'est pas négligeable (13,7 %).

On assiste à une légère variation différentielle selon la taille du ménage. Ainsi, plus grande est la taille du ménage, plus élevée est la proportion des chefs de ménage agricole. On passe de 35,9 % pour les ménages d'une personne à 67,1 % pour les ménages de plus de 10 membres.

Par contre, l'évolution de la proportion des chefs de ménage commerçants semble aller dans le sens contraire à celle de la taille des ménages.

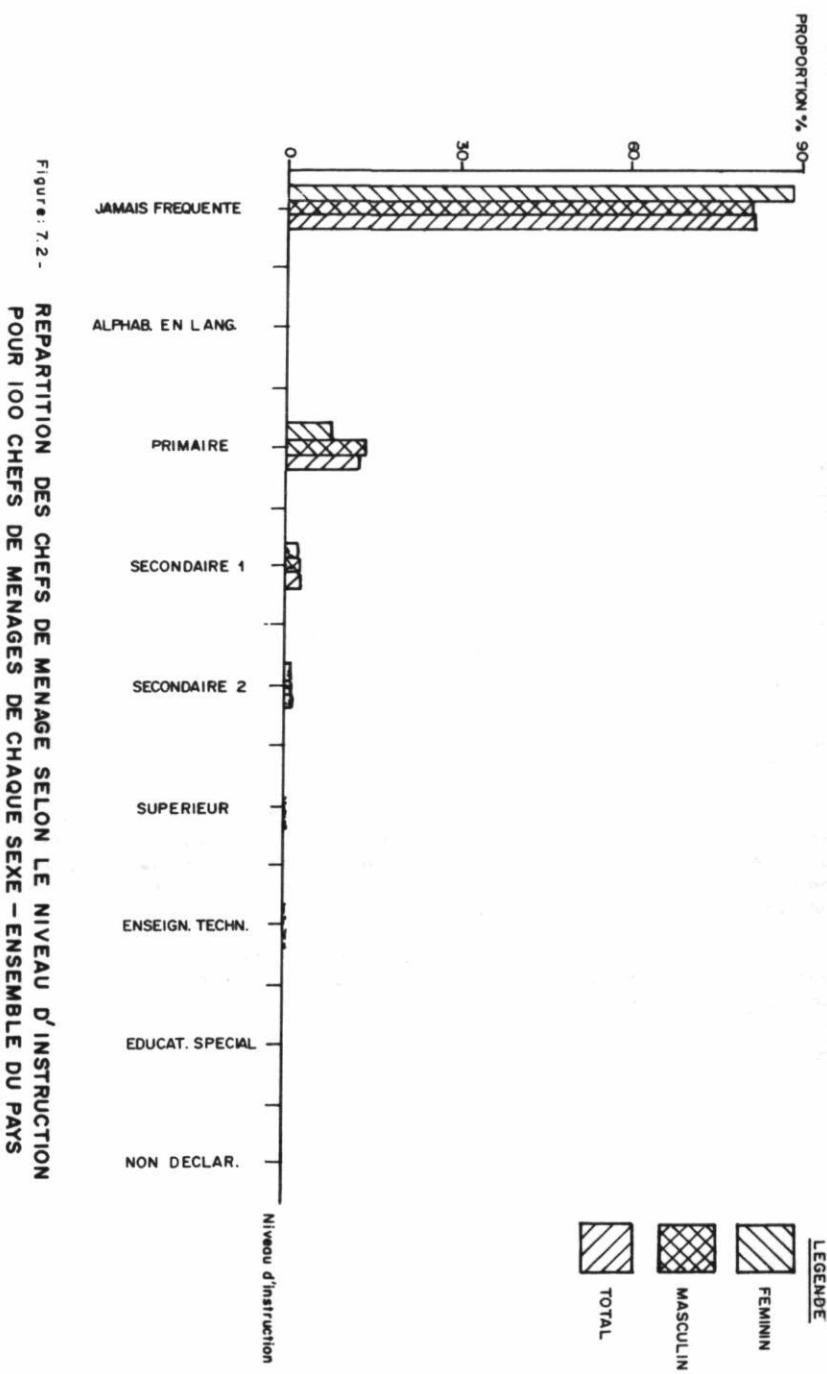


TABLEAU 7.6 Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction, par province et par ville

Niveau d'instruction	Ensemble	Afacora	Atlantique	Borgou	Mono	Dzémé	Zou	Cotonou	Parakou	Porto-Novo
Jamais fréquenté	82,1	91,1	65,5	87,0	90,2	82,7	87,1	39,2	58,3	54,3
Alphabétisation en langue nationale	0,4	0,6	0,2	0,6	0,2	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3
Primaire	12,6	6,4	23,8	8,7	7,0	12,7	9,5	41,0	28,3	31,9
Secondaire 1er cycle	2,5	1,1	5,1	2,2	1,6	2,1	1,8	9,1	7,6	6,9
Secondaire 2e cycle	1,3	0,5	2,6	1,0	0,7	1,2	0,9	4,8	3,3	4,2
Supérieur	0,4	0,1	1,2	0,2	0,1	0,3	0,1	2,5	0,9	1,3
Enseignement technique	0,3	0,1	0,8	0,2	0,1	0,1	0,1	1,5	1	0,4
Education spéciale	0,1	-	0,3	-	-	-	-	0,7	-	0,1
Non déclaré	0,3	0,1	0,5	0,1	0,1	0,3	-	0,9	0,3	0,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

/...

TABLEAU 7.7 Répartition des ménages selon la profession  
et le sexe du chef de ménage (Bénin)

Profession	Sexe	Masculin	Féminin	Total
Profession scientifique et libérale		3,1	1,9	2,8
Directeur et cadres administratifs		0,1	0	0,1
Personne administrative		2,2	1	2
Personne commerciale		2,4	32,4	8,6
Personne dans service		2,2	0,3	1,8
Directeur agricole		0,2	0	0,1
Exploitant agricole		66,2	16,3	56
Travail agricole		1,2	0,3	1
Travail forestier		0,1	0	0,1
Pêche, chasse		3,7	0,1	2,9
Autres professions		12,8	3,3	10,9
Indéterminé		5,8	44,4	13,7
Total		100	100	100

/...

La répartition des ménages selon la profession du chef de ménage et la province laisse apparaître une prédominance des exploitants agricoles dans les provinces de l'Atacora (80,5 %), du Mono (73,8 %) et du Borgou (66,4 %). Les provinces de l'Ouémedé et de l'Atlantique connaissent relativement moins d'exploitants agricoles chefs de ménage. En revanche, on y rencontre beaucoup plus de commerçants que dans les autres provinces et surtout parmi les femmes (tableau 7.8).

#### 7.3.4 Branche d'activité du chef de ménage (tableau 7.9)

Sur l'ensemble du territoire national, 71 % des chefs de ménage masculins sont dans l'agriculture alors que seulement 16,6 % des femmes y sont. Les industries manufacturières occupent 6,5 % des chefs de ménage de sexe masculin contre 3,6 % des chefs de ménage de sexe féminin. La branche "commerce-restaurant-hôtel" emploie 32,6 % des chefs de ménage féminins contre 3,0 % des chefs de ménage masculins (figure 7.3).

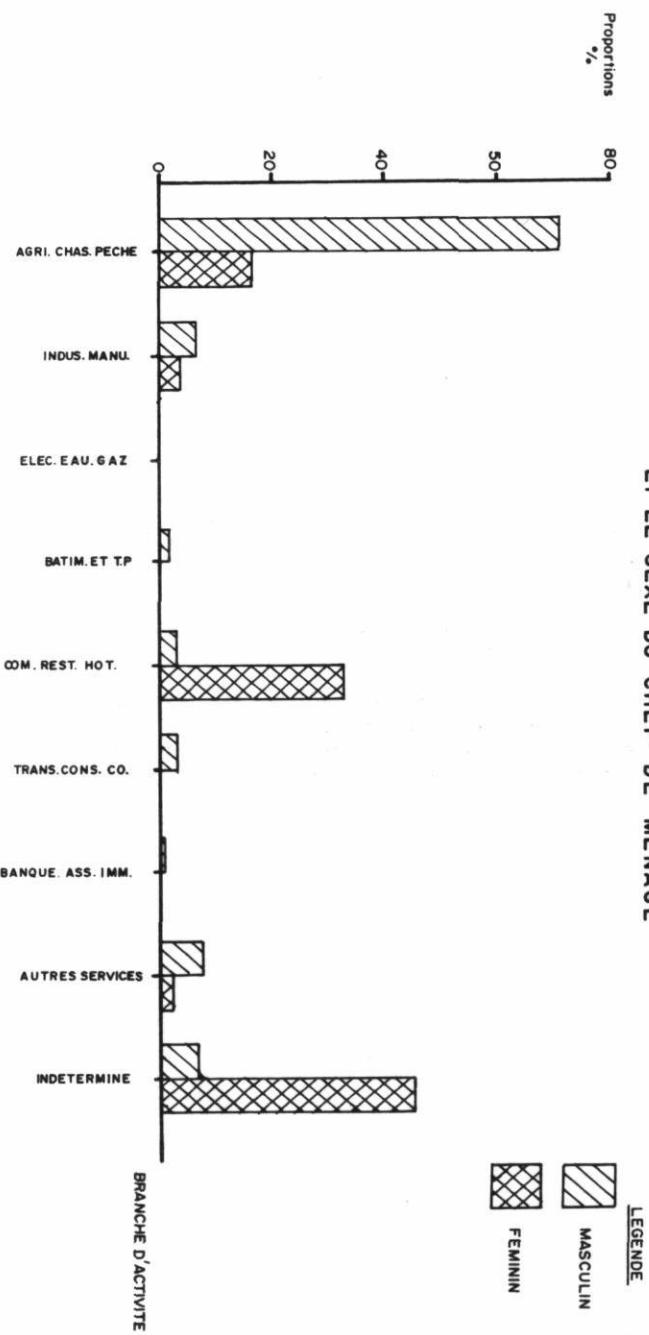
Chez les hommes on peut noter que le secteur primaire est prédominant. Ceci est conforme aux résultats que nous avions analysés plus haut sur les professions exercées par les individus.

Le 1/3 des femmes chefs de ménage sont dans le commerce ou la restauration.

On constate que la taille du ménage est une variable différentielle de la branche d'activité. Ainsi, plus la taille du ménage est élevée, plus grande est la proportion des chefs de ménage exerçant dans l'agriculture.

/...

REPARTITION DES MENAGES SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE  
ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE



REPARTITION DES MENAGES SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE  
ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE POUR L'ENSEMBLE DU PAYS

Figure 7.3

TABLEAU 7.8 Répartition des ménages selon la profession du chef de ménage et la province

Province Profession	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	MOND	OUEME	ZOU
Profession scientifique et libérale	1,8	4,2	2,6	2,1	3,1	2,3
Directeurs et cadres administratifs	-	0,3	0,1	-	0,1	-
Personnel administratif	0,6	5,0	1,5	0,7	1,3	0,9
Personnel commercial	2,5	12,1	6,2	4,2	13,2	7,9
Personnel dans service	0,6	4,0	1,5	0,5	2,0	0,8
Directeur agricole	0,1	0,1	0,4	0,2	0,1	0,1
Exploitant agricole	80,5	29,3	66,4	73,8	51,1	59,1
Travailleurs agricoles	1,1	0,9	1,1	0,6	1,2	1,3
Travailleurs forestiers	0,1	-	0,1	-	-	-
Pêche, chasse	0,3	6,9	0,6	4,3	3,0	0,1
Autres professions	3,4	19,0	9,5	5,9	12,7	8,3
Indéterminé	5,0	18,2	10,0	7,7	12,0	19,2
Total	100	100	100	100	100	100

/ ...

TABLEAU 7.9 Répartition des ménages selon la branche d'activité du chef de ménage

Branche d'activité	S E X E		
	Masculin	Féminin	Total
Agriculture, chasse, pêche	71,0	16,6	59,8
Industrie manufacturière	6,5	3,6	5,9
Électricité, eau, gaz	0,3	-	0,2
Bâtiment et travaux publics	1,6	0,2	1,3
Commerce, Restaurant-hôtel	3,0	32,6	9,1
Transport, construction Co.	3,0	0,1	2,4
Banques, Ass., Imm.	0,4	-	0,3
Autres services	7,5	2,33	6,5
Indéterminé	6,6	44,6	14,5
Ensemble	100	100	100

La répartition des ménages selon la branche d'activité du chef de ménage varie sensiblement d'une province à l'autre. Si les chefs de ménage travaillant dans l'agriculture dans les provinces de l'Atacora et du Mono sont en proportion très importante (respectivement 81,9 % et 78,8 %), dans l'Atlantique par contre, on retrouve seulement 36,8 % des chefs de ménage dans cette branche. L'Ouémedé se situe dans une position intermédiaire avec 55,2 % des chefs de ménage dans la branche "agriculture". Les industries manufacturières et les services sont mieux représentés dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ouémedé que partout ailleurs. Le poids des villes de Cotonou et de Porto-Novo contribuent respectivement à cette situation dans les deux provinces (tableau 7.10).

TABLEAU 7.10 Répartition des ménages selon la branche d'activité du chef de ménage et la province en %

Province	ATACORA	ATLANTIQUE	BORGOU	HAOUSSA	OUEME	ZOU	Ensemble
Branche							
Agriculture, chasse, pêche	81,9	36,8	68,2	78,8	55,2	60,2	59,8
Industrie manufacturière	2,0	8,2	5,8	3,5	7,7	5,5	5,9
Électricité, eau, gaz	0,1	0,5	0,1	0,0	0,2	0,0	0,2
Bâtiments et travaux publics	0,5	2,4	0,6	0,6	1,4	1,3	1,3
Commerce, restaurant, hôtel	2,6	13,5	6,8	4,4	13,3	8,1	9,1
Transport, construction, Co	0,3	5,2	2,1	0,8	3,0	1,1	2,4
Banque, Ass., Immob.	0,0	1,3	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3
Autres services	3,1	12,4	5,6	3,6	6,4	4,1	6,5
Indéterminé	9,5	19,7	10,7	8,2	12,7	19,7	14,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

/...

Cette brève analyse des données sur les ménages permet les constats suivants :

- les ménages ordinaires représentent 99,8 % du total des ménages ;
- la taille des ménages est de 5,4 personnes en moyenne avec des disparités régionales ;
- près de 80 % des chefs de ménage sont de sexe masculin et c'est surtout entre 40-49 ans que la grande majorité des hommes sont chefs de ménage.

A l'instar de ce qu'on a observé dans l'étude des caractéristiques économiques, 56 % des chefs de ménage sont des exploitants agricoles et l'agriculture occupe 59,8 % des chefs de ménage.

C H A P I T R E                    VIII

CONDITIONS      D'HABITATION      DES      MENAGES

Les conditions d'habitation des ménages au Bénin ont été saisies au recensement de 1979 par l'intermédiaire du questionnaire ménage-habitation.

L'unité d'habitation est un local ou un ensemble de locaux utilisés par un ménage pour l'habitation au moment du recensement. Elle peut être tout ou partie d'un bâtiment, ou même un ensemble de bâtiments, le bâtiment étant défini comme une construction qui contient une ou plusieurs pièces et autres surfaces.

Le type, le mode d'occupation et le nombre de pièces des unités d'habitation sont les caractéristiques des conditions d'habitation pour lesquelles les données sont disponibles. Lorsqu'un ménage occupe plus d'un bâtiment c'est-à-dire quand l'unité d'habitation comprend plusieurs bâtiments, ce sont les caractéristiques physiques du bâtiment du chef de ménage qui ont été prises en considération lors du RGPH. Ainsi, les données sur le type d'habitation par exemple ne rendent compte dans certains cas que des conditions d'habitation du chef de ménage. Il serait souhaitable que les investigations futures sur l'habitation adoptent une méthodologie permettant de rendre compte de toute la réalité des conditions d'habitation au niveau de la population entière.

....

## 8.1 TYPE D'HABITATION AU BENIN

### 8.1.1 Définition

On a distingué au recensement plusieurs types d'habitation.

- La "case traditionnelle" désigne un bâtiment en un seul tenant construit généralement en terre battue ou en bambou.
- La "case moderne" est le bâtiment courant que l'on rencontre dans les villes ; elle est le plus souvent construite en briques et recouverte de tôles ou de tuiles.
- Est classé comme "villa" tout bâtiment de haut standing entouré d'une palissade et possédant généralement une verdure dans la cour intérieure.
- La rubrique immeuble d'"appartements" regroupe les bâtiments à étages comprenant plusieurs appartements.
- La catégorie "autre" comprend les bâtiments qui ne sont pas classés ailleurs.

### 8.1.2 Caractères généraux

Le recensement a dénombré 611.089 unités d'habitation des ménages ordinaires qui se répartissent comme indiqué dans le tableau 8.1.

/...

TABLEAU 8.1 Répartition des unités d'habitation et leur population selon le type en 1979 - Bénin

Type d'unité d'habitation	Unités d'habitation		Population	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Case traditionnelle	455.307	74,5	2.403.974	72,6
Case moderne	150.753	24,7	875.209	26,4
Villa	2.606	0,4	17.304	0,5
Appartement	1.768	0,3	11.611	0,4
Institution	5	-	42	-
Autres	586	0,1	3.543	0,1
Non déclaré	64	-	468	-
Ensemble	611.089	100	3.312.151	100

†

/...

L'habitation au Bénin est largement dominée par la case traditionnelle : environ trois unités d'habitation sur quatre sont du type traditionnel. On note également que la grande majorité de la population (72,6 %) habite les cases traditionnelles.

La villa et l'immeuble d'appartement sont en faible proportion.

## 8.2 CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

L'étude des caractéristiques de l'habitation se limitera au nombre de pièces et au statut d'occupation des unités d'habitation.

### 8.2.1 Nombre de pièces occupées par les ménages

La notion de pièce a un sens très large ici. Elle peut être la chambre à coucher, le salon, la salle à manger ou bien la cuisine ou le magasin dont la surface pourrait permettre d'abriter une personne.

Le nombre de pièces occupées par un ménage donne une idée de la dimension de son unité d'habitation.

TABLEAU 8.2 Répartition des unités d'habitation selon le type d'habitation et le nombre de pièces

Type d'habitation Nombre de pièces	Case traditionnelle	Case moderne	Villa	Appartements	Autres	Ensemble
1	12,8	9,6	4,1	9,6	28,4	12,0
2	34,7	32,4	8,9	22,1	32,8	34,0
3	16,2	19,3	13,1	20,2	13,1	17,0
4	12,7	9,8	21,6	17,0	10,8	12,0
5 et +	23,5	28,9	52,3	31,1	14,9	25,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Nombre moyen de pièces	3,2	3,4	4,6	3,7	2,7	3,3

/...

L'examen du tableau 8.2 montre qu'il existe une assez grande propension des ménages à occuper des logements à plusieurs pièces. En effet, quelque soit le type d'habitation du chef de ménage, excepté la catégorie autres\*, on observe que les ménages occupent trois pièces ou plus dans au moins un cas sur deux.

Le nombre de pièces des unités d'habitation est variable selon le type d'habitation. La villa se distingue des autres catégories d'habitation avec un nombre moyen de pièces plus élevé.

#### 8.2.2 Mode d'occupation des unités d'habitation

Le mode d'occupation des unités d'habitation est le statut d'occupation des personnes qui y logent.

Toute personne occupant un logement dont elle n'a pas le droit de propriété est locataire, même si elle occupe un logement dont le loyer est payé par l'Etat ou une autre institution. La rubrique "gratuit" concerne les personnes logées gratuitement par un parent ou un ami.

La catégorie "autre" comprend toutes les autres formes de jouissance.

D'après le tableau 8.3 la propriété domine le mode d'occupation des logements au Bénin ; environ 3 logements sur 4 sont occupés par leurs propriétaires. La proportion relativement élevée des ménages logés gratuitement traduirait l'hospitalité de la population : on compte pratiquement un locataire pour un logé gratuitement.

TABLEAU 8.3 Répartition des unités d'habitation selon le type et le mode d'occupation en 1979 - Bénin

Type d'habitation	Mode d'occupation					
	Propriétaire	Locataire	Gratuit	Autres	Non déclaré	Ensemble
Case traditionnelle	85,5	3,9	9,0	0,3	1,2	100
Case moderne	51,4	27,9	18,6	0,3	1,7	100
Villa	43,7	38,3	16,2	0,3	1,0	100
Appartement	38,6	35,1	21,4	0,7	3,1	100
Autres	87,5	2,0	5,1	4,2	1,2	100
Ensemble	76,8	10,1	11,5	0,3	1,4	100

/...

Le mode d'occupation est très variable selon le type d'habitation comme le montre le tableau 8.3 et la figure 8.1.

Les cases traditionnelles construites généralement avec des moyens modestes (mur en terre de barre ou en bambous, toit en paille, etc...) sont occupées dans leur grande majorité (85,5 %) par leurs propriétaires.

Les locataires plus exigeants quant à la qualité de l'habitation choisissent les cases modernes, les villes, les appartements d'immeuble. Ces types d'habitation sont répandus dans les centres urbains où les locataires seraient plus nombreux.

Le mode d'occupation a d'importantes relations avec le nombre de pièces de l'unité d'habitation d'une part, l'âge et la branche d'activité économique du chef de ménage d'autre part.

#### 8.2.2.1 Mode d'occupation et nombre de pièces occupées

TABLEAU 8.4 Répartition des unités d'habitation selon le mode d'occupation des ménages et le nombre de pièces occupées en 1979 - Bénin

Mode d'occupation Nombre de pièces	Propriétaire	Locataire	Gratuit	Autres	Non déclaré	Ensemble
1 pièce	60,8	12,9	24,8	0,5	1,0	100
2 pièces	68,1	15,2	14,5	0,3	1,9	100
3 pièces	76,2	12,3	10,4	0,3	0,8	100
4 pièces	87,0	5,2	6,1	0,3	1,4	100
5 pièces et +	91,8	2,5	4,2	0,3	1,2	100
Ensemble	76,8	10,1	11,5	0,3	1,3	100

L'examen du tableau 8.4 et la figure 8.2 montre que le pourcentage de propriétaires augmente avec le nombre de pièces. La tendance paraît inversée chez les non propriétaires.

La diminution des proportions de locataires lorsque le nombre de pièces croît s'explique par des taux de loyers plus élevés selon le nombre de pièces. Ainsi, plus la taille du logement augmente moins il y a de locataires aptes à l'occuper.

...



Figure: 8.1 REPARTITION DES UNITES D'HABITATION SELON LE TYPE D'UNITE D'HABITATION ET LE MODE D'OCCUPATION POUR 100 UNITES DE CHAQUE TYPE-ENSEMBLE DU PAYS.

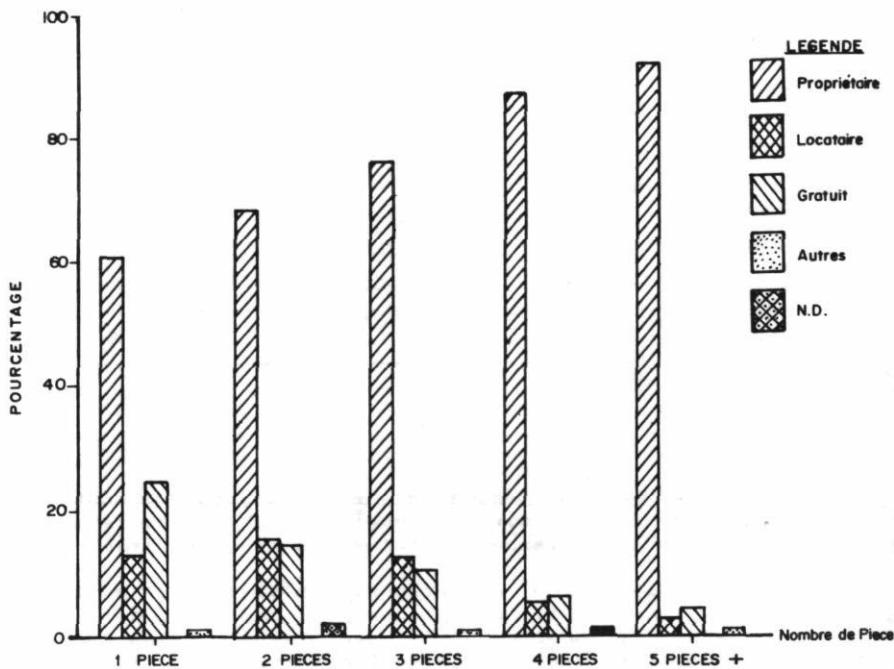


Figure: 8.2 REPARTITION DES UNITES D'HABITATION SELON LE NOMBRE DE PIECES ET LE MODE D'OCCUPATION POUR L'ENSEMBLE DU PAYS.

Le calcul du nombre moyen de pièces occupées par ménage selon le mode d'occupation confirme ces observations (tableau 8.5).

On constate à la suite de cette analyse que les propriétaires qui construisent pour eux-même, bâtiennent des maisons aussi grandes que possible ;

**TABLEAU 8.5** Nombre moyen de pièces occupées par ménage selon le mode d'occupation en 1979 - Bénin

Mode d'occupation	Nombre moyen de pièces
Propriétaire	3,5
Locataire	2,4
Gratuit	2,4
Autres	3,1
Non déclaré	3,1
Ensemble	3,3

#### 8.2.2.2 Mode d'occupation et âge des chefs de ménage

Les données sur l'âge et le sexe des chefs de ménage permettent d'estimer pour les différents modes d'occupation l'âge moyen des chefs de ménage. Les résultats qui figurent au tableau 8.6 font apparaître les faits suivants :

- les hommes sont en moyenne plus jeunes que les femmes sauf dans la catégorie "autre" ;
- il y a une importante différence d'âge entre les chefs de ménage propriétaires et les autres ; les locataires sont en moyenne plus jeunes.

/...

TABLEAU 8.6 Age moyen des chefs de ménage par sexe selon le mode d'occupation en 1979 - Bénin

Mode d'occupation	Age moyen (en années)		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Propriétaire	47,7	49,3	48,0
Locataire	33,8	35,5	34,2
Gratuit	37,3	44,3	40,3
Autres	42,4	42,0	42,3
Ensemble	45,4	46,7	45,6

8.2.2.3 Mode d'occupation et branche d'activité économique du chef de ménage

La répartition des chefs de ménage selon les différentes branches d'activités et le mode d'occupation des unités d'habitation (tableau 8.7) montre partout une prédominance des chefs de ménage qui exercent une activité primaire à l'exception des locataires.

/...

TABLEAU 8.7 Répartition des chefs de ménage selon le mode d'occupation et la branche d'activité économique (en %) en 1979 - Bénin

Mode d'occupation	Propriétaire	Locataire	Gratuit	Autres
Branche d'activité économique				
Agriculture, chasse et pêche	71,3	5,6	30,8	51,1
Industrie manufacturière	4,2	14,8	9,5	5,4
Électricité, eau, gaz	0,1	0,9	0,3	0,2
Bâtiment et travaux publics	0,8	3,3	2,3	1,0
Commerce, restaurant, hôtel	6,8	15,3	19,1	10,7
Transport, consignation, communication	1,3	9,6	3,8	1,7
Banque, assurance, immobilier	0,1	1,9	0,5	0,3
Autres services	2,9	31,4	8,8	7,7
Non déclaré	12,5	16,5	24,9	21,7
Ensemble	100	100	100	100

/ ...

Chez les locataires, les activités les plus représentées sont celles des secteurs secondaires et tertiaires : il y a notamment les autres services, le commerce, l'industrie et les transports.

Ces conditions d'habitation que nous avons observées au niveau national cachent d'importantes disparités régionales liées aux différences culturelles et socio-économiques.

### 8.3 DISPARITES REGIONALES DES CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES

Les conditions d'habitation ne sont pas uniformes d'une province à l'autre ou d'un milieu de résidence à l'autre.

#### 8.3.1. Type d'habitation selon la province ou la grande ville

TABLEAU 8.8 Répartition des unités d'habitation selon le type par province ou grande ville

Type d'habitation Province ou grande ville	Case traditionnelle	Case moderne	Villa	Appartement	Autres	Non déclaré	Ensemble
ATACORA	93,3	6,5	-	-	0,1	0,1	100
ATLANTIQUE	60,3	38,1	1,2	0,4	-	-	100
BORGOU	83,1	16,5	0,2	-	0,2	-	100
MONDO	82,3	17,5	0,1	-	-	-	100
OUEME	71,3	27,3	0,4	1,0	-	-	100
ZOU	72,6	27,0	0,1	-	0,3	-	100
COTONOU	37,6	59,1	2,6	0,7	-	-	100
PARRKOU	42,3	56,4	1,2	-	-	-	100
PORTO-NOVO	24,5	68,8	1,8	4,9	-	-	100

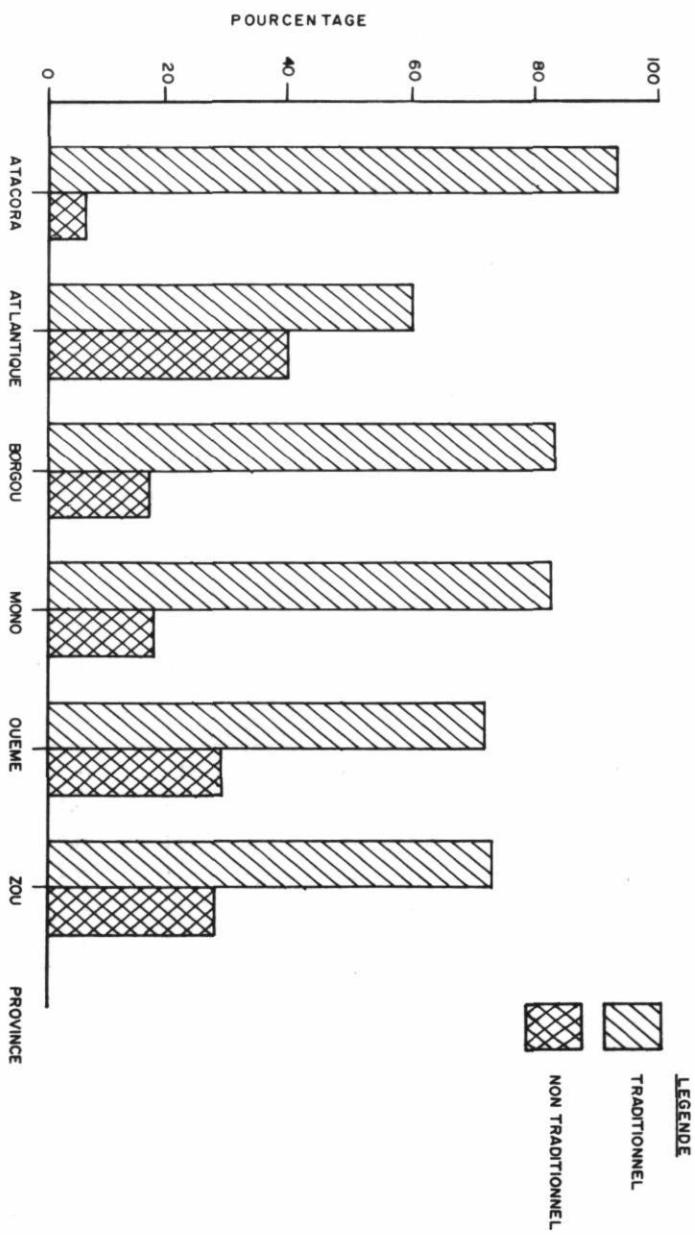


Figure: 8.3  
REPARTITION DES UNITES D'HABITATION SELON LE TYPE D'UNITE D'HABITATION  
ET PAR PROVINCE.

La principale constatation qui se dégage de l'examen du tableau 8.8 et de la figure 8.3 est que les provinces les plus urbanisées comptent les plus fortes proportions d'habitation de type non traditionnel. C'est le cas des provinces de l'Atlantique (39,7 %), de l'Ouémé (28,7 %) et du Zou (27,4 %). C'est en effet dans les centres urbains que sont implantés la plupart des logements de type moderne (villa, appartement, etc...).

La case traditionnelle n'est pas adaptée à la vie en milieu urbain. Dans les grandes villes comme Cotonou, Porto-Novo et Parakou, sa proportion avoisine 40 %. Cette proportion qui paraît élevée serait essentiellement due à l'inclusion dans les zones urbaines des banlieues où le mode de vie n'est pas fondamentalement différent de celui de la campagne.

#### 8.3.2 Caractéristiques des unités d'habitation selon la province ou grande ville

##### 8.3.2.1 Nombre de pièces

La distribution des unités d'habitations selon le nombre de pièces (tableau 8.9 et figure 8.4) met en relief une prépondérance des unités à deux pièces ou à cinq pièces et plus dans toutes les provinces. Dans les grandes villes, les unités d'habitation à 2 pièces représentent plus du tiers de l'ensemble.

TABLEAU 8.9 Répartition des unités d'habitation selon le nombre de pièces par province ou grande ville en 1979 - Bénin

Province ou grande ville	Nombre de pièces					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et +	Ensemble
ATACORA	12,0	24,8	19,6	14,8	28,8	100
ATLANTIQUE	15,7	43,3	14,9	9,3	16,8	100
BORGOU	11,4	24,2	17,2	12,3	34,9	100
MONDÉ	7,2	33,2	12,4	15,8	31,4	100
OUEMÉ	10,8	33,8	19,2	11,4	24,8	100
ZOU	12,7	35,2	18,5	11,4	22,2	100
COTONOU	16,2	49,7	14,1	7,1	12,9	100
PARAKOU	7,5	36,2	22,7	9,1	24,5	100
PORTO-NOVO	11,3	37,3	22,3	9,4	19,7	100

/...

POURCENTAGE

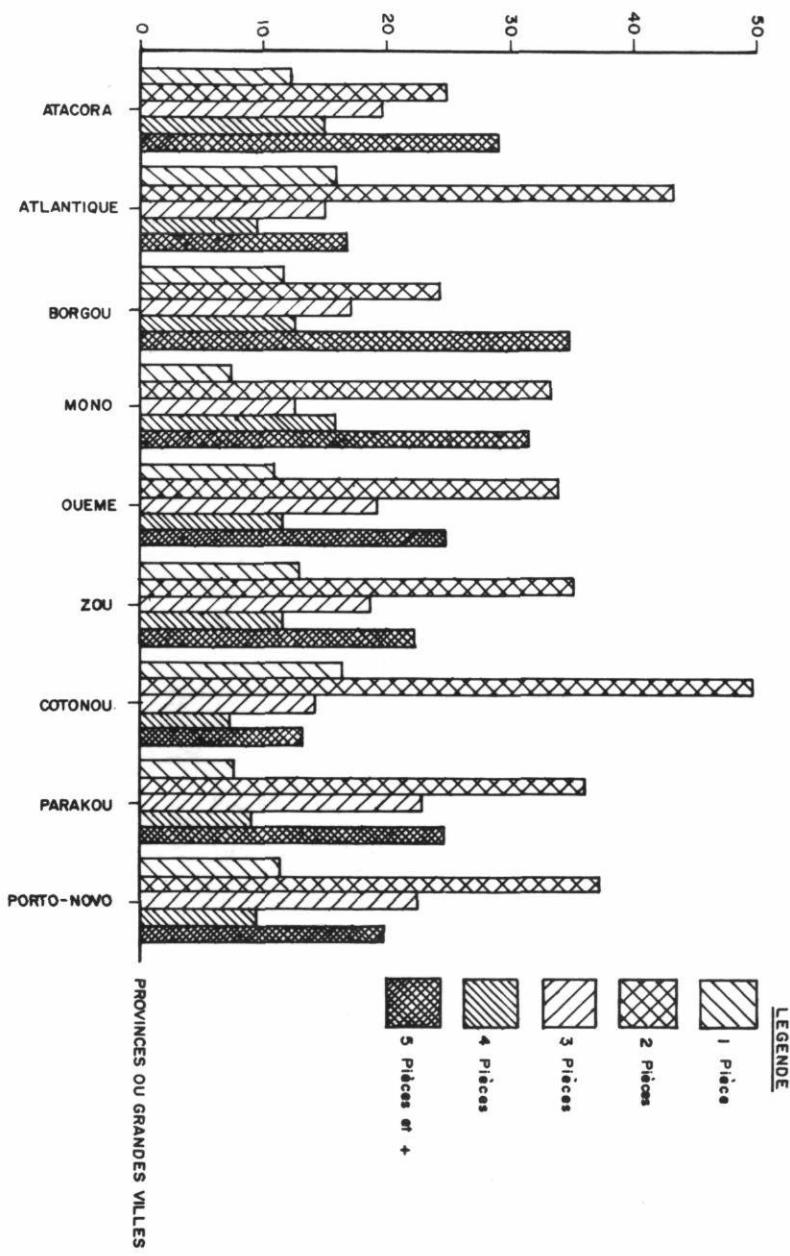


Figure: 8.4 - REPARTITION DES UNITES D'HABITATION SELON LE NOMBRE DE PIECES  
ET PAR PROVINCE OU GRANDE VILLE.

Le rapport entre la taille moyenne des ménages ordinaires et le nombre moyen de pièces par unité d'habitation est une mesure de la concentration dans les logements. Les données qui figurent au tableau 8.3 montrent des différences entre les provinces d'une part et les grandes villes d'autre part.

TABLEAU 8.10 Degré de concentration dans les logements selon la province ou la grande ville en 1979 - Bénin

Province ou grande ville	Nombre moyen de pièces occupées par ménage	Taille moyenne des ménages	Degré de concentration
ATACORA	3,5	6,4	1,8
ATLANTIQUE	2,9	4,8	1,7
BORGOU	3,7	7,2	1,9
MONO	3,6	5,8	1,6
OUEME	3,3	4,9	1,5
ZOU	3,2	4,8	1,5
Ensemble du pays	3,3	5,4	1,6
COTONOU	2,6	5,1	2,0
PARAKOU	3,3	5,7	1,7
PORTO-NONO	3,1	5,4	1,7

On observe une plus grande concentration dans les provinces septentrionales. Le poids démographique de la ville de Cotonou a surtout contribué à éléver le degré de concentration dans la province de l'Atlantique (Cotonou compte environ 47 % de la population de l'Atlantique).

/...

Dans les provinces du Sud et du Centre, région à plus forte densité moyenne de population, la concentration dans les logements est au contraire plus faible.

Il faut voir en ces disparités régionales de la concentration dans les logements d'habitation, les différences de mode de vie et d'organisation sociale.

Dans les grandes villes comme Cotonou, Parakou et Porto-Novo, la concentration est plus élevée que la moyenne nationale. Il s'agit d'un phénomène bien connu et qui est une corollaire de l'urbanisation des pays du tiers monde en général.

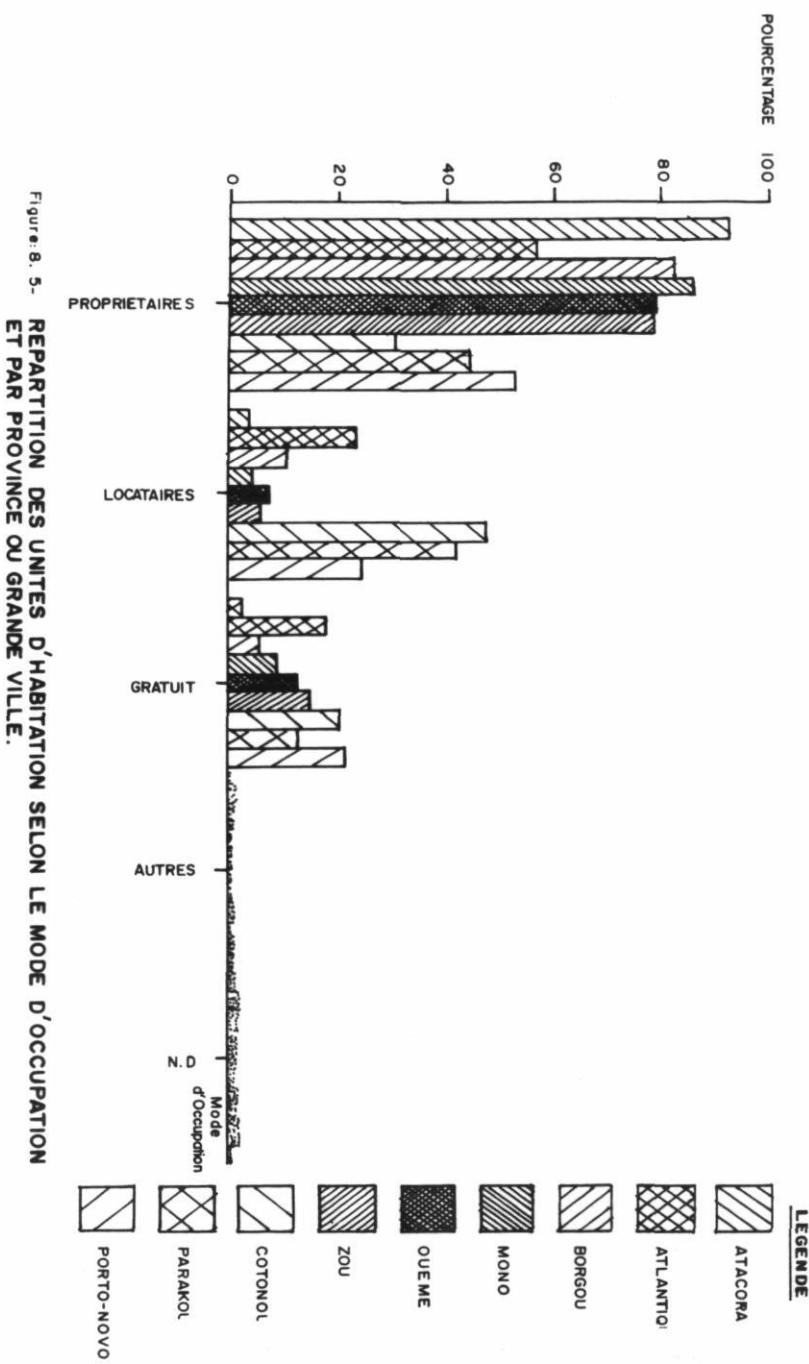
Les données suggèrent que les villes de Porto-Novo et de Parakou ne connaissent pas les mêmes problèmes que Cotonou dans le domaine de logement. La "crise" du logement est moins marquée dans ces deux villes. A Cotonou par contre, le logement fait l'objet de pression exercée par des facteurs au nombre desquels il y a la démographie galopante et le coût de la vie qui constraint les locataires à occuper un nombre réduit de pièces.

#### 8.3.2.2 Mode d'occupation des unités d'habitation

Le tableau 8.11 et la figure 8.5 laissent apparaître quelques particularités en ce qui concerne le mode d'occupation des logements dans les provinces.

TABLEAU 8.11 Répartition des unités d'habitation selon le mode d'occupation des ménages par province ou grande ville en 1979 - Bénin

Province ou grande ville	Mode	Propriétaire	Locataire	Gratuit	Autres	Non déclaré	Ensemble
ATACORA		92,8	3,4	2,0	1,1	0,7	100
ATLANTIQUE		56,7	23,4	17,7	0,3	1,8	100
BORGOU		82,7	10,7	5,2	0	1,4	100
MONO		85,9	3,8	8,7	0,1	1,5	100
OUEME		79,0	7,2	12,2	0,2	1,4	100
ZOU		78,6	5,4	14,7	0,2	1,0	100
/...							
COTONOU		30,7	47,2	20,4	0,3	1,5	100
PARAKOU		44,4	41,7	12,5	0,1	1,4	100
PORTO-NOVO		52,5	24,3	21,2	0,3	1,7	100



Les provinces les moins urbanisées se caractérisent par une prédominance de propriétaires. C'est notamment le cas des provinces de l'Atacora et du Mono où le pourcentage de locataires est corrélativement plus faible.

On note par ailleurs des proportions relativement importantes de ménages logés gratuitement dans les provinces de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Zou. Cette catégorie d'occupants des logements est sous représentée dans les provinces du Nord du fait de la faible pression sur le logement.

Au niveau des grandes villes la répartition des unités d'habitation selon le mode d'occupation se caractérise par une plus grande représentation des locataires et des personnes logées par un parent ou un ami. Ils occupent plus de 50 % des unités d'habitation à Cotonou et à Parakou.

La faiblesse de la proportion de propriétaires à Cotonou illustre la difficulté qu'il y a à devenir propriétaire d'une maison dans la capitale économique. Il en va autrement à Porto-Novo et Parakou où le coût des terrains a été favorable jusqu'à une date récente.

Cependant la stabilité de la population résidente des villes pourrait expliquer en partie le niveau élevé de la proportion de propriétaires.

Le recensement général de la population et de l'habitation a ainsi permis d'avoir des informations chiffrées sur le type et les caractéristiques des unités d'habitation.

L'analyse de ces données a conduit aux principales conclusions suivantes :

- l'habitation reste largement dominée par des unités de type traditionnel c'est-à-dire construites avec des matériaux rudimentaires (murs en terre de barre ou en bambou, toit en paille, etc...) : on compte environ trois unités sur quatre dans cette catégorie,
- il existe une grande propension des béninois à vivre dans leur propre maison,
- il y a une assez grande propension des propriétaires à occuper le plus grand nombre de pièces ; les locataires se contentant du minimum,
- les disparités régionales des conditions d'habitation des ménages se caractérisent par, entre autre, une plus grande concentration dans les logements des provinces septentrionales et des grandes villes.

## C O N C L U S I O N   G E N E R A L E

---

L'organisation du Recensement Général de la population et de l'Habitation (RGPH) a permis de disposer d'informations fiables sur les réalités démographiques du Bénin.

La population très inégalement répartie entre les provinces se concentre surtout dans la partie méridionale du pays (provinces de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Mono) qui abrite 53,8 % de la population sur 10,4 % du territoire.

La répartition par âge et par sexe de la population, dominée dans l'ensemble par les jeunes (plus de 47 % de personnes âgées de moins de 15 ans) se caractérise par une sous-représentation des hommes surtout aux âges actifs. Cette situation anormale s'observe surtout dans la province du Mono qui présente le plus important déficit avec 63 hommes pour 100 femmes âgées de 15 à 59 ans.

A l'image du niveau d'instruction, la participation à l'activité économique, telle qu'elle est saisie en 1979 n'est pas très satisfaisante : 55,3 % de la population âgée de 10 ans et plus est actif. Ce taux qui traduit l'existence d'une importante population à charge (un actif a en charge en dehors de lui-même deux personnes "improductives") cache d'importantes disparités selon la région et le sexe. On note en particulier que la participation des femmes, qui se retrouvent surtout dans le secteur tertiaire, reste assez faible dans l'ensemble.

L'analyse des données sur les ménages et l'habitation révèle des conditions d'habitation caractérisées par une plus grande concentration dans les logements au sud du pays et dans les grandes villes : le nombre moyen de personnes par pièce varie entre 1,5 et 2. Il ressort également des données que la propriété immobilière est un souci majeur des béninois.

Les comportements matrimoniaux sont marqués par une grande précocité et une quasi-universalité de la vie en union. Le phénomène est plus accentué chez les femmes que chez les hommes.

La comparaison des effectifs avec ceux de 1961 et l'exploitation des résultats de l'Enquête à Passages Répétés (EPR) mettent en relief les principales caractéristiques de la dynamique de la population béninoise à savoir : une fécondité élevée, une mortalité en baisse et d'importants mouvements d'échanges internes de population entre les provinces en général et entre les villes et les campagnes en particulier.

/...

L I S T E D E S T A B L E A U X

---

- Tableau 1.1 Répartition de la population selon les grandes divisions administratives
- Tableau 1.2 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province du Borgou
- Tableau 1.3 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province de l'Atacora
- Tableau 1.4 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province du Mono
- Tableau 1.5 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province de l'Atlantique
- Tableau 1.6 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province de l'Ouémé
- Tableau 1.7 Répartition relative de la population et rapports de masculinité dans les différents districts de la province du Zou
- Tableau 1.8 Répartition des villes de plus de 10.000 habitants selon leur taille
- Tableau 1.9 Répartition par zone d'habitat et par sexe de la population pour 100 habitants au total
- Tableau 1.10 Répartition de la population par zone d'habitat et par sexe selon la province
- Tableau 1.11 Rapport de masculinité par province et par zone d'habitat
- Tableau 1.12 Distribution de la population selon les ethnies et par province
- Tableau 1.13 Distribution des ethnies dans quelques centres

/...

- Tableau 2.1 Indice de Whipple selon le sexe pour l'ensemble du pays et pour l'ensemble des grandes villes en 1979
- Tableau 2.2 Indice de préférence pour les âges terminés par 0 ou 5 selon le sexe pour l'ensemble du pays et l'ensemble des grandes villes en 1979.
- Tableau 2.3 Indicateurs de l'attraction ou de la répulsion des âges selon le sexe
- Tableau 2.4 Bénin- Répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âge pour 100 personnes au total en 1961 et 1979
- Tableau 2.5 Répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âge pour 100 personnes au total en 1960 - Région africaine
- Tableau 2.6 Répartition de la population des grandes villes par sexe et par grands groupes d'âge pour 100 personnes au total en 1979
- Tableau 2.7 Répartition de la population du Bénin par groupes d'âge quinquennaux et par sexe en 1961 et en 1979
- Tableau 2.8 Répartition de la population par sexe et par grands groupes d'âge selon la province pour 100 personnes en 1979
- Tableau 2.9 Rapport de masculinité de la population par grands groupes d'âge et par province en 1979
- Tableau 3.1 Taux brut d'alphabétisation par sexe et par groupe d'âge
- Tableau 3.2 Taux d'alphabétisation par province et par groupe d'âge en %
- Tableau 3.3 Répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction, l'âge et le sexe en %
- Tableau 3.4 Répartition de la population de 6 ans et plus selon le niveau d'instruction et la province

/...

<u>Tableau 4.1</u>	Taux d'activité selon l'âge et le sexe
<u>Tableau 4.2</u>	Rapport de masculinité (en %) de la population active selon la province ou la ville
<u>Tableau 4.3</u>	Taux d'occupation selon l'âge et le sexe
<u>Tableau 4.4</u>	Répartition de la population active occupée selon la profession et le sexe pour la R.P. du Bénin (en %)
<u>Tableau 4.5</u>	Répartition de la population active occupée selon la profession, les provinces et les grandes villes
<u>Tableau 4.6</u>	Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession et le sexe
<u>Tableau 4.7</u>	Répartition de la population active occupée selon la situation dans la profession et la province (en %)
<u>Tableau 4.8</u>	Répartition de la population active occupée selon la branche d'activité et le sexe
<u>Tableau 4.9</u>	Pourcentage d'actifs occupés dans l'agriculture, le commerce et les industries manufacturières selon les provinces et les grandes villes et le sexe (en %)
<u>Tableau 5.1</u>	Bénin - Répartition de la population âgée de 13 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial
<u>Tableau 5.2</u>	Répartition de la population âgée de 13 ans et plus selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial Ensemble du pays. Effectif des groupes d'âge pour 1000 individus dans chaque sexe
<u>Tableau 5.3</u>	Age moyen (en années) au premier mariage selon le sexe et le niveau d'instruction
<u>Tableau 5.4</u>	Age moyen (en années) au premier mariage des hommes selon l'appartenance ethnique
<u>Tableau 5.5</u>	Bénin - Proportions de célibataires aux âges exacts selon le sexe en 1979
<u>Tableau 5.6</u>	Table de nuptialité des célibataires

/...

<u>Tableau 5.7</u>	Indicateurs de polygamie au Bénin
<u>Tableau 5.8</u>	Indicateurs de polygamie selon la nationalité ou le groupe ethnique
<u>Tableau 5.9</u>	Indicateurs de polygamie selon le niveau d'instruction
<u>Tableau 6.1</u>	Personnes recensées selon le lieu de naissance
<u>Tableau 6.2</u>	Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe - ATACORA
<u>Tableau 6.3</u>	Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe - ATLANTIQUE
<u>Tableau 6.4</u>	Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe - BORGOU
<u>Tableau 6.5</u>	Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe - MONO
<u>Tableau 6.6</u>	Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe - OUEME
<u>Tableau 6.7</u>	Entrants et sortants - Migration nette - Durée de vie par sexe - ZOU
<u>Tableau 6.8</u>	Personnes recensées nées hors du Bénin selon le sexe et la province de dénombrement
<u>Tableau 6.9</u>	Migrants durée de vie au niveau des grandes villes
<u>Tableau 6.10</u>	Personnes recensées non natives du lieu de dénombrement par province et par sexe
<u>Tableau 6.11</u>	Résidents non natifs du lieu de dénombrement selon la durée de séjour (moins d'un an à neuf ans)
<u>Tableau 7.1</u>	Répartition des ménages par type et par province
<u>Tableau 7.2</u>	Répartition des ménages selon la taille du ménage, la province et la ville en %

/...

<u>Tableau 7.3</u>	Répartition des ménages selon l'âge et le sexe du chef de ménage en % au Bénin
<u>Tableau 7.4</u>	Taux de chef de ménage selon l'âge et le sexe en % - Bénin
<u>Tableau 7.5</u>	Répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial et le sexe
<u>Tableau 7.6</u>	Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction, par province et par ville
<u>Tableau 7.7</u>	Répartition des ménages selon la profession et le sexe du chef de ménage (Bénin)
<u>Tableau 7.8</u>	Répartition des ménages selon la profession du chef de ménage et la province
<u>Tableau 7.9</u>	Répartition des ménages selon la branche d'activité du chef de ménage
<u>Tableau 7.10</u>	Répartition des ménages selon la branche d'activité du chef de ménage et la province en %
<u>Tableau 8.1</u>	Répartition des unités d'habitation et leur population selon le type en 1979 - Bénin
<u>Tableau 8.2</u>	Répartition des unités d'habitation selon le type d'habitation et le nombre de pièces
<u>Tableau 8.3</u>	Répartition des unités d'habitation selon le type et le mode d'occupation en 1979 - Bénin
<u>Tableau 8.4</u>	Répartition des unités d'habitation selon le mode d'occupation des ménages et le nombre de pièces occupées en 1979 - Bénin
<u>Tableau 8.5</u>	Nombre moyen de pièces occupées par ménage selon le mode d'occupation en 1979 - Bénin
<u>Tableau 8.6</u>	Age moyen des chefs de ménage par sexe selon le mode d'occupation en 1979 - Bénin
<u>Tableau 8.7</u>	Répartition des chefs de ménage selon le mode d'occupation et la branche d'activité économique (en %) en 1979 - Bénin

/...

- Tableau 8.8 Répartition des unités d'habitation selon le type par province ou grande ville
- Tableau 8.9 Répartition des unités d'habitation selon le nombre de pièces par province ou grande ville en 1979 - Bénin
- Tableau 8.10 Degré de concentration dans les logements selon la province ou la grande ville en 1979 - Bénin
- Tableau 8.11 Répartition des unités d'habitation selon le mode d'occupation des ménages par province ou grande ville en 1979 - Bénin

L I S T E   D E S   F I G U R E S

---

- Figure 1.1 Rapport de masculinité par province et par zone d'habitat
- Figure 1.2 Répartition de la population par groupe de nationalité pour 100 personnes au total
- Figure 2.1 Pyramide des âges de la population de l'ensemble du pays
- Figure 2.2 Pyramide des âges des grandes villes du Bénin
- Figure 2.3 Courbes de masculinité selon l'âge au Bénin
- Figure 2.4 Indice de Myers par sexe pour l'ensemble du pays
- Figure 2.5 Indice de Myers par sexe pour les grandes villes
- Figure 2.6 Pyramide des âges de la population de l'ensemble du pays
- Figure 2.7 Pyramide des âges de la population des grandes villes
- Figure 2.8 Pyramide des âges de la population du Bénin en 1961 et en 1979.
- Figure 2.9 Courbes de masculinité selon l'âge en 1961 et 1979 pour l'ensemble du pays
- Figure 2.10 Pyramide des âges de la population de la province de l'Atacora en 1979
- Figure 2.11 Pyramide des âges de la population de la province de l'Atlantique en 1979
- Figure 2.12 Pyramide des âges de la population de la province du Borgou en 1979
- Figure 2.13 Pyramide des âges de la population de la province du Mono en 1979
- Figure 2.14 Pyramide des âges de la population de la province de l'Ouémé 1979

/...

Figure 2.15 Pyramide des âges de la population de la province du Zou en 1979

Figure 4.1 Taux d'activité selon l'âge et le sexe pour l'ensemble du pays

Figure 4.2 Pyramide des âges de la population active du Bénin

Figure 5.1 Courbe représentative des proportions de célibataires selon l'âge et le sexe pour l'ensemble du pays

Figure 5.2 Courbe représentative des proportions de mariés selon l'âge et le sexe pour l'ensemble du pays

Figure 5.3 Courbe représentative des proportions de divorcés selon l'âge et le sexe pour l'ensemble du pays

Figure 5.4 Courbe représentative des proportions de veufs selon l'âge et le sexe pour l'ensemble du pays

Figure 5.5 Age au premier mariage selon le sexe et le niveau d'instruction pour l'ensemble du pays

Figure 5.6 Ajustement graphique aux anniversaires des proportions de célibataire par groupes d'âge quinquennaux pour la population totale masculine âgée de 13 ans et plus

Figure 5.7 Ajustement graphique aux anniversaires des proportions de célibataire par groupes d'âge quinquennaux pour la population totale féminine âgée de 13 ans et plus

Figure 5.8 Courbe représentative du taux de polygamie selon l'âge pour l'ensemble du pays

Figure 5.9 Courbes représentatives du nombre moyen d'épouses par homme marié et du nombre moyen d'épouses par polygame selon l'âge pour l'ensemble du pays

/...

- Figure 6.1 Migration nette durée de vie par province
- Figure 6.2 Proportions de non-natifs de sexe féminin recensés par province et par groupes d'âge
- Figure 6.3 Proportions de non-natifs de sexe masculin recensés par province et par groupes d'âge
- Figure 7.1 Taux de chef de ménage selon le groupe d'âge et le sexe pour l'ensemble du pays
- Figure 7.2 Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction pour 100 chefs de ménage de chaque sexe. - Ensemble du pays
- Figure 7.3 Répartition des ménages selon la branche d'activité et le sexe du chef de ménage pour l'ensemble du pays
- Figure 8.1 Répartition des unités d'habitation selon le type d'unité d'habitation et le mode d'occupation pour 100 unités de chaque type - Ensemble du pays
- Figure 8.2 Répartition des unités d'habitation selon le nombre de pièces et le mode d'occupation pour l'ensemble du pays
- Figure 8.3 Répartition des unités d'habitation selon le type d'unité d'habitation et par province
- Figure 8.4 Répartition des unités d'habitation selon le nombre de pièces et par province ou grande ville
- Figure 8.5 Répartition des unités d'habitation selon le mode d'occupation et par province ou grande ville

/...

PERSONNEL DE L'UNITÉ

---

A. PERSONNEL NATIONAL

- Camarade Emmanuel AMOUSSOU, Directeur National de l'Unité
- Camarade Sylvestre ADJAHOUTONON, Directeur Technique de l'Unité, n'a ménagé aucun effort pour la publication de ce document
  
- Camarade Thomas HOUEDOKOHO, Ingénieur Statisticien Démographe, Chef de la Section Analyse et Publication s'est occupé des chapitres sur la nuptialité et les conditions d'habitation des ménages,
- Camarade Victor GAIGBE TOGBE, Ingénieur Statisticien Démographe a rédigé les chapitres sur les caractéristiques d'instruction, les caractéristiques économiques et les données sur les ménages,
- Camarade Hippolyte TOGONOU, Ingénieur Statisticien Démographe est l'auteur du chapitre sur les migrations,
- Camarade Julien GUINGNIDO GAYE, Ingénieur Statisticien Démographe (en stage)

Ont participé à divers niveaux des activités :

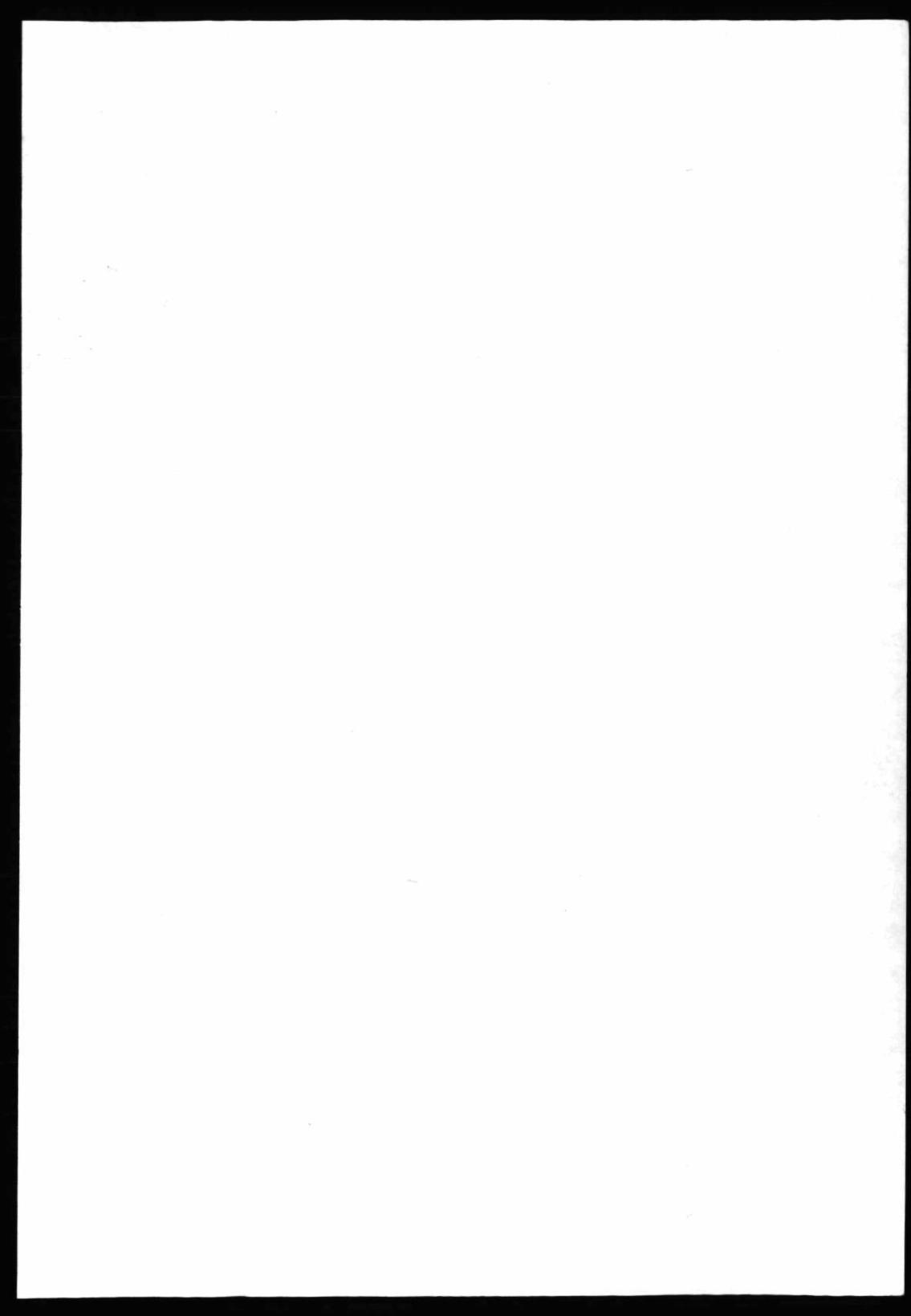
- Camarade Guy PARAISO, Ingénieur des travaux statistiques
- Camarade Euzerbe Y. GOMEZ, Adjoint Technique de la Statistique
- Camarade Viviane POSSET, Secrétaire de Direction

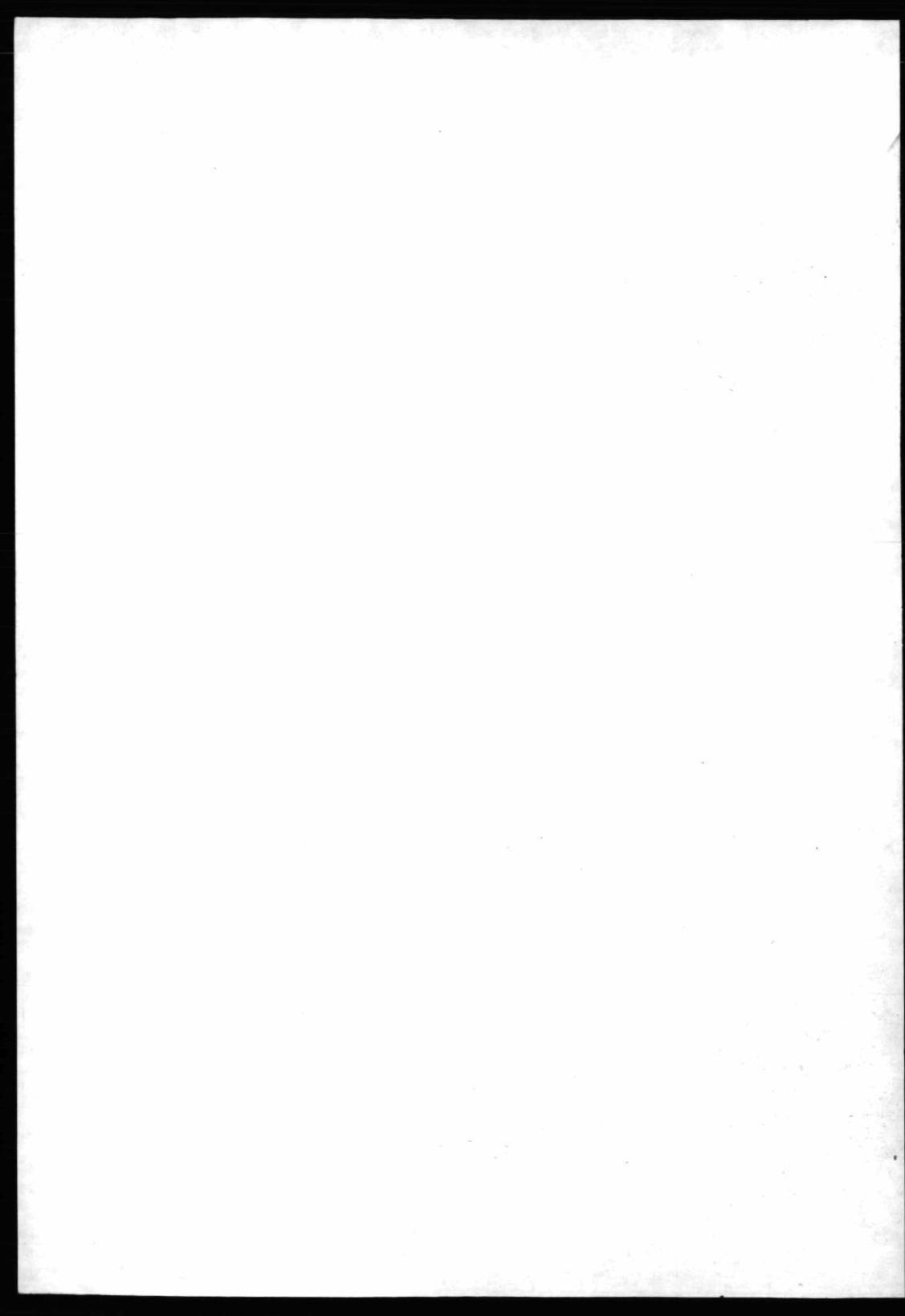
B. PERSONNEL INTERNATIONAL

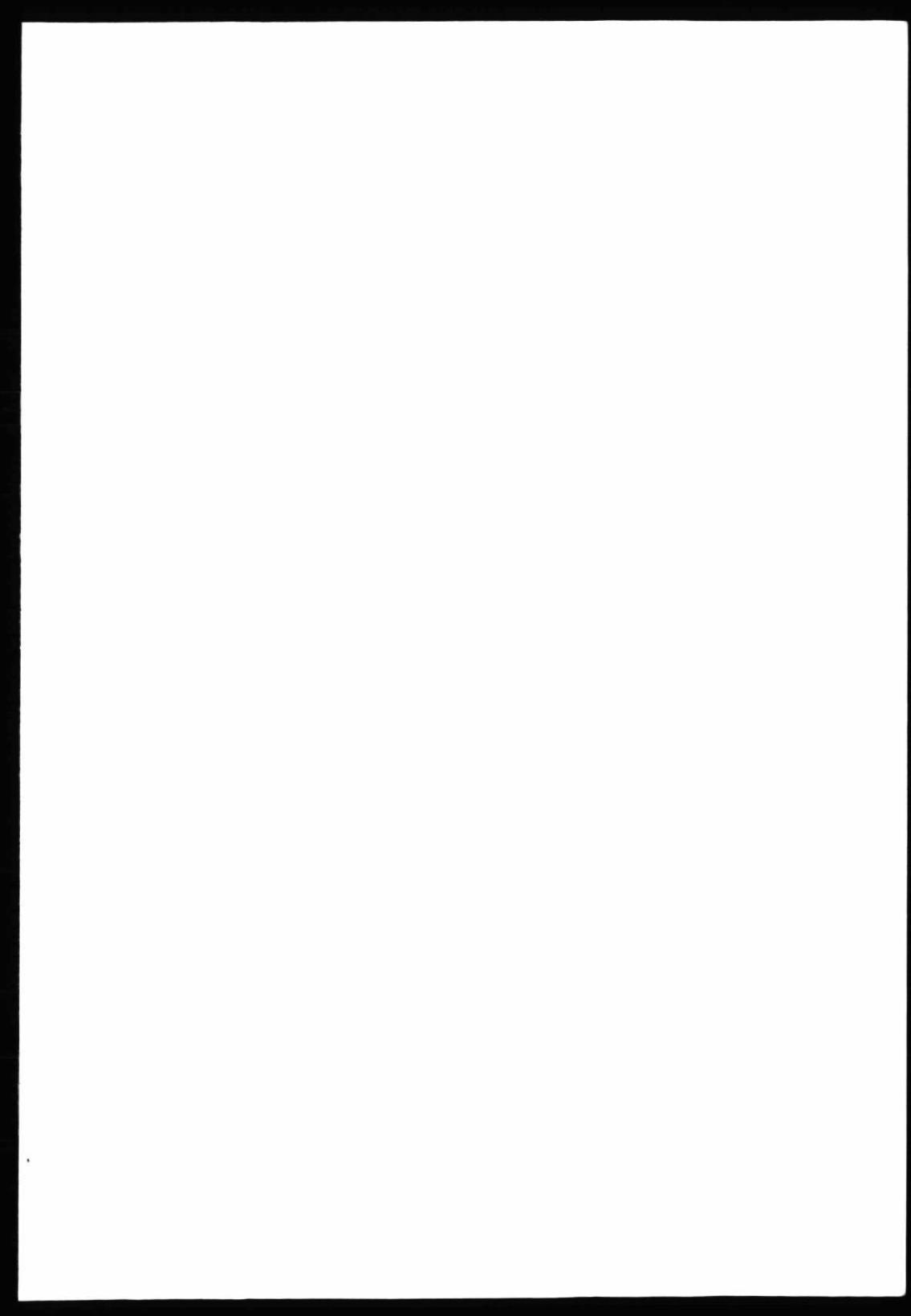
- Monsieur Stanislaus D'SOUZA, Conseiller Technique Principal en Démographie, Département de la Coopération Technique pour le Développement des Nations Unies a assuré la coordination des travaux d'analyse

C. COLLABORATEURS QUI ONT CONTRIBUE A LA FINALISATION DU DOCUMENT

- Camarade Nicaise KODJOGBE, Ingénieur Statisticien Démagraphe, Chef de la Section Méthodologie
- Camarade Martin H. LAOUROU, Ingénieur Statisticien Démagraphe
- Camarade Barthélémy BEWA, Analyste Programmeur
- Camarade Raymond HOUSSOU, Statisticien Informaticien, Chef de la Section Informatique







COTONOU Bénin

INSAE  
BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT  
UNITE D'ANALYSE ET DE FORMATION DEMOGRAPHIQUES

Projet UN/DTCD/FNUAP BEN/83/P02